

50 000 lecteurs

FONDÉ EN 1853

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

Info-
Détente

Des passionnés
de nouvelles
tendances

page B1



Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 3 MARS 2004

151e année, numéro 45, 64 pages, 1,30\$

Le Cousin termine 3^e



pages A28 à A30

Photo Robert Gosselin, PPM



RÉJEAN VEILLEUX ATTAQUE

Le maire ne
nous donne
pas toute
l'information

page A6

Photo Robert Gosselin, PPM

RAZZIA CHEZ LES MOTARDS

Un Maskoutain arrêté,
un autre recherché

page A3

PÉNURIE D'ANESTHÉSIOLOGISTES

Une ambulance
supplémentaire en
service pour les transferts

page A13



PERSONNALITÉ DU MOIS

Grégoire Girard,
l'homme et
l'histoire

page A22



SUZUKI
C'EST VRAI



VITARA 2004

4x4 V6 à partir de

17 995\$*

* Prix à l'achat comptant seulement. Photo à titre indicatif seulement.
Voir les détails chez Suzuki Saint-Hyacinthe

SUZUKI

Saint-Hyacinthe

3400, rue Cusson,
Saint-Hyacinthe (450) 774-1332

102-01-03



Photo Patrick Roger, Le Courrier

La mort du presbytère Saint-Thomas

Les travaux de démolition du presbytère Saint-Thomas-d'Aquin ont commencé il y a quelques jours. L'entrepreneur Germain Bazinet commencera la construction d'un immeuble de 21 logements à compter de mai prochain. Les premiers locataires pourraient entrer à compter de janvier 2005.

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles A25
Cadillac SRX

Cinéma B2
La Passion du Christ

CLD A20
Les Animations Toutakou

CLSC B12
Habitation B20
Histoire d'ici B11
Histoire religieuse protestante de Saint-Pie, 1840-1991 (3)

Nutrition B12
Mars, mois de la nutrition

SOMMAIRE

Agriculture A24
Annonces classées B21-23
Carnet de l'âge d'or B14
Carrières et professions B24-26
Économie A21-23
Horoscope B29
Mots cachés B29
Mots croisés B22
Nécrologie B30-31
Services à la communauté B14
Sports A26-31

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault A8
Le référendum APRÈS l'élection

Lettres ouvertes A9-12
*Salle de spectacle et Coopérative d'habitation...
Les mêmes arguments!*

Une petite erreur

Ce sont bel et bien les architectes **Duclos Fournier** qui ont conçu le projet de développement d'ING sur la rue Girouard, et non, comme nous l'avions indiqué par erreur la semaine dernière, Baril Duclos, du nom de l'ancienne appellation.

Mentionnons aussi que, parmi les concurrentes de la firme lauréate, les architectes Desnoyers Mercure avait fait consortium avec **Pierre Goyette**, dont le nom avait été omis dans notre article.

Nos excuses aux entreprises concernées.

La rédaction

MÉTÉO

MERCREDI

Devenant ensoleillé avec passages nuageux

Minimum: **0°**
Maximum: **4°**



JEUDI

Plutôt nuageux avec quelques averses de pluie

Minimum: **-7°**
Maximum: **5°**



VENDREDI

Pluvieux
Minimum: **-4°**
Maximum: **4°**



Normale pour la période: -10° et 0°

Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
3 mars	6 h 26	17 h 42	11 h 16
4 mars	6 h 24	17 h 43	11 h 19
5 mars	6 h 23	17 h 45	11 h 22

Pleine lune le samedi 6 mars.

Sommaire de la météo en A16

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 25 février au 2 mars :

« **Bloquer l'accès à la rue Girouard. Êtes-vous favorable à cette idée?** »

OUI: **49 %** NON: **51 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

« **La Ville devrait-elle continuer à réduire sa dette au lieu de rénover ses immeubles (Chalet des Salines, Centre culturel, centres communautaires, etc.)? »** »

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

La **Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe** annoncera bientôt son déménagement dans les anciens locaux de Kangouroute — ou du bar Le Palais Bleu pour les nostalgiques — dans le secteur Douville.

Il semble bien que la rénovation du restaurant **Ti-Père**, à l'angle de Dessaulles et Casavant, commencera en avril.

Librairie St-Antoine entreprendra ces jours-ci des travaux d'aménagement de son futur site sur la rue Sicotte, dans les anciens locaux de Marché Tarte. Le déménagement est prévu pour cet été.

Rénovations majeures à l'**Auberge Quilliams**, du lac Brome, de plus de 1,1 million de dollars. On s'attaque aux 38 chambres, aux cuisines, à la piscine intérieure, à une nouvelle piscine extérieure et un salon des vins avec un cellier pouvant contenir plus de 6 000 bouteilles. L'un des propriétaires est **Jacques Laliberté**, anciennement du Métro Laliberté à La Providence.

Selon certaines sources, le **scrutin fédéral** se tiendrait le lundi 10 mai prochain. La directrice des élections risque cependant d'avoir de la difficulté à se trouver des salles adéquates puisque la Ville se réserve des endroits en vue de la tenue des registres, à compter du 2 mai.

Ainsi, le conseiller de **Sainte-Rosalie** en a contre le programme de **crédits de taxes foncières** de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Pourtant, dans son ex-municipalité, le même individu en avait mis sur pied il n'y a pas si longtemps.

Il est peut-être vrai que la salle de spectacles coûtera un ou deux millions de plus que prévu. Pourtant, à quelques rues d'ici, le projet de reconstruction de l'hôpital coûtera peut-être dix, vingt, trente millions de plus que les 120 M \$ de l'origine.

Où seront les contribuables qui iront poser des questions au conseil d'administration de **Réseau Santé Richelieu-Yamaska**?

Les chiens, ces meilleurs amis de l'homme, accompagnent souvent leurs maîtres partout. Et malheureusement pour ceux qui fréquentent la patinoire de la rivière Yamaska ou encore la **Promenade Gérard-Côté**, il semble que les charmantes petites bêtes aient laissé en abondance leurs traces derrière eux. Ce n'est pas parce qu'on est en plein air que le civisme n'a plus sa place.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos policiers sont mobiles, même en congé de maladie. Le plus bel exemple est celui de **Marc Valence**, policier depuis toujours à la Ville de Saint-Hyacinthe et actuellement en congé de maladie. Sa convalescence ne l'a pas empêché d'être muté au poste de la MRC de la Vallée-du-Richelieu où il entreprendra ses fonctions dès son retour de congé. Attend-on un congé de maladie aussi pour finalement offrir au chef **Pierre Duchaine** son poste à Montréal?



Habitations pour jeunes retraités

- Vaste gamme de services
- Entrée lessiveuse et sècheuse
- Piscine intérieure chauffée
- Stationnement intérieur disponible
- Confort • Sécurité • Ascenseur
- Infirmier sur place
- Caisse populaire
- Centre de conditionnement physique

Admissible au crédit d'impôt

920, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe



GROUPE ROBIN
www.leauvive.ca
(450) 773-8358

OUVERT DIMANCHE
13 h à 16 h
ou sur rendez-vous

Opération Sud

La région n'échappe pas à la razzia

Marc Bouchard

Le succès de l'Opération printemps 2001 vient à peine de se confirmer avec la déclaration de culpabilité des motards accusés que les agents de la SQ ont décidé de s'attaquer de nouveau au crime organisé. Cette fois, l'Opération Sud visait essentiellement les Evil Ones et les Hells Angels restants et qui gravitaient autour du chapitre South dont le siège social est situé à Saint-Basile-le-Grand.

En raison de la proximité, la région de Saint-Hyacinthe faisait partie du rayon d'action des motards criminalisés du chapitre South. Les policiers de la Sûreté du Québec ont donc visité jeudi dernier la résidence de certains suspects dont l'appartenance au groupe est bien connue.

C'est notamment le cas de Michel « Mike » Bergeron, un individu de 47 ans et qui demeurait dans le secteur Saint-Thomas-d'Aquin. Les policiers ont immédiatement procédé à son arrestation sur place. Berge-

ron est considéré comme un membre en règle du chapitre South des Hells Angels.

Un autre membre présumé de l'organisation, Gaétan « KC » Brisebois, un résident de Sainte-Madeleine, est aussi ardemment recherché par les policiers.

Au total, 41 suspects ont été arrêtés lors de l'une ou l'autre des 33 perquisitions effectuées par les policiers de la Sûreté du Québec. Une dizaine d'autres suspects, dont Jacques Mann, un ancien de l'École du Séminaire de Saint-Hyacinthe, manquaient toujours à l'appel.

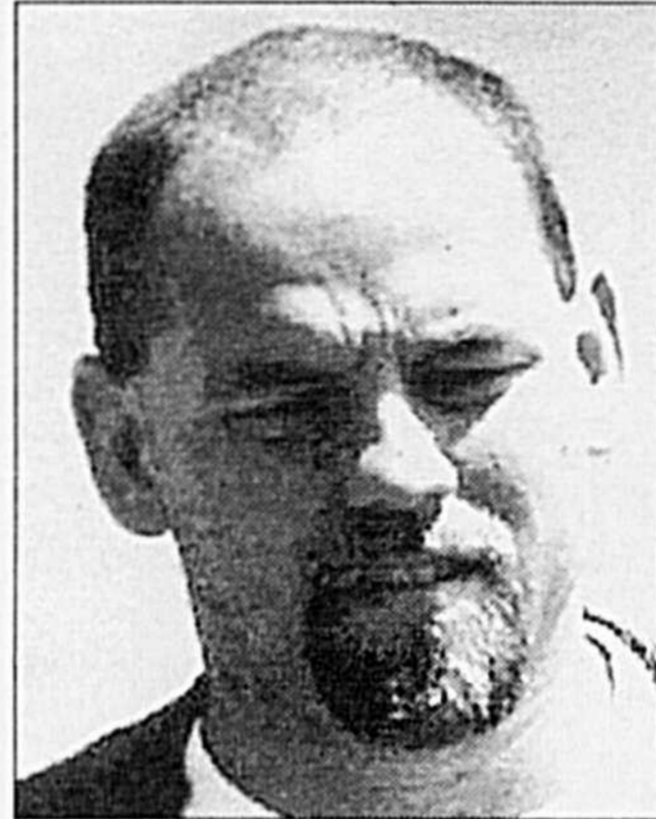
Les arrestations et les perquisitions auraient été rendues possibles grâce à une taupe qui aurait infiltré le chapitre South. Plus

de 300 rencontres auraient ainsi pu être enregistrées par l'agent source de la SQ, un agent dont l'identité n'a cependant pas été dévoilée.

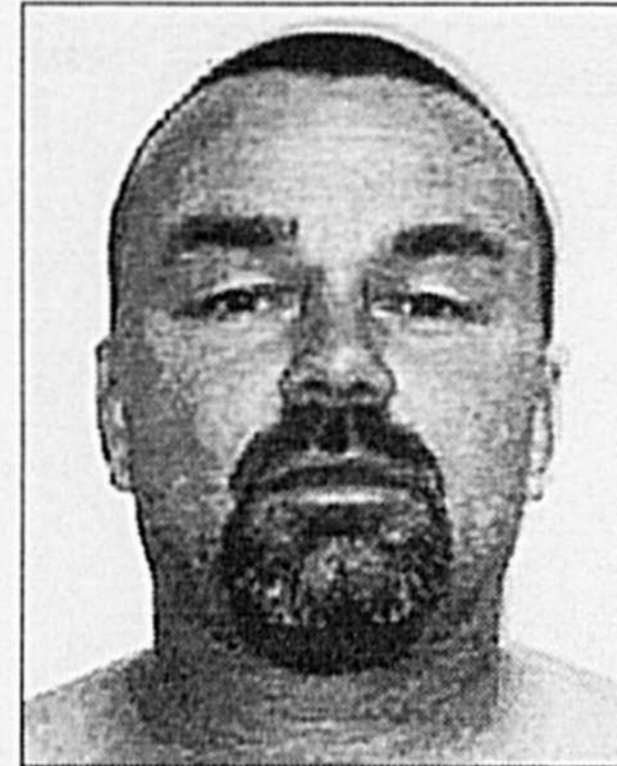
Outre les arrestations, les perquisitions

ont aussi permis de saisir 356 810 \$ en argent comptant, 2,5 kilos de cocaïne, 30 kilos de cannabis, une arme de calibre .38 et une arme de calibre .25. Plus de 400 policiers ont participé aux perquisitions.

De source policière, il semble que le chapitre South contrôlait le trafic de drogue sur le territoire de l'Île de Montréal ainsi que sur le territoire de la Montérégie depuis la tenue de Printemps 2001.



Gaétan KC Brisebois est toujours recherché par les policiers.



Michel Mike Bergeron a été arrêté lors de la perquisition à son domicile de Saint-Thomas-d'Aquin.

Fermeture de l'usine de Princeville

Olymel ne reviendra pas sur sa décision

Denyse Bégin

Les travailleurs de chez Olymel n'ont pas tardé à réagir à l'annonce de la compagnie qui décidait, début février, de mettre la clé dans la porte de son usine située dans la région des Bois-Francs.

Ils ont rapidement adopté un plan d'action pour contrer la fermeture, prévue pour le 28 mai, de l'usine qui fournit du travail à près de quatre cents travailleurs. Le 21 février, plus de deux cents personnes ont manifesté dans les rues de Princeville pour appuyer le maintien des activités d'Olymel dans cette municipalité, rapportait la Presse canadienne.

Les travailleurs, dont la plupart doivent être transférés à l'usine de Saint-Simon, ont demandé à rencontrer les dirigeants de l'entreprise.

« Une rencontre entre les représentants des travailleurs et la direction de l'entreprise est effectivement à l'ordre du jour de lundi prochain », a confirmé Paul Beauchamp, responsable des communications chez Olymel.

« Toutefois, notre position n'a pas changé. Olymel ne négociera en aucun cas le maintien de l'usine de Princeville. La fermeture de cette usine est une décision sur laquelle nous ne reviendrons pas, a mentionné M. Beauchamp.

« Nous sommes d'accord pour rencontrer les travailleurs, écouter ce qu'ils ont à nous dire et entendre leurs demandes s'ils en ont à formuler. Pour le reste, on verra bien. »

Cheminée dissimulée

Il s'en est fallu de peu

Marc Bouchard

Un bout de cheminée oubliée, une section de tuyau mal ramonée, voilà ce qui a bien failli causer la perte d'une résidence de la rue Demers, dans le secteur La Providence, dimanche dernier. Heureuse-

ment, la vigilance des pompiers et leur intervention rapide a permis d'éviter le pire.

Les pompiers ont d'abord été appelés sur les lieux pour un simple feu de cheminée. À leur arrivée, un vaste nuage de fumée s'échappait de la cheminée et de la bordure du toit. Ils ont rapidement éteint l'in-

centendie.

Mais bien que le feu soit complètement éteint dans l'âtre, et que toutes les pièces de bois aient été retirées, la fumée continuait de s'élever en masse. Les sapeurs ont donc dû faire appel à leurs confrères des autres casernes pour tenter de trouver la source de l'incendie.

Et c'est finalement après avoir défoncé la toiture qu'ils ont retrouvé un bout de cheminée enfouie dans l'entretoit et dont personne chez les résidents ne connaissait l'existence. Ce bout de cheminée laissait circuler la fumée, alors qu'un lourd amas de saletés, puisque bien entendu cette portion n'avait pas été ramonée, s'était littéralement enflammé.

Selon le lieutenant Pierrot Mongeau qui dirigeait les opérations, quelques minutes de plus et le feu aurait pu prendre de plus grandes proportions.

« Avec ce genre de feu, on ne sait jamais à quelle vitesse il va se propager, surtout que nous avons quand même dû travailler fort pour arriver à la source des flammes. Heureusement, tout s'est bien déroulé, et malgré les dommages causés par nos hommes qui ont défoncé les murs, il y a peu de dommages à la propriété » a-t-il expliqué.

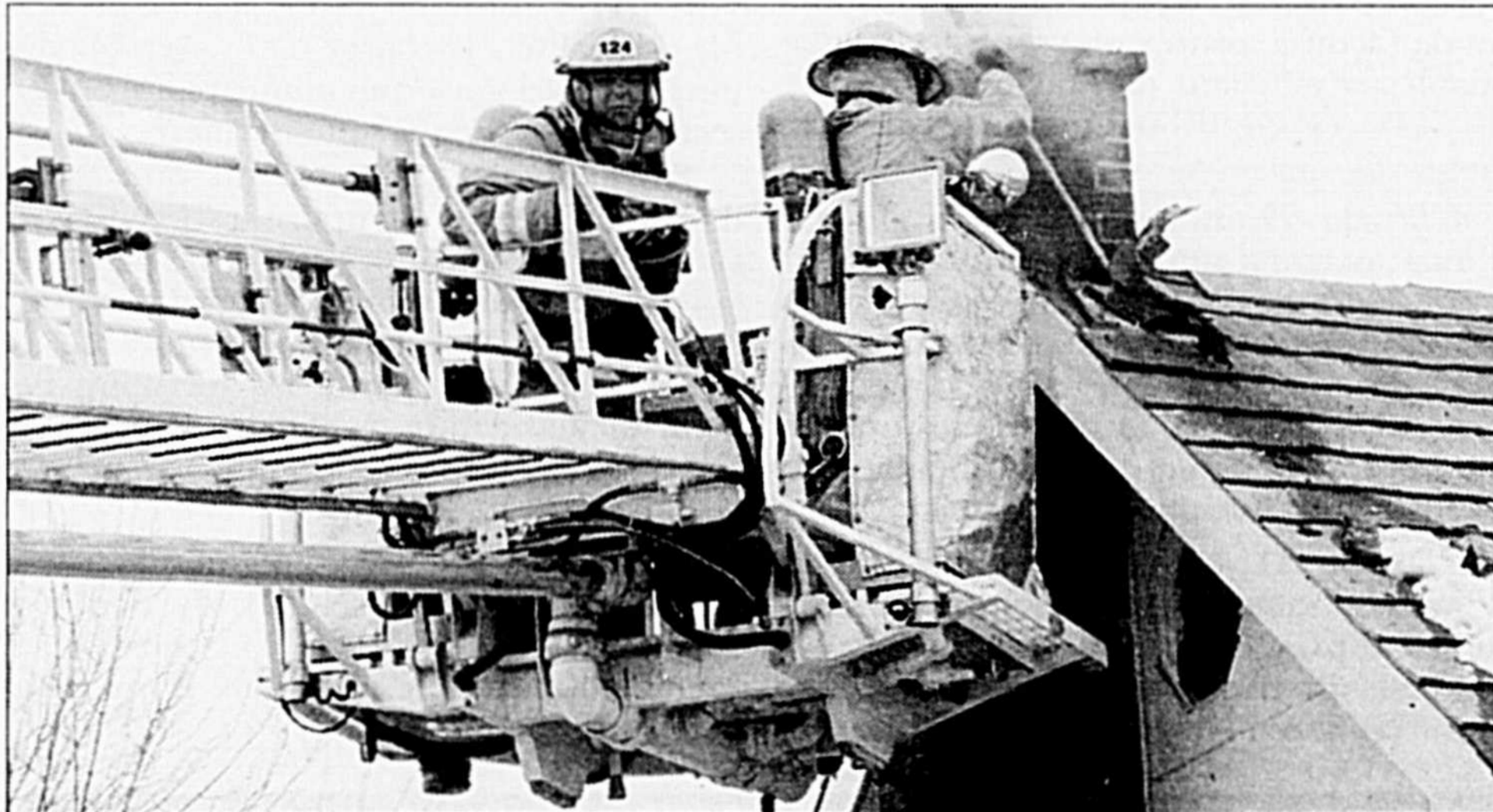


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Les pompiers ont dû défoncer la toiture et le côté pour s'assurer que les flammes étaient éteintes.



Restaurant
Casa Flora

Déjeuners
à partir de **3 25\$**
de 7 h à 11 h 30 lundi au vendredi
de 8 h à 14 h samedi et dimanche

GRATUIT* pour les enfants
(12 ans et moins accompagné d'un adulte) * menu pour enfant
* un enfant par adulte **LE DIMANCHE APRÈS 16 H**

SPÉCIAL DU MOIS
brochette
de la casa
filet de porc **7 95\$**

combo du chef
"filet de porc"
"brochette de la Casa
3 crevettes papillons"
* servis avec salade, riz, patates **10 95\$**

C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE ?
Il nous fera plaisir
de vous offrir votre
GÂTEAU



FESTIVAL DE LANGOUSTINES

Entrée escargots
Salade du chef
ou césar
Riz, patates,
 légumes



ou TRIO FAVORI

Entrée escargots
Salade du chef
ou césar
Filet de poulet
Filet mignon
4 crevettes papillons
Riz, patates, légumes

21 95\$

Léon Plante rappelle le laissez-aller dans les infrastructures municipales

Jean Dumont

Une fois de plus, le conseiller Léon Plante a tapé sur le même clou. « Il ne faut pas se conter d'histoire, ces dernières années, pendant que la Ville remboursait sa dette, — et c'est correct — il y a eu un laissez-aller au niveau de ses infrastructures. »

« Dans ce contexte, si on héritait de 40 millions de dollars demain matin, cet argent ne comblerait que les besoins actuels de mises à jour des immeubles sur le territoire. En une heure, il serait tout placé. Je défie encore une fois les autorités de la Ville de dévoiler publiquement l'état de nos infrastructures. »

Le conseiller de Sainte-Rosalie déplore que la Ville ait à relancer son programme de crédit de taxes dans le contexte où l'immobilier va bon train.

« Pendant trois ans, cela ne rapporte pas d'argent à la Ville et d'autant plus que l'on ajoute un 1 000 \$ pour les locataires, c'est un signe qu'il va manquer de l'argent à quelque part. On sait tous que le marché résidentiel est une grosse part des revenus municipaux. »

M. Plante rappelle à son collègue Réjean Pion qu'il erre s'il pense que le taux de taxes en 2008 sera de 1,01 \$ du 100 \$ d'évaluation.

« Nous injectons actuellement quelque chose comme cinq à sept millions de dollars pour maintenir nos infrastructures actuelles et voyez leur état présentement. En fait, il faudrait ajouter encore cinq millions

par année pendant quelques années pour faire du rattrapage. »

« En se basant sur le fait qu'un million de dollars, c'est l'équivalent de six sous du 100 \$ d'évaluation, cela peut vouloir dire que cela représente environ 30 ¢ d'augmentation du compte de taxes. On n'est plus à 1,01 \$ mais plutôt à 1,30 \$, une fois la dette remboursée. »

« Je suis peut-être à côté de la track com-



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©
Dans une petite municipalité, on fait rapidement le tour, dit Bernard Barré.

me le prétend mon collègue Pion, mais je lui rappellerai que le train s'en vient et que s'il ne se tasse pas, le train lui arrivera dans la face. »

De l'argent s'en vient

De son côté, Réjean Pion souligne qu'il ne faut pas crier au loup trop vite.

« Je le dit et le répète, M. Plante ne donne pas toujours la bonne information. Par exemple, le crédit de taxes en vigueur commencera inévitablement à rapporter de l'argent. Ainsi, il y aura un retour sur l'investissement. »

« Je pense simplement à des projets résidentiels comme l'ancien pénitencier où il s'est construit passablement de maisons et le développement sur la rue Des Seigneurs où ça construit à tour de bras. À cela, s'ajoute les investissements comme ING et d'autres dans les parcs industriels qui viendront dans les prochaines années. »

Toujours du rattrapage

Quant à Bernard Barré, il demande aux contribuables de ne pas s'attendre à une baisse drastique de 1,37 \$ à 1,01 \$ d'ici quelques années. « Peut-être que les élus du temps décideront de réduire le taux de taxes graduellement, je ne le sais pas. »

« C'est vrai qu'il y a du rattrapage à faire au niveau de nos immobilisations. Je dirais cependant à Léon Plante que nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Dans une ville de la taille de la nôtre et qui est âgée de 250 ans, il y aura toujours des investissements à faire. Après tout, ce n'est



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Il faudrait ajouter au moins 5 millions par année, prétend Léon Plante.

pas une petite ville de 4 000 habitants où rapidement tu peux faire le tour. »

M. Barré prétend que les élus qui ont ciblé la dette comme priorité numéro un à l'époque ont continuellement reçu l'appui de la population dans leur lutte.

« Le regroupement d'il y a quelques années a permis de commencer le principe d'équité et c'est là-dessus que nous travaillons. »

« Saint-Hyacinthe ne respecte pas le décret du regroupement »

Jean Dumont

Le 12 février dernier, les trois conseillers des ex-municipalités ont porté plainte au ministère des Affaires municipales estimant que la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe ne respecterait pas le décret de décembre 2001.

Prenant la parole lundi, Réjean Veilleux a souligné avoir « constaté à plusieurs reprises que le décret n'est pas respecté par l'administration municipale. »

Au surplus, le conseiller de la Ceinture Verte prétend que le maire Bernier aurait dû aviser les élus lors de la plénière du 23 février qu'il y avait eu une plainte.

« M. Bernier, dans un souci de transparence, vous auriez dû dire à ce moment-là que nous avions porté plainte. Pourtant, rien n'a été mentionné lors de cette réuni-

on », déplore-t-il.

Le maire lui a rétorqué qu'en matière de transparence, il n'avait pas de leçon à recevoir.

Les articles en litige

Quoi qu'il en soit, les trois conseillers estiment que cinq articles du décret n'ont pas été respectés.

L'article 15 stipule que chaque ex-municipalité doit contribuer au fonds de roulement de la nouvelle ville pour un montant de 10 % de son dernier budget.

M. Veilleux pense qu'un dossier comme le prolongement des égouts et de l'aqueduc pour le développement résidentiel Palardy, derrière le concessionnaire Baril Lincoln, doit être à la charge de ce secteur et non de l'ensemble de la nouvelle ville.

L'article 23 stipule que les dépenses liées à la gestion, l'opération et l'entretien

du réseau d'aqueduc et des réseaux d'égout sanitaire et pluvial de la nouvelle ville doivent être couvertes par des taxes distinctes de façon à assurer que seuls les contribuables bénéficiant de l'un ou l'autre de ces services contribuent à leur financement.

L'article 27 indique que dans le cas d'une ancienne municipalité qui a choisi d'étaler sur plusieurs exercices les mesures transitoires occasionnées par la mise en place des nouvelles règles de la comptabilité municipale, les coûts de ces mesures demeurent à la charge des contribuables du territoire de cette ancienne municipalité.

L'article 41 souligne que tout projet d'immobilisation pour lequel une demande a été présentée dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec avant la date d'entrée en vigueur du pré-

- Réjean Veilleux

sent décret et qui reçoit un accueil favorable est réalisé à la charge de l'ensemble du territoire de l'ancienne municipalité ou du secteur concerné de cette dernière.

Enfin, l'article 43 dit que toute dette ou tout gain qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite pour un acte posé par une ancienne municipalité reste au bénéfice ou à la charge des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.

Ici, les plaignants pointent le cas de l'inspecteur Pierre Laviguer.

Au ministère des Affaires municipales, on a dit au conseiller Veilleux que l'on mènerait une enquête. Un fonctionnaire a même contacté par téléphone le maire à cet égard.

L'harmonie d'un projet bien intégré

www.havredesdominicains.com

DOUVILLE NORD
secteur haut de gamme

VISITE LIBRE
Dimanche 10h à 16h
2605, Bousquet,
1280, Dalaire

 612\$ ^{/mois}	 568\$ ^{/mois}	 633\$ ^{/mois}	 622\$ ^{/mois}
 608\$ ^{/mois}	 622\$ ^{/mois}	 594\$ ^{/mois}	 Possibilité de reprendre votre logement

TERRAINS AUX ABORDS DU NOUVEAU PARC BOISÉ, DISPONIBLES

***INCLUS : TERRAIN, T.P.S., T.V.Q., INFRASTRUCTURE, BRIQUE QUATRE FACES, TOURBE AVANT, GOUTTIÈRES, 3 ANS DE CONGÉ DE TAXE FONCIÈRE, PLUS 1000 \$ EN ARGENT POUR LES LOCATAIRES.**

www.grouperobin.com
773-8358
770, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe
REG. 1 888-2088-47 0289684

Pas de statut particulier pour les producteurs agricoles



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Le maire Claude Bernier a confirmé lundi soir que les élus ont choisi d'abolir le district de la Ceinture Verte en vue des prochaines élections.

« L'orientation prise le 10 novembre dernier a été maintenue en plénière il y a une semaine à la suite d'un débat d'une durée de trente à quarante-cinq minutes où chacun a pu exprimer son point de vue. »

« Nous préférons l'annoncer à ce stade-ci pour que les gens sachent à quoi s'en tenir, même si au fond le ministère des Affaires municipales nous donne la possibilité de retarder cette décision. »

« La population des municipalités qui furent englouties par la fusion commence à peine à développer un sentiment d'appartenance à cette nouvelle ville. »

En effet, en raison du processus de défusion, Québec donnera la possibilité aux municipalités concernées d'attendre après la tenue des référendums pour déterminer le nombre de districts, plutôt que de faire un choix d'ici le 31 mai.

« Je comprends vos craintes, mais vous devez admettre M. Côté que depuis le regroupement les élus ont manifesté de l'ou-



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Avez-vous pensé, pesé et analysé les conséquences, se demande Donald Côté.

verture et de la compréhension à l'égard du monde agricole », a lancé le maire au porte-parole des opposants, Donald Côté.

De bonne foi avec les agriculteurs

Le maire a donné quatre exemples démontrant que la nouvelle Ville a été de bonne foi avec les producteurs agricoles.

« Parmi les 42 municipalités regroupées, je pense que Saint-Hyacinthe a été la seule à se doter d'un comité consultatif agricole. De plus, les 191 producteurs agricoles de notre territoire ont reçu à deux reprises de la correspondance particulière de l'hôtel de ville. »

« Puis, nous avons choisi de rembourser la part de 30 % exclue de la part du minis-

tère des Affaires municipales pour l'entretien des cours d'eau. »

« Finalement, si je nous comparé avec une ville comme Bécancour, dans la région de Trois-Rivières, nous avons aidé notre monde en diminuant le taux de la taxe foncière au moment de la hausse de l'évaluation municipale en janvier dernier.

« Là-bas, la hausse de l'évaluation atteint 41 % et la municipalité a quand même choisi d'augmenter de dix sous le taux de la taxe foncière, qui s'élève à 1,40 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pendant ce temps, sur notre territoire, le taux est de 59 ¢ à Saint-Thomas-d'Aquin et Paroisse Notre-Dame, 75 ¢ à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et de 81 ¢ à Sainte-Rosalie Paroisse. »

« Tous ces éléments manifestent notre

ouverture envers le milieu agricole et je peux vous garantir que cela va continuer à l'avenir même si le district de la Ceinture Verte sera incorporé à même les autres districts. »

Le porte-parole des « abolitionnistes » a tout de même rappelé que la hausse significative de l'évaluation des terres agricoles a permis à la Ville de maintenir un taux de taxes intéressant pour les urbains.

Pourquoi agir si rapidement?

Donald Côté explique par ailleurs que les élus auraient dû encore attendre avant de se positionner, notamment en raison du processus de signatures de registres.

« Le ministère dit aux municipalités impliquées dans de tels processus qu'il n'y a pas d'obligation à déposer rapidement les propositions de redécoupage avant la fin mai ne sachant pas comment les cartes des nouvelles villes seront reconfigurées. Pourquoi agir rapidement? Quel diable vous pousse à agir si rapidement? »

Monsieur Côté se demande au surplus si les élus ont pensé, pesé et analysé les impacts de leur décision sur les enjeux et les conséquences sur le processus qui s'amorcera en mai.

« La population des municipalités qui furent englouties par la fusion commence à peine à développer un sentiment d'appartenance à cette nouvelle ville. »

« Et voilà que vous vous apprêtez à lui infliger une nouvelle blessure à la veille de la mise en place d'un processus où les émotions et la sensibilité seront à leur paroxysme. Pourquoi provoquer? »

Le mot de la fin revient à Bernard Barré qui se félicite de cette décision.

« En se positionnant clairement à ce stade-ci, peut-être que cela va vous provoquer, mais vous devez quand même admettre qu'on fait preuve d'honnêteté. On n'est pas une gang d'hypocrites. On souhaite tout de même que vous restiez parce que la notoriété de la Ville de Saint-Hyacinthe repose en partie sur le monde agricole. »

Nouveau partenariat...

Pour Émilien Pelletier, l'intégration du milieu rural au sein des districts électoraux représente « un nouveau partenariat ».

« L'intégration est l'histoire la plus logique pour un rapprochement. Cela donnera aux agriculteurs plus de poids politique, à mon avis. »

« Il ne faut pas oublier que des gens dans le milieu urbain viennent du monde rural et vivent de l'agriculture dans leurs emplois de tous les jours. Ils ont

donc des racines du monde rural et à cet égard, l'ignorance entre les deux communautés est une chose du passé. Le fait d'enlever les barrières permettra un meilleur rapport. »

Le conseiller Réjean Veilleux ne partage pas cette vision.

« M. Pelletier, comment pouvez-vous affirmer bien défendre le monde rural quand cette année la Ville ne procédera pas à l'asphaltage du rang St-Simon. Il me semble qu'en 2004, c'est quelque chose d'inimaginable. »

Spécialités

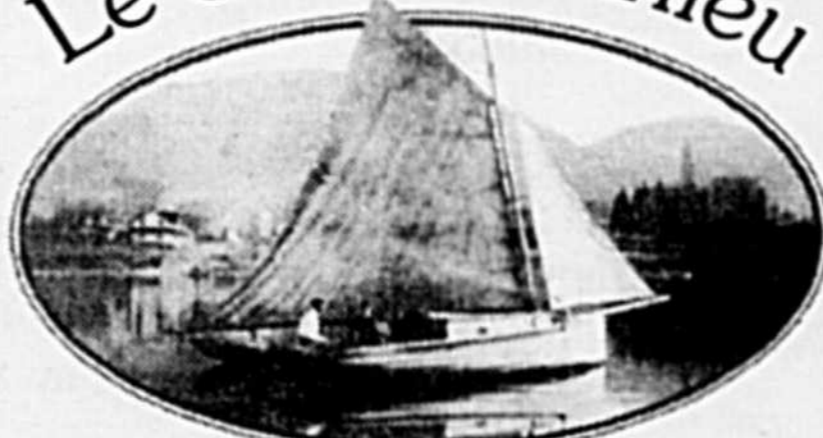
Sanglier • Cailles
• Cerf • Lapin • Pintade
• Canard • Bison

moules • poissons • fruits de mer
viandes • volailles • gibiers et grillades
plus de 20 choix en table d'hôte

80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beloeil

Réservation : (450) 467-7744 SANS FRAIS : 1-877-467-7744

Restaurant
Le Saint-Mathieu



Vieux Beloeil

0266149

Nous gérons les placements
les plus importants au monde:
les vôtres!



Stéphane Massé, dir.



Frédéric Morneau



Martin Dubreuil



Michel Barbeau



Jean François Bousquet



Francis Bousquet

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER:
www.financierebn.com



0018820

Veilleux doute de l'intégrité du maire Bernier

Jean Dumont

Le conseiller du district de la Ceinture Verte, Réjean Veilleux, a mis en doute le comportement du maire Claude Bernier au sujet du filtrage de l'information aux élus, lundi soir lors d'une autre tumultueuse séance du conseil.

« Je constate, et je ne suis pas le seul à le faire, que les informations ne nous sont pas transmises adéquatement, comme cela devrait l'être. Je suis en droit de penser que vous faites le contrôle de toute l'information aux élus de cette ville... notre ville », a-t-il lancé au maire.

« Dans l'administration de notre ville, il n'y a pas qu'un maire à ce que je sache. Il y a aussi treize conseillers élus par la population, qui ont droit de parole pour voir au bon fonctionnement de l'ensemble de tous les biens de la population. »

« Lorsque nous constatons que les renseignements ne sont pas divulgués aux élus en temps opportun, nous sommes en droit de nous poser des questions, plusieurs questions. »

Réjean Veilleux pense que l'information est filtrée par le premier magistrat.

« Je me pose certaines questions dont la justesse de l'information que vous nous donnez. Sur combien de dossiers, n'avons nous pas eu droit à l'information depuis le regroupement? Quel sera le lien de

confiance pour l'avenir. »

Monsieur Veilleux estime que le lien de confiance entre les élus de la nouvelle ville est absent.

« Si cela persiste, il y a un grave problème dans la façon d'administrer notre ville. Mon plus grand souhait est qu'à l'avenir cette situation soit corrigée, afin que nous puissions tous ensemble unir nos forces pour le succès de la nouvelle ville et le mieux-être de tous les citoyens. »



Un échange musclé entre Réjean Veilleux et le maire Bernier.

Photo Patrick Roger, Le Courrier

Les districts électoraux

C'est le dossier de la reconfiguration des districts électoraux qui a horripilé Réjean Veilleux.

Il prétend entre autres que les fonctionnaires de la MRC n'ont pas voulu lui donner de l'information.

« Quand j'ai voulu poser des questions, le fonctionnaire responsable du dossier m'a dit qu'il ne pouvait parler. Pour quelle raison et de quel droit. Sous quelle au-

torisation ou sous quelle permission se devait-il d'agir? »

Par ailleurs, le conseiller de la Ceinture Verte prétend que le maire n'a pas dit tou-

« Dans l'administration de notre ville, il n'y a pas qu'un maire à ce que je sache. »

te la vérité au sujet de la taxation lors de la présentation du dernier budget.

« Quand le maire dit que sur le territoire de l'ex-ville, il n'y a pas d'augmentation de taxes, c'est faux. Pour une résidence évaluée par le passé à 100 000 \$ et qui subit une augmentation moyenne de six p. cent en raison de la nouvelle évaluation, cela représente en fait près de quatre p. cent d'augmentation de taxes. »

« La raison est claire, autrefois, sur son taux de taxes foncières, en enlevant la dette, le contribuable payait 1,04 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette année, il paie 1,01 \$. En tenant compte qu'il paie aussi 55 \$ pour les égouts et non plus 45 \$, cela représente une hausse de près de 4 p. cent. »

Insinuations, demi-vérités et démagogie, réplique le maire

Jean Dumont

« Sachez que ce que vous venez de dire Monsieur Veilleux est teinté d'insinuations, de demi-vérités et surtout marqué par la démagogie », a vivement répliqué le maire Bernier aux propos de son collègue.

« Nous n'avons pas le même agenda politique monsieur. J'ai été élu pour construire la nouvelle ville. J'ai le goût de construire et non de détruire. »

M. Bernier prétend que Réjean Veilleux a fait des interventions depuis quelques semaines pour discréditer à la fois le maire,

les élus et le personnel de l'hôtel de ville. Qui plus est, il met en doute les décisions

« J'ai le goût de construire et non de détruire. »

du conseil et tente de troubler le fonctionnement de la Ville.

« C'est à tout le moins ce que je décède

de vos interventions. »

M. Bernier croit au contraire que de tout temps, tant à l'hôtel de ville depuis 1992 que par le passé à la direction de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, il a fait la preuve qu'il était un rassembleur et non un « diviseur » de troupes.

« Les élus actuels de Saint-Hyacinthe ne sont pas des *suiveux*, contrairement à ce que vous affirmez. Ce n'est pas Claude Bernier qui dictera la façon de penser à Réjean Pion, Huguette Corbeil, Émilien Pelletier et aux autres. »

Concernant le dossier des districts électoraux, M. Bernier juge logique que les

fonctionnaires de la MRC aient à travailler avec un seul intervenant, en l'occurrence le maire, et non les treize conseillers municipaux.

Par rapport au dossier de la campagne de financement de la salle de spectacles, M. Bernier juge préférable que les élus ne soient pas encore mis au parfum surtout que les rencontres avec les mécènes potentiels sont encore secrètes à ce niveau.

À cela, Huguette Corbeil pense que si les conseillers étaient au courant, certains n'hésiteraient peut-être pas à en dévoiler la teneur aux médias, et principalement au Courrier.

BINGO
APRÈS-MIDI SAMEDI 13 h 30
3 500 \$
 Possibilité de 4 000 \$

Un Petit Tour **c'est PAYANT** et divertissant !

Régie des alcools, des courses et des jeux

Le Petit Tour

Québec 18 ans et plus

La maison BINGO maskoutaine inc.

Informations: **261-0193**

455, rue Duclos, Saint-Hyacinthe Ancien Woolworth

« Le charme d'un petit hôtel »

Brunch gourmand **25⁹⁵\$** tous les dimanches à partir de 11 h
 demi-tarif pour enfants de 10 ans et moins

Hostellerie Rive Gauche

Hébergement (22 chambres)
 SALLES DE RÉCEPTION ET DE RÉUNION
 pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes

Nouveau
 à partir du 6 mars
petit déjeuner
 tous les samedis de 7 h 30 à 14 h 30

1810, boul. Richelieu, Beloeil (450) 467-4477
 info@hostellerierivegauche.com

Ce qu'il vous manque... nous l'avons

NOUVEAUTÉ : La brosse laser qui augmente le volume des cheveux grâce à l'élargissement des follicules.

Prenez rendez-vous, consultation gratuite

HAIRFAX

773-9191 Clinique Capillaire SAINT-HYACINTHE 773-9191

SOLUTIONS à la calvitie

- la prévention
- le remplacement esthétique
- la microgreffe folliculaire

Dr François Laplante Omnipraticien

Stationnement au centre-ville : des solutions se confirment

Le comité mis sur pied par la Ville de Saint-Hyacinthe pour étudier la problématique du stationnement engendrée par la construction de la salle de spectacles a formulé diverses recommandations susceptibles de solutionner en grande partie cette problématique.

La localisation de la salle à l'intérieur des limites du stationnement centre-ville entraîne la disparition de 198 cases de stationnement.

Le premier objectif consistait à faire en sorte de récupérer la totalité de ces cases.

Le travail du comité aura permis d'identifier divers travaux de réaménagement des espaces publics avoisinants et de

revoir le stationnement sur les rues adjacentes, de telle sorte que 167 des 198 cases perdues seront récupérées.

Dans cet esprit, des travaux importants seront réalisés dès la fin de l'hiver afin de transformer le stationnement ceinturé des rues Saint-Antoine, Hôtel-Dieu, Marguerite-Bourgeoys et Saint-Joseph.

La Ville a d'ailleurs confirmé sa volonté de réaliser ces travaux avant que ne débute le chantier de la salle de spectacles.

De plus, il faut rappeler que d'autres travaux réalisés en novembre 2003 dans une section non asphaltée du stationnement centre-ville, le long de la promenade Gérard-Côté, avaient déjà permis d'aug-

menter de façon significative les espaces de stationnement disponibles.

Cases manquantes

Quant aux 31 cases de stationnement manquantes, les autorités municipales poursuivent les discussions devant permettre l'acquisition de terrains vacants ou de bâtiments du secteur privé afin de convertir ces espaces en cases de stationnement.

Il est évidemment souhaité que ces aménagements puissent se concrétiser à proximité du site de la salle de spectacles.

Par ailleurs, des solutions alternatives ont été envisagées pour répondre à la demande accrue les soirs et les fins de semaine de spectacles.

En périphérie du site, des terrains de stationnement inoccupés pendant ces périodes stratégiques peuvent être utilisés avec l'accord des propriétaires et des entreprises concernées.

Tout est mis en œuvre afin de minimiser les impacts de ce projet sur les infrastructures de stationnement au centre-ville. Évidemment, l'arrivée d'une salle de spectacles implique un achalandage additionnel qu'il faut être en mesure de gérer.

Les retombées d'un tel équipement pour le centre-ville, la Ville et la région sont indéniables. Il y a, bien sûr, des impacts moins agréables comme la circulation et le stationnement que toutes les parties impliquées s'efforcent de minimiser.

Le tennis après la culture

Jean Dumont

Le projet de construction de six courts de tennis en terre battue dans le secteur Christ-Roi écopera pour l'augmentation des coûts de la salle de spectacles.

Le conseil a en effet décidé lundi dernier que l'on mettra sur la glace ce projet qui devait se réaliser à compter du printemps. L'enveloppe budgétaire du projet s'élevait à 400 000 \$.

« Pour le moment, le projet est retardé. Nous avons soumis aux élus une liste de projets susceptibles d'être retardés ou restructurés en raison de la construction de la salle. Tout dépendant de l'évolution des coûts pour la salle, la construction du tennis pourrait commencer à l'automne ou encore être retardée l'an prochain. Toutefois, il est bel et bien dans l'intention du conseil de garder le projet au Christ-Roi », précise le directeur général, Alain Rivard.

Les autres projets d'immobilisations prévus en 2004 se réaliseront tel qu'annon-

cé à l'automne dernier. Toutefois, la Ville les suivra attentivement afin qu'il n'y ait pas d'écarts budgétaires trop considérables.

Le manque à gagner pour la salle s'élève à 960 000 \$.

Si pour l'heure, on se croise les doigts pour l'ouverture des soumissions prévues pour le 26 mars prochain, il y a malgré tout de bonnes nouvelles.

« Avec l'annonce du remboursement de la TPS, cela correspond à environ 200 000 \$ uniquement pour la construction de la salle de spectacles », souligne monsieur Rivard.

Qui plus est, en se basant sur les dépenses de l'an dernier, le remboursement de la TPS rapportera plus de 463 000 \$ dans les coffres de la Ville. Dans les prochaines semaines, il y aura aussi la présentation de deux budgets, un premier au fédéral qui se verra certes généreux en raison des prochaines élections qui s'annoncent, et un autre au provincial.

Un contrat le 19 avril

Comme on sait, la Ville a choisi d'y aller par étapes pour ses soumissions. Cela lui permettra peut-être d'étaler ses dépenses dans les deux prochaines années financières et ainsi éviter un règlement d'emprunt.

Pour la partie de l'ex-ville de Saint-Hyacinthe, on dispose d'une enveloppe de 6,6 millions de dollars dans des projets d'immobilisations en 2004.

Selon l'échéancier, la Ville octroiera le 19 avril prochain son contrat pour la construction de la structure de la salle.

En se basant sur les projets de Terrebonne et de Rimouski, on prévoit que les soumissions seront d'un peu plus de six millions de dollars.

La Ville se garde une enveloppe de 216 000 \$ pour la décontamination du site. Les plus vieux se rappelleront peut-être qu'il y avait une fonderie sur le site du stationnement Plaza jusque dans les années 1940.

Au début des travaux de construction, on creusera dans certains secteurs pour y déceler des problèmes potentiels de contamination. Le roc ne serait qu'à une vingtaine de pieds.

Une autre enveloppe, de 250 000 \$, dite de contingence, est prévue pour des dépassements de coûts.

Cet automne, la Ville retournera en appel de propositions pour la partie intérieure de l'édifice, à savoir les sièges, la sonorisation, l'acoustique, les équipements et la partie du foyer.

L'adjudication des contrats pour cette partie devrait se faire à la fin de la présente année ou encore au début de l'an prochain.

La fin des travaux est toujours prévue pour avril 2005. La salle devrait ouvrir au public deux mois plus tard.

CLINIQUE DE CHIRURGIE ET D'ESTHÉTIQUE

NOVANI

(450) 250-7878

- Épilation au Laser en toute sécurité Pour hommes et femmes
- Aisselles : 29,95 \$* / par traitement
- Bikini : 49,95 \$* / par traitement
- * par traitement + 1er versement de 90 \$ + taxes

- Micro Dermabrasion Cicatrices d'acné - Taches pigmentaires - Vergetures - Ridules etc.
- Traitement à l'oxygène
- Liposuccion Botox - artecoll - hylaform (traitements des rides) en collaboration avec les cliniques du Dr François Laplante omnipraticien

0288360

Incroyable !

1 seule paire À partir de

Monture et verres (simple vision plastique)	54,00 \$
Monture et verres (double vision plastique)	99,00 \$
Monture et verres (progressif plastique)	139,00 \$

➤ SERVICE ➤ QUALITÉ ➤ PRIX

F. FARHAT
LUNETTERIE
Pour plaire à tout prix !

1375, rue Gauvin
ST-HYACINTHE
Face au Restaurant Le Four (coin Boul. Laframboise et Gauvin)

774-3900

Sur rendez-vous examen de la vue par un optométriste

0277982

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Brian R. Gagné
Conseiller en placement
261-5259

**Planification
et conseils
de placement
Gamme complète
de services
professionnels**

Guy D'Astous
Conseiller en placement
261-5274

Pour tout renseignement sur :

- Planification de la retraite
- Stratégies de portefeuille
- Placements avec avantages fiscaux
- Placements internationaux

Appelez nous sans tarder

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet!
La source d'information la plus complète sur le RER: <http://financierebn.com>

Membre FCPE

4-558620

Mercredi 3 mars 2004 - Le Courrier - A-7

Éditorial

Le référendum APRÈS l'élection

Le chef du Parti québécois est un homme de vastes horizons et apparemment, il aime en changer au gré de ses propres visées.

Si avant l'élection du 14 avril 2003, Bernard Landry avait galvanisé ses troupes autour d'un objectif irréaliste de 1000 jours avant le grand soir de l'indépendance, il est revenu à la charge avec un autre rêve.

Il propose ainsi à ses militants de remporter l'élection qu'il situe lui-même en 2007, bien sûr sous sa houlette car il ne voit personne d'assez qualifié dans les forces actuelles pour lui succéder.

D'un seul coup, il règle et la succession et l'élection. Dans sa boule de cristal, c'est assuré que le PQ l'emportera et c'est évident que c'est lui qui redeviendra premier ministre, lui qui n'a jamais été élu à ce poste.

Naturellement, après l'élection gagnante, M. Landry promet un référendum qui ne peut faire autrement qu'être lui aussi gagnant. Que les Québécois aient dit non deux fois, ça ne fatigue guère les indépendantistes. Si dans le sport, une série deux de trois ou trois de

cinq prend fin quand un club remporte le maximum de victoires, en politique péquiste, c'est différent : la première victoire, même par la peau des dents, les consacre champions à jamais. Enfin...

La proposition Landry est toutefois moins risquée que le pari de plusieurs radicaux du PQ qui envisagent de tenir une élection référendaire ou de la transformer en pareil exercice.

Travestir ainsi une élection et permettre qu'un jugement sur un programme politique donne lieu à un changement aussi fondamental qu'une sécession, c'est faire fi de la démocratie.

Même pour un grand nombre de partisans souverainistes, une telle tactique serait irrespectueuse des règles du jeu. Le député Léandre Dion par exemple ne penserait pas pour le recours à un raccourci de cette espèce.

Pour le Parti québécois, l'élection référendaire, c'est suicidaire. Si le PQ veut obtenir la moindre chance de défaire les libéraux dans une élection, c'est en dissociant l'élection du référendum. En cela, M. Landry a raison.

Doit-il rester chef, c'est une autre question et le clan péquiste votera peut-être NON.



Jean VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca



COMMENTAIRES

Un leader ou un picosseux?

Le haut fait d'armes du député Jean Lapierre quand il occupait les arrières-banquettes libérales au nom des électeurs du comté voisin de Shefford, ce fut d'être passé dans le camp souverainiste.

Pas par conviction profonde, mais parce qu'ayant appuyé Paul Martin, il s'était retrouvé Gros-Jean comme devant après la victoire de Jean Chrétien. Officiellement, cette défection survenait après l'échec de Meech, ce qui colorait gentiment le passage chez les troupes de Lucien Bouchard.

Mais alors pourquoi toute cette agitation à son arrivée comme leader québécois de Paul Martin au Québec? Est-ce que son passage à CKAC et à TQS en a fait un politicien indispensable? Est-ce que M. Lapierre possède le charisme et la puissance nécessaires pour en décou-

dre avec les ténors du Bloc et du PQ en campagne fédérale?

Jean Lapierre fut un député aimé de ses électeurs, as du méméage et des cocktails et repas à 200 \$ et plus le couvert. Mais savoir et diffuser des détails croustillants sur la vie des personnalités politiques, ne transforme personne en leader. Et M. Lapierre, tout souriant, tout amène fût-il, ne sera sans doute pas un homme politique transcendant dont l'histoire se souviendra. Il sera davantage un picosseux.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de BOOM FM 106,5, à 7 h 10 et 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

Mon Dieu,

Jadis dans le petit catéchisme, on apprenait à distinguer les péchés : véniels et mortels, le péché originel, le péché mignon, un de mes favoris, même si ce n'était pas décrit au catéchisme, et les fameux péchés capitaux.

Comme la langue est vivante et évolue constamment, il suffit d'entendre Ron Fournier la massacrer, comme les moeurs aussi s'adaptent, je vous suggérerais humblement une modification à certaines appellations.

Je serais d'accord à conserver la paresse, l'avarice, la colère, l'envie et l'orgueil parmi les péchés capitaux ou

péchés laids.

Mais ne croyez-vous pas que la gourmandise, surtout devant un porto à la couleur exaltante ou devant une mignardise au chocolat, et que la luxure, devant ce que je n'ose nommer et décrire en votre présence, seraient mieux catalogués si on les logeait parmi les péchés capiteux?

Il me semble que ça nous déculpabiliserait et que ce serait plus proche de la réalité et de ses effets.

En toute douceur, soumission et humilité,
Lucien Labadie

Rayons de soleil

L'amour n'a pas besoin d'être célébré. L'amoureuse, oui.

On n'enseigne pas l'amour. On aime.

Le sens le plus utile à l'homme est sans doute le sens commun.

La vie n'est pas une suite d'événements, mais un enchaînement d'événements.

Si vous prêtez attention à la personne qui vous parle, vous passerez pour un génie.

Le regret d'hier et la peur du lende-

main ont une propriété commune : celle de nous faire perdre la saveur de l'instant présent.

Protéger un enfant, ce n'est pas l'empêcher d'avoir mal, de souffrir ou d'avoir peur. C'est l'accompagner dans ses souffrances et ses peurs et lui apprendre à les vaincre.

On peut avoir des raisons d'être malheureux. Pas de le rester indéfiniment.

Quelques pleurs arrosent l'amour. Trop le noient.

Albatros des mers

FONDÉ EN 1853
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

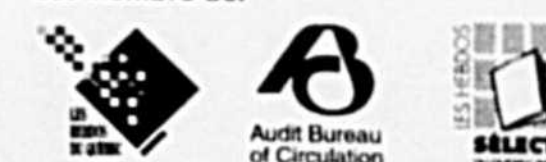
Éditeur
Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Denyse Bégin
Marc Bouchard
Jean Dumont
Véronique Lemonde
Mylène Richard
Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand
Photographes
Robert Gosselin
Patrick Roger

Directeur de la publicité
Guy Roy
Publicitaires
Louise Beaugard
Sylvie Beurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Isabelle St-Sauveur

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Nathalie Brouillard
Linda Douville
Directrice de la production
Josée Cusson
Directeur technique
Normand Gonneville
Contrôleur
Monique Laliberté
Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 15 la semaine - 43\$ par année. Poste: au Canada 43\$ par année, à l'étranger du Canada: 175\$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:



Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 Télécopieur: 450 773-3115

Courriel: admin@dbcomm.qc.ca

Site web: www.dbcomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental D.E. Inc., division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7. Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898

◆ Lettres ouvertes ◆

Salle de spectacle et Coopérative d'habitation... Les mêmes arguments!

Les élus de la Ville de Saint-Hyacinthe ont demandé des soumissions pour la construction du projet de salle de spectacle. C'est un projet très structurant pour notre ville que j'appuie sans réserve.

Mais en reprenant les arguments qui sont mis de l'avant par les élus pour justifier un tel investissement, on se rend compte qu'ils sont en tout point les mêmes que ceux présentés par les coopératives d'habitation. En effet, depuis 1997 les coopératives d'habitation tentent de faire accepter à ces mêmes élus un projet de construction de 20 logements pour des ménages à revenus faibles et modestes et pour lequel la réponse est jusqu'à présent NON.

Voyons les arguments.

Le projet de salle de spectacle compte sur l'apport de fonds des gouvernements pour la réalisation du projet. Si l'apport des gouvernements n'est pas utilisé localement il sera redistribué ailleurs.

La coopérative d'habitation bénéficie aussi d'un apport de fonds du gouvernement provincial. De plus, quand l'apport du gouvernement n'est pas utilisé localement il est redistribué ailleurs.

La salle de spectacle génère des retombées économiques : crée des emplois, accueille des ménages qui consomment dans les commerces locaux, etc. et crée un déficit.

Les coopératives d'habitation créent des emplois, accueillent des ménages qui consomment dans les commerces locaux etc. et les résidents assument la totalité des coûts d'opération.

La salle de spectacle est un besoin que de nombreuses études ont démontré.

Les coopératives d'habitation constituent un besoin puisque 3 500 ménages (33 % des ménages de Saint-Hyacinthe) paient plus que la norme de 25 % pour se loger.

Voilà pour la comparaison des arguments.

Mais bien au-delà des arguments, le logement est un besoin de base. Le logement constitue le meilleur moyen pour lutter contre la pauvreté. Surtout quand la formule coopérative suppose un effort particulier de prise en charge par les locataires pour s'en sortir. Il s'agit d'un potentiel de dynamisme pour la collectivité.

D'autres villes investissent. Une ville riche comme Saint-Hyacinthe devrait faire son effort. Cet effort serait une preuve de la sensibilité des élus aux problèmes des plus démunis.

Guy Laflamme
Intervenant en logement social
et coopératif

Paul Martin devrait démissionner

Considérant que Paul Martin a participé à faire une loi qui permet à la Barbade de devenir un échappatoire fiscal et que sa compagnie, Canada Steamship Lines en a beaucoup profité. Cette loi a été votée avec effet « rétroactif » pour lui permettre de sauver des milliers de dollars. Quelle honte pour un premier ministre! Scandale!

Considérant qu'il savait que Jean Chrétien avait créé le programme des commandites lorsqu'il était ministre des Finances et que ce programme servait à engraisser des amis du Parti libéral, lesquels ont versé généreusement dans la caisse de parti. Scandale!

Considérant que Paul Martin s'est retiré du ministère des Finances dans le but de se protéger des scandales des commandites pour mieux préparer sa venue en tant que premier ministre. Scandale!

Considérant que Paul Martin et le Parti libéral ont été incompetents dans le dossier sur la loi du Contrôle des armes à feu, lequel a coûté selon la vérificatrice un milliard de dollars et coûtera probablement plus de deux milliards de dollars. Scandale!

Considérant que Paul Martin est un menteur incroyable qui a déclaré aux premiers ministres des provinces qu'il ne pouvait pas exaucer leur demande d'argent supplémentaire pour la santé, car le gouvernement terminera l'exercice financier avec à peine deux milliards de surplus que Jean Chrétien leur avait d'ailleurs déjà promis. Mais bizarrement le gouvernement aura un surplus d'exercice de cinq milliards de dollars. Scandale!

Considérant que Paul Martin a soutiré le surplus de vingt milliards de dollars de l'assurance emploi pour réduire la dette canadienne et par la suite couper dans les versements aux travailleurs payeurs. Scandale! Taxe déguisée!

Considérant que le surplus de l'assurance emploi sera de 40 milliards de dollars et que Paul Martin ne recommande pas une consultation publique sur ce que son gou-

vernement devrait faire de ce surplus. Scandale!

Considérant que l'Ontario et le Québec ont de la difficulté à équilibrer leur budget depuis les coupures sauvages des paiements de péréquation sous Paul Martin, ministre des Finances. Scandale!

Avons-nous toujours une confédération?

Considérant l'ingérence continuelle de ce gouvernement dans les compétences provinciales pour dépenser les surplus d'argent que sont nos taxes et impôts. Exemple récent dans les municipalités. Scandale!

Considérant que ce gouvernement a perdu tout contrôle sur les dépenses : le voyage de la gouverneure générale Adrienne Clarkson a coûté cinq millions de dollars au lieu du million annoncé en Chambre des Communes. Mensonge éhonté! Scandale!

Considérant l'incompétence du gouvernement libéral de Jean Chrétien et de Paul Martin à gérer les finances du pays...

ex. : le Programme des armes à feu; le Programme des commandites; le surplus de l'assurance emploi sur le dos des travailleurs; les voyages des ministres et des hauts fonctionnaires, les paiements des péréquations, les primes de départ et les nominations d'amis à des postes payants lorsqu'ils quittent le gouvernement.

Les Canadiens sont en droit de demander à Paul Martin de démissionner et d'organiser un congrès à la chefferie pour le printemps et remettre les élections à l'automne 2004.

Espérant que nous aurons droit à une campagne qui ne sera pas mensongère et les promesses que feront les politiciens seront raisonnables et réalisables.

N'imitiez pas P.E. Trudeau ni Jean Chrétien!

Gilles Lapointe
Saint-Hyacinthe

Ça va finir par fondre...

Il y a environ trois semaines, je dénonçais le déblaiement de l'intersection Papineau et Laframboise. Trois accidents en deux semaines, un quatrième le lendemain de mon envoi dans le journal.

Je voudrais m'excuser auprès des personnes qui auraient pu se sentir froissées de cette plainte. J'ai souvent tendance à être impatient. Pourquoi s'énerver? Il n'y a pas eu de mort.

Faut pas être pressé. Le conseil de Ville vote pour enlever des interdictions de virage à droite : le service des travaux publics

envoie son équipe d'urgence et trois mois plus tard c'est fait. Une erreur de signalisation à l'intersection de Castelnau et Laurier : le même service ne fait ni une ni deux et là y met le paquet. La correction n'a pris que deux mois.

On nous annonce +5 degrés et de la pluie cette semaine, j'aurais dû y penser qu'avec la méthode Lalonde cela finirait par fondre.

Gilles Archambault
Saint-Hyacinthe

Reconnaissance d'un accidenté de la route

Suite à un grave accident de la route survenu le 22 décembre 2003 à Saint-Charles-sur-Richelieu, je tiens à remercier publiquement tous les intervenants qui m'ont secouru et se sont occupés de moi à ce moment-là : les pompiers volontaires de Saint-Charles qui m'ont dégagé de mon véhicule accidenté, les agents de la Sûreté du Québec, présents sur les lieux, les ambulanciers qui m'ont transporté avec soin vers l'hôpital Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe, et une fois hospitalisé, tout le personnel hospitalier, à partir de l'urgence, en passant par l'orthopédie, le cinquième étage où j'ai séjourné une semaine et la physiothéra-

pie.

Tous ces gens se dévouent pour leurs patients, et même s'il manque de personnel, comme au temps de Noël par exemple, ils font tout en leur pouvoir pour assurer le bien des gens hospitalisés. Sincères remerciements à tous, continuez votre beau travail!

Reconnaissance également à tous ceux qui m'ont visité à l'hôpital et qui ont pensé à moi; cette solidarité humaine m'a beaucoup touché.

Michel Tétreault
Saint-Charles-sur-Richelieu

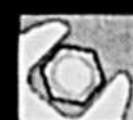


Passionné de moto ?

Vivez la route en toute tranquillité
avec MOTOASSIST^{MC} et Le Groupe
Desmarais Pinsonneault & Avard !

Une assistance routière gratuite offerte avec l'assurance moto
CLUB 14 Québec. Pour en profiter des maintenant, appelez

Le Groupe Desmarais Pinsonneault & Avard au
(450) 796-3321 ou sans frais au 1 800 361-9866



CLUB 14
Québec



LE GROUPE DESMARAIS
PINSONNEAULT & AVARD

La Passion de Jésus-Christ : une controverse qui fait réfléchir

Un film sur la passion de Jésus-Christ! Étonnant qu'en 2004, cette histoire soulève autant de polémiques. Il s'agit d'un film troublant, émouvant et provocant. On a de la difficulté à imaginer que celui qui se disait le Fils de Dieu ait été l'objet d'une telle violence.

Certains affirment que le film La Passion de Jésus-Christ présente les Juifs comme étant responsables de la mort du Christ. Mais en réalité, ce ne sont pas seulement les Juifs qui sont responsables de la mort du Christ. Pilate, le procureur romain de la Judée est celui qui a donné l'ordre officiel de mettre Jésus à mort. Puis, il y a les soldats, non juifs, qui ont traité Jésus avec une grande cruauté. Ce sont eux qui se sont moqués de lui, ont craché sur lui, l'ont frappé, flagellé, lui ont mis une couronne d'épines sur la tête, pour ensuite le traîner dans les rues comme un ennemi public, pour finalement l'exécuter à la

croix.

Mais, en fin de compte, ne sommes-nous pas tous responsables de la mort de Jésus? Le prophète Ésaïe a écrit : « l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous » (Ésaïe 53:5-6). Mel Gibson a tenu, dans le film, à ce que se soit ses propres mains qui enfoncent les clous dans les mains du Christ. En fait, ce sont nos péchés à tous qui sont contenus dans ces clous.

Peut-être dites-vous : « Je n'irai pas voir ce film parce qu'il est trop violent ou parce que je ne suis pas croyant ». Je vous dirais au contraire, d'aller voir le film, pour comprendre quel prix Jésus a payé pour nos iniquités, pour sauver les pécheurs que nous sommes. L'attitude à avoir en regardant ce film, ce n'est pas d'éprouver de la colère à l'endroit des Juifs, mais plutôt de nous laisser interpeller par tant d'amour. Pourquoi le Fils de Dieu a-t-il enduré toute cette souffrance physique, morale et spirituelle? Ce

film fait réfléchir, car il nous fait saisir la valeur que nous avons aux yeux de Dieu et il nous rappelle que le Fils de Dieu a donné sa vie pour nous en mourant sur la croix.

**François Turcotte, pasteur
Église Évangélique Baptiste
de Saint-Hyacinthe**

La lumière au bout de la noirceur

M. Beauregard, agriculteur

Vous êtes-vous vraiment déjà demandé pourquoi tant de gens délaissent l'Église?

Ça m'étonnerait fortement. Laissez-moi vous énumérer quelques raisons. Historiquement, la religion est presque toujours au centre de toutes les guerres même si elle prône l'amour et la paix. Vous n'avez qu'à prendre comme exemple le Liban où les victimes se sont entassées, le conflit Israël-Palestiniens qui n'en finit plus et même les événements du 11 septembre 2001 où la religion fanatique en est partiellement responsable.

Vous prétendez que l'Église aime ses fils et ses filles alors qu'elle veut garder les femmes inférieures à l'homme. On les empêche même d'être maîtres de leur corps en condamnant l'avortement, on les empêche de prêcher dans leur propre Église. L'Église condamne la sexualité ouverte et l'homosexualité. Est-ce ça de l'amour?

On a fait subir un sort atroce aux orphelins de Duplessis, et ne nous demandons pas pourquoi tant de gens recherchent leurs parents biologiques auprès de Claire Lamarche, la religion est responsable de ce fait, car si les filles mères avaient été plus encadrées et surtout entourées d'amour on n'en serait pas là aujourd'hui, mais l'Église condamnant toute forme de sexualité et n'acceptant aucune erreur des se-

ouailles, ces jeunes filles ont été bafouées et même jetées à la rue à cause de ce fait.

Alors aujourd'hui les gens veulent être maîtres de leurs pensées et ne pas se faire dicter leur conduite et s'aperçoivent des malheurs qu'ont causés l'Église au fil du temps, alors pour ces raisons les jeunes et les un peu moins jeunes sont intéressés par la liberté de la pensée, que ne leur confère pas la religion.

La lumière s'éteint pour la religion, mais pour moi c'est plutôt la lumière au bout d'une grande période de noirceur.

**Michel Brodeur
Saint-Hyacinthe**

Est-ce que nos élus fédéraux vont s'en « tirer » encore?

Les scandales se multiplient à l'intérieur de notre gouvernement fédéral canadien, il s'en ajoute à toutes les semaines. La longue liste semble être sans fin dont le pire des pires connu à ce jour est sans doute celui du registre canadien « inopérant et inefficace » des armes à feu qui devait NOUS coûter un ou deux millions de dollars. Il est maintenant aligné pour NOUS coûter deux milles millions de dollars ou, si on aime mieux et qui est la même chose, deux milliards de dollars, ce qui est mille fois plus. Notre dispendieux gouvernement va avoir de la difficulté à battre ce championnat là de dépassement toutes catégories.

Ce registre est vraiment inefficace puisqu'il a été dit et écrit que ça n'empêcherait même pas un M. Marc Lépine de renouveler une tuerie comme celle de l'École polytechnique où il y a eu 14 tués le 6 décem-

bre 1999 puisque son arme était déjà enregistrée et que ce genre d'arme est encore disponible sur le marché officiel.

Nos élus au pouvoir et leurs nombreux petits amis semblent dépenser sans compter, comme si ce n'était pas l'argent de nos taxes et vont probablement, comme à l'habitude, s'en tirer sans trop de dommages autre qu'une chance un peu diminuée de se faire élire de nouveau puisque l'électeur désabusé moyen a souvent la mémoire un peu courte.

Le scandale des commandites est plus présent dans nos médias mais il est bien moins coûteux pour nous payeurs de taxes. À trois cent cinquante millions de dollars, c'est presque une aubaine à comparer au registre des armes à feu.

**Gilles Bousquet,
Saint-Hyacinthe**

**EFFECTIVEMENT,
VOUS POURRIEZ
RECEVOIR VOTRE
REMBOURSEMENT
PLUS RAPIDEMENT**

Notre service de transmission électronique vous permet de recevoir

**QUAND LE
GOUVERNEMENT
AURA UN
SERVICE À L'AUTO**

vos remboursements beaucoup plus rapidement

H&R BLOCK

Tout simplement génial.

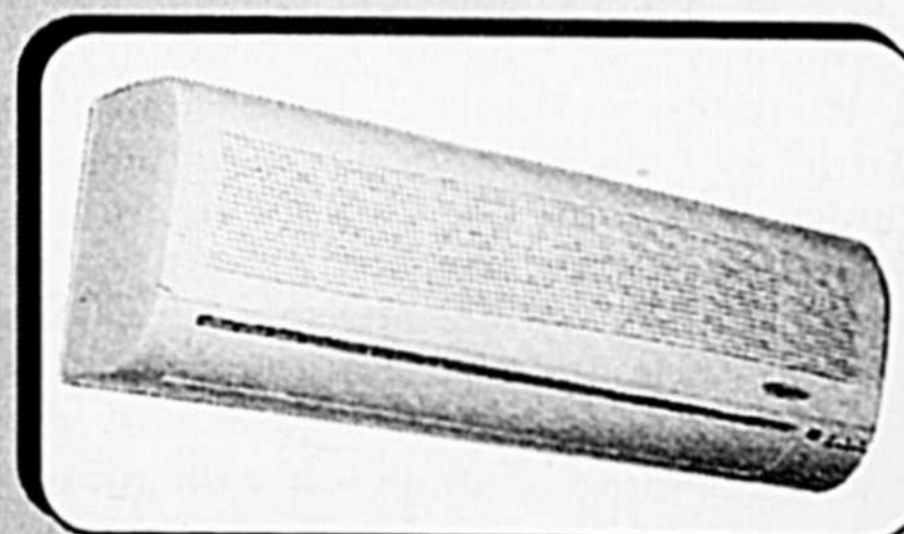
2605, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe, Qc
(450) 773-4711

Heures d'ouverture
lundi au mercredi : 9 h à 18 h
jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
samedi : 9 h à 17 h

www.hrblock.ca

Vous songez à climatiser votre intérieur cet été à peu de frais.

Comfort-Aire



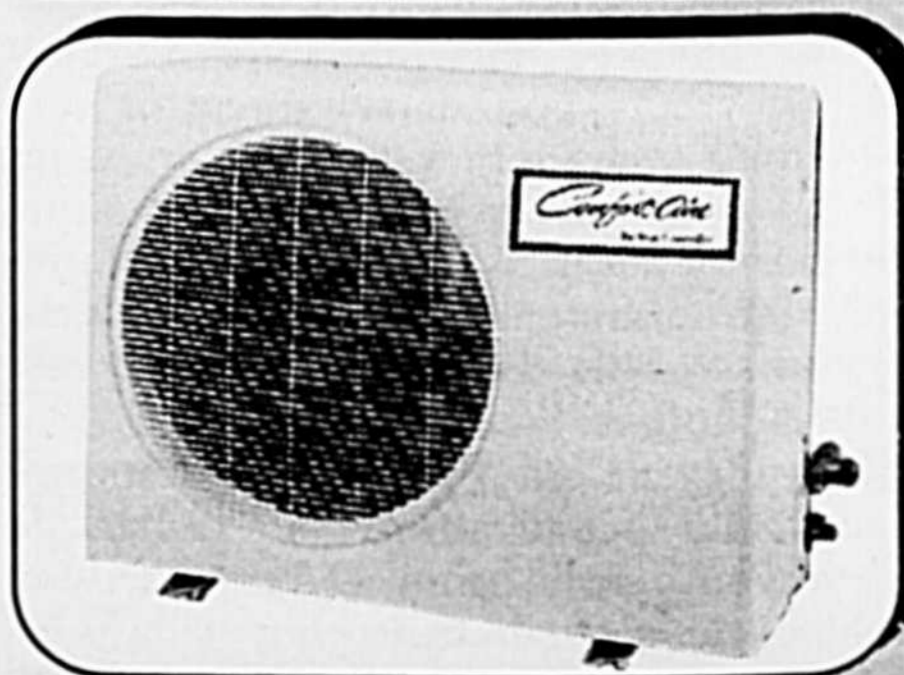
Le tirage aura lieu le
3 septembre 2004
à 16 h 30

- 1er prix : remboursement complet d'une unité
- 2e prix : remboursement de 50 % d'une unité
- 3e prix : remboursement de 25 % d'une unité

* Pour être éligible au tirage, vous devez confirmer votre achat avant le 1er mai 2004
* Ce tirage ne s'applique pas aux institutions

Gagnez votre air climatisé en participant au concours **Comfort-Aire 2004**. Avoir du confort, c'est bien, c'est merveilleux. Le gagner, c'est encore mieux.

- Estimation gratuite
- Installation et finition complétées le même jour
- Silencieuse et économique
- Garantie 5 ans
- Financement disponible



SERVICE SELECT

6980, du Clocher, Saint-Hyacinthe, Qc, J2R 1B7
Tél. : (450) 796-6111 / Daniel Blais

Une simple suggestion

Monsieur André Caillé
Hydro-Québec

Par la présente, j'aimerais vous faire part d'une simple suggestion concernant le remplacement de la centrale « Suroît Hydro » et peut-être même celui de plusieurs barrages actuels ou à l'étude.

Vous dites qu'à la Baie James, il manque d'eau, faute de pluie, et que nous devrions moins dépendre de la nature... En tant qu'habitants de la planète Terre, nous n'avons pas le choix de dépendre de la nature. Elle a toujours été notre alliée, elle nous nourrit, nous loge, nous lave, nous réchauffe, nous entretient... Ce sont les moyens que l'on prend pour en dépendre qu'il faut questionner!

Ma suggestion est celle-ci :

Les continents sont entourés d'eau, la puissance des marées que les océans recréent, jours après jours le long des côtes, est une énergie fulgurante transformable en énergie électrique. Hydro-Québec pourrait faire une étude de faisabilité le long des côtes de la Gaspésie et élaborer un projet hydroélectrique qui travaillerait avec la nature et sa force sans déplacer des montagnes, polluer l'air, changer le cours des ruisseaux et rivières, détériorer écologiquement d'immenses territoires en détruisant faune et flore et déraciner des peuples loin de leur environnement naturel ancestral. La technologie que nous avons aujourd'hui pour aller sur Mars ou sur la Station Spatiale ne pourrait-elle pas servir ici sur Terre? Ce projet élaboré en collaboration avec des experts en écologie, océanographie et autres pourrait peut-être apporter des solutions à des problèmes de différents niveaux et, éventuellement, aider les nations les plus pauvres à améliorer leur qualité de vie, à des coûts moindres, à condition bien sûr que la notion de partage et d'aide humanitaire soit davantage omniprésente que celle d'exploiter pour s'enrichir.

Bref, cette suggestion mérite peut-être de s'y intéresser! Je vous remercie du temps que vous prenez pour lire cette lettre et de celui que vous prendrez pour vous pencher sur cette suggestion.

Comme vous, je suis une citoyenne du Québec et de la Terre et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Louise Fafard
Sainte-Hélène-de-Bagot

Le vilain petit canard

Une maman cane était couchée sur son nid et couvait ses oeufs. Hura! Ils éclosent! Vous êtes bien tous là, au moins? Non, je ne les ai pas tous! Il y a encore un oeuf qui n'est pas éclos et c'est le plus gros! Une vieille cane remarqua l'étrange oeuf, ce n'est pas un oeuf de cane, déclara-t-elle.

La maman cane ne la croyait pas. Et si elle se trompait. S'il sortait un autre beau caneton, se disait-elle. Alors elle continua à le couvrir. Le gros oeuf se brisa. La cane le regarda et se dit : vraiment, il ne ressemble pas aux autres! Il était gris, grand et laid.

La maman cane emmena tous ses petits à la basse-cour pour les présenter aux autres canards. C'est là que les malheurs commencèrent pour le vilain petit canard. En le voyant, si différent, les autres animaux lui sautèrent dessus et l'attaquèrent. Il fut mordu, bousculé, pourchassé par les canes, les poules et les dindons. Même ses propres frères se moquèrent de lui.

La maman cane fit tout son possible pour le défendre. Après tout, elle l'aimait bien, même s'il était différent. Mais les animaux étaient si nombreux et si méchants que le vilain petit canard fut obligé de

quitter la ferme pour sauver sa vie.

Il alla vivre sur l'étang. À partir de ce jour, le petit canard resta tout seul. L'hiver arriva et la surface de l'étang se mit à geler. Pendant plusieurs mois, il dut lutter contre la faim, le froid et la fatigue.

Mais le printemps revint, le soleil fut à nouveau chaud et l'eau de l'étang redevint bleu. Le vilain petit canard essaya de se dégoûter les ailes et il s'aperçut qu'il volait! Pendant l'hiver, il avait beaucoup grandi. Quelques battements suffirent à le faire voler jusqu'au lac où nageaient de merveilleux cygnes, puis il se vit dans le reflet de l'eau et s'aperçut qu'il était des leurs.

Ses cousins furent très contents de l'accueillir puisque celui que tout le monde prenait pour un vilain petit ca-

nard était en fait un magnifique cygne! Et son coeur fut si plein de joie qu'il oublia tout ce qu'il avait dû supporter quand il était petit!

Et si s'était vous qui étiez différent? Aimeriez-vous que les autres se moquent de vous, être isolé ou encore pire voir refusé une vie sociale. Les personnes handicapées ne sont pas de vilains petits canards, mais plutôt des personnalités aussi majestueuses que magnifiques. Laissons-les devenir de beaux grands cygnes.

Micheline Martel, dg
Association des parents
des enfants handicapés
de la région de Saint-Hyacinthe

Conrad C
Simon Chang
Joseph Ribkoff
Préparation Petite
Glensport

ROUTIQUE
Susan
20%
en tout temps

UN VÊTEMENT À TOUTE SAISON
Fermé le mercredi

1680, Aristide St-Hyacinthe 778-0204



Traitements esthétiques
offerts par un médecin
spécialiste de la peau,
depuis de nombreuses années.

- Botox
- Restylane
- Hylaform
- Cosmoderm
- Peelings (rides, acné et taches brunes)

Nouveau service
Injection de Botox pour
la transpiration excessive (aisselle)

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

Dre Lise Faucher, MD - 2356, rue Dessaulles - Téléphone : (450) 778-2333
Diplômée de l'American Academy of Dermatology

Découvrez tout le confort d'un lofa-lit, d'un sectionnel ou d'un matelas Serta

en spécial jusqu'au 31 mars, chez

MEUBLES

Labossière

Serta	Paragon Suprême / Pilotop
simple	379 \$ l'ens. 499 \$
double	459 \$ l'ens. 579 \$
queen	529 \$ l'ens. 699 \$
king	699 \$ l'ens. 939 \$

Serta	Angel / Pilotop - matelas haut de gamme
simple	859 \$ l'ens. 1 069 \$
double	959 \$ l'ens. 1 249 \$
queen	1 099 \$ l'ens. 1 499 \$
king	1 399 \$ l'ens. 1 789 \$



Serta	Cavalier / Ferme 608 ressorts
simple	269 \$ l'ens. 389 \$
double	329 \$ l'ens. 479 \$
queen	379 \$ l'ens. 549 \$
king	499 \$ l'ens. 699 \$

aussi matelas à prix économique

Serta	Kiro Suprême
simple	149 \$ l'ens. 224 \$
double	169 \$ l'ens. 244 \$
queen	189 \$ l'ens. 289 \$



Sectionnel avec pouf*

(choix de couleurs)
rég. 1 749 \$

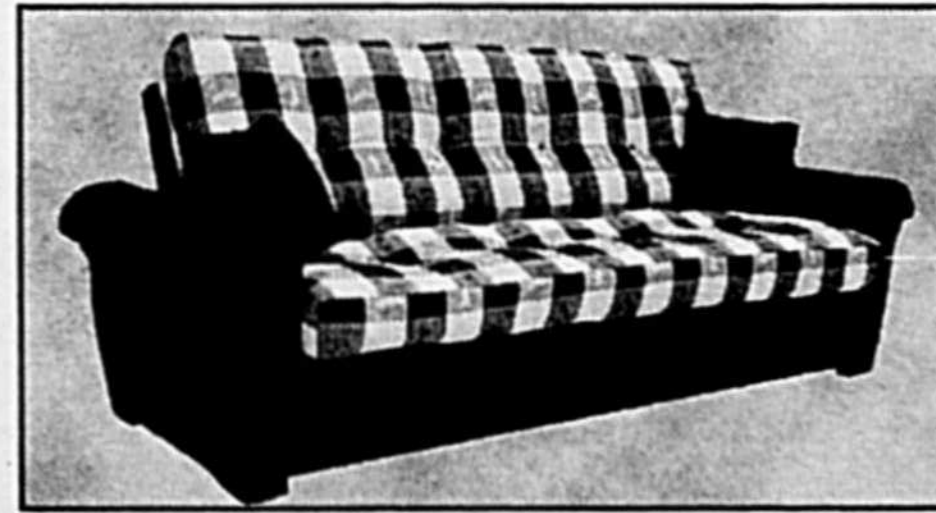
Spécial 1 549\$

* photos peuvent différer

Sofa-lit*

(quantité limitée)
rég. 599 \$

Spécial 449\$



4425, boul. Laurier Est Saint-Hyacinthe (Route 116) Tél. : 450-799-5777

Quand la pauvreté a pour nom « FEMME »

« Avez-vous déjà compté vos tranches de pains pour en avoir tout le mois? »
- James Huguenin

Selon le conseil du statut de la femme, depuis les 20 dernières années, les emplois à temps plein ont augmenté de 6 % tandis que le temps partiel a été de 139 %. Plusieurs femmes ne peuvent alors accéder qu'à un travail à temps partiel accompagné souvent d'un taux horaire au salaire minimum. Un problème majeur qui sera également accentué par la sous-traitance que le gouvernement Charest veut instaurer en modifiant l'article 45. Nous savons tous que par la sous-traitance l'employeur cherche à réduire ses coûts tout en maintenant ou augmentant ses profits. C'est habituellement la qualité des produits, la dégradation des salaires et le nombre d'emplois qui écotent! De plus, malgré le fait que nous sommes dans une société moderne les femmes n'ont toujours pas droit à l'équité salariale.

Comment expliquer que la pauvreté est si répandue auprès de plusieurs femmes? Que faut-il mettre de l'avant pour combattre cette situation? Solidarité populaire Richelieu-Yamaska a cherché à répondre à ces questions lors de sa rencontre du 24 février dernier vécue sous le thème « Quand la pauvreté a pour nom "FEMME" ». Nous avons entendu des femmes témoigner de leur réalité. Nous avons invité aussi monsieur Yvan Loubier du Bloc Québécois et député de Saint-Hyacinthe-Bagot qui nous a dessiné un portrait de la pauvreté et de la richesse au Canada.

L'angoisse et l'isolement qui sont le lot de plusieurs femmes se butent à toutes sortes d'obstacles, dont celui des préjugés. Voici des paroles de femmes :

« Il y a beaucoup de préjugés à notre endroit : ce qui fait le plus mal, c'est lorsqu'on est soupçonné de vol. » (Monique)

« Les enfants nous en veulent facilement qu'on ne puisse leur donner ce qu'ils veulent. Ils se défoulent alors sur leur mère. Ils nous disent parfois que nous sommes des mères qui ne savent pas organiser leurs affaires. » (Pauline)

« Pour les cadeaux des Fêtes, il faut faire une croix dessus. Pour recevoir des amis à souper, il faut oublier aussi ça sinon tu hypothèques ton épicerie durant des semaines. Si mon auto tombe en panne, je suis faite, ça prend des mois avant que je puisse la réparer et payer la dépense. Ne plus avoir d'auto, c'est risquer un emploi. Jamais tu peux aller au restaurant, te faire coiffer. À la longue, ça tombe sur le moral. » (Andrée)

« Les gens ne veulent pas entendre parler de la pauvreté : ils ont peur de l'attraper, c'est comme la "gale". Nous souffrons beaucoup de la pitié qu'ils ont pour nous. » (Thérèse)

« On remarque qu'on nous donne ce qui reste, un peu comme si on servait de poubelle. » (Denise)

Durant cet appauvrissement « mondial » de la population « les 20 % les plus riches de la population de la planète voyaient leurs revenus croître sans cesse alors que ceux des 50 % les plus pauvres diminuaient en chiffres réels ». (L'Atlas du Monde diplomatique, 2003)

Quels principes peuvent justifier qu'un système sacrifie l'épanouissement d'une partie de sa population? La sortie de l'appauvrissement du Québec passe obligatoirement par l'élimination de la pauvreté des femmes. Nous sommes d'accord avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui affirme que l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche. Nous manifestons notre solidarité au Réseau vigilance de la Montérégie qui organise le 7 mars prochain une marche au Carré Dominion (coin Peel et René-Lévesque, métro Peel) pour faire advenir, entre autres, un véritable plan d'action contre la pauvreté par le Gouvernement Charest. Un transport gratuit est disponible. Vous pouvez communiquer avec une centrale syndicale de votre région pour obtenir de plus amples informations.

Notre premier ministre Jean Charest a affirmé que « beaucoup de nos politiques vont avoir un impact majeur sur le Québec » (22 novembre 2003), et c'est à nous de faire en sorte que cet « impact » soit positif pour les enfants, les femmes et les hommes du Québec.

Jean-Paul St-Amand
Solidarité populaire Richelieu-Yamaska

La démocratie libérale

Monsieur Jean Vigneault

Monsieur Vigneault, où est la démocratie lorsqu'un Paul Martin est choisi comme premier ministre, sans congrès à la chefferie, choisi uniquement par la force de l'argent et par l'appui de la direction de son parti.

Et où est la démocratie lorsque lui-même nomme des candidats dans des comtés,

en écartant les représentants ou députés actuels, sans aucune consultation. Exemple : Martin Cauchon (Outremont) remplacé par Jean Lapierre.

Les citoyens d'Outremont, membres du parti libéral, n'ont rien eu à décider. Quelle démocratie!

Gilles Lapointe

Une ville qui recule

J'ai 49 ans aujourd'hui. J'ai fait mon secondaire aux écoles Saint-Dominique et Casavant de 1967 à 1971.

Comme emploi d'étudiant, j'étais pompiste à l'aéroport de Douville. Pendant mon secondaire, je voyageais du Grand Rang à Saint-Hyacinthe. J'ai donc vu la réfection de l'autoroute 20 être terminée, la construction de l'hôpital Honoré-Mercier, le développement Picard et Pinard accueillir ses premières industries, l'Hôtel des Seigneurs être construite.

Saint-Hyacinthe, de par son axe routier est-ouest situé entre l'autoroute 116 et l'autoroute 20, nord-sud par l'autoroute 30 (87 US) et l'autoroute 55 (91 US), allait devenir le Oshawa de la province.

Hélas, notre ville étant entourée par une MRC contrôlée à majorité par des colonisés, protégée par l'UPA et la CPTAQ, se retrouvera vite en difficultés respiratoires.

Aujourd'hui, c'est le cœur qui est en arrêt cardiaque. À preuve, si ce n'était pas des sorties publiques faites par des gens importants de la Chambre de Commerce locale, les élus continueraient de dormir. D'ailleurs, c'est ce qu'ils veulent avec leur crédit de taxes sur l'habitation : venez dormir à Saint-Hyacinthe et allez travailler ailleurs!

Voyons donc, c'est aux industriels qui vont créer 100 emplois = 20 ans, 50 emplois = 10 ans, 25 emplois = 5 ans qu'il faut donner ces crédits de taxes. Vous ne fourniriez même pas à construire des maisons.

ner ces crédits de taxes. Vous ne fourniriez même pas à construire des maisons.

La cerise sur le sundae de ce temps-ci, c'est notre Ceinture Verte qui veut être protégée. Ces gens-là nous parlent que leurs ancêtres ont défriché ces terres. Bien moi, mes ancêtres ont défriché une partie du Grand Rang de Saint-Thomas-d'Aquin. Pourtant, même si je suis proche de mes cinq enfants, aucun d'entre eux ne demeure à Saint-Hyacinthe.

Cette chère Ceinture Verte fait qu'en 2004, Saint-Hyacinthe est la seule ville sur l'autoroute 20 qui n'a pas encore sa voie de contournement. Quand on regarde ça, l'agriculture avec sa création d'emplois de trois semaines au printemps, « semences », et trois semaines à l'automne, « récoltes », c'est la meilleure usine à Bougons. C'est pas avec ça qu'on va construire des maisons à 200 000 \$.

Si nos élus mettaient autant d'énergie sur le plan économique qu'ils en mettent sur le plan culturel, nos jeunes n'auraient plus à quitter la région pour travailler.

Entretiens, je continue à regarder reculer cette ville en espérant qu'un jour notre collectivité comprendra que nous aurions tout à gagner en redémarrant notre côté économique.

Gabriel Chartier
Saint-Hyacinthe

Pour un décor

Inspiré... Coloré... Personnalisé...

Service de décoration complet




Audrey-Joanie Beauregard, designer
Sylvie Goyette, propriétaire
Chantal Pinard, décoratrice

La Marmottine

442, avenue St-Simon
Centre-Ville, Saint-Hyacinthe
(face au Marché-Centre) 773-6667





LE CLUB PRIVÉ

Centre de conditionnement physique

S'entraîner,
ne devrait pas faire mal...
au **portefeuille!**

19 92\$
par mois
sur l'abonnement annuel

Une ambulance supplémentaire prévue Le point sur la pénurie d'anesthésiologistes

Véronique Lemonde

Le manque d'anesthésiologistes continue d'être un problème criant pour le Réseau Santé Richelieu-Yamaska (RSRY). Selon le docteur Gilles Brien, directeur des services professionnels de RSRY, la prochaine journée critique sera le lundi 8 mars.

Les services d'urgence du Centre Hospitalier Honoré-Mercier doivent composer avec le stress de journées totalement couvertes, quelques fois à demi-couvertes et parfois sans couverture, en ce qui a trait aux services d'anesthésiologie. « C'est pourquoi nous avons prévu une ambulance supplémentaire pour palier ce manque et surtout, pour ne pas défaire l'organisation régulière des ambulances de Saint-Hyacinthe. Cette ambulance n'est prévue qu'en cas de transfert urgent », d'expliquer le docteur Gilles Brien lors de l'assemblée publique du conseil d'administration de RSRY, le 25 février.

Lucie Wiseman, directrice générale de RSRY, espère que la reconduction du Réseau comme centre de tra-

matologie secondaire permettra de faire des pressions afin de régler la pénurie d'anesthésiologistes. « Il nous faudrait un plan de sept ou

huit anesthésiologistes, alors que présentement nous avons un plan pour seulement cinq anesthésiologistes. Qui voudra venir pour remplacer un congé de maternité, par exemple, s'il doit repartir par la suite? », se questionne le docteur Brien. « Nous espérons toujours que le Ministère augmente notre plan d'embauche d'anesthésiologistes à sept ou huit. Nous tentons aussi d'obtenir certaines ententes avec d'autres hôpitaux pour nous faire parraîner un anesthésiologiste remplaçant. Mais chaque hôpital connaît aussi ses pénuries », de conclure le docteur Brien.

Même si le nombre d'anesthésiologistes a augmenté depuis près de 10 ans, le nombre de chirurgies a connu une montée fulgurante qui est difficile à rattraper. D'autres hôpitaux connaissent une pénurie d'anesthésiologistes, semblable à RSRY, comme l'Hôtel-Dieu de Sorel, le Carrefour Santé du Granit (Lac-Mégantic) et le Centre Hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (Shawinigan).

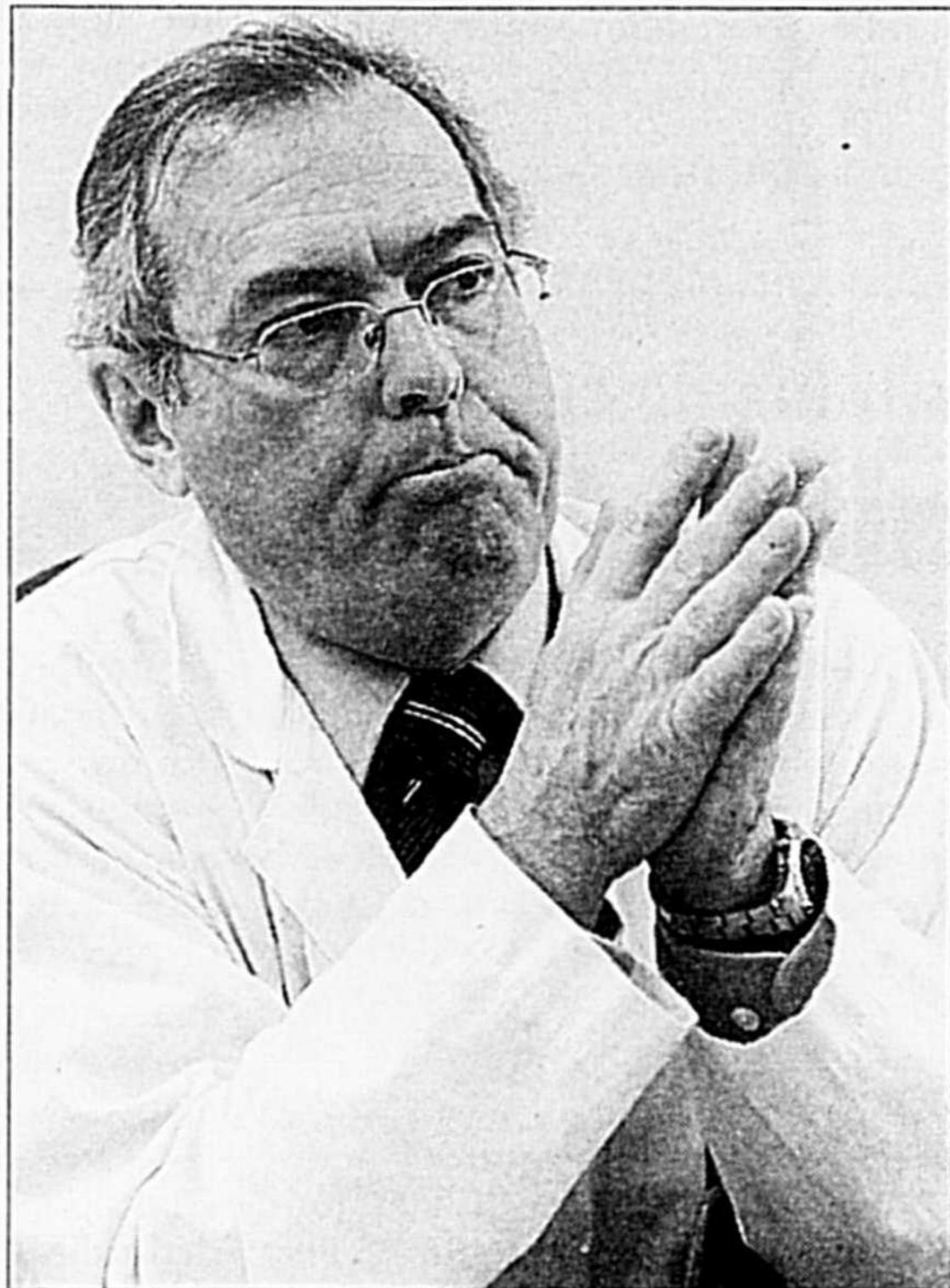


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le docteur Brien, directeur des services professionnels de RSRY, est toujours préoccupé par le manque d'anesthésiologistes à Saint-Hyacinthe.

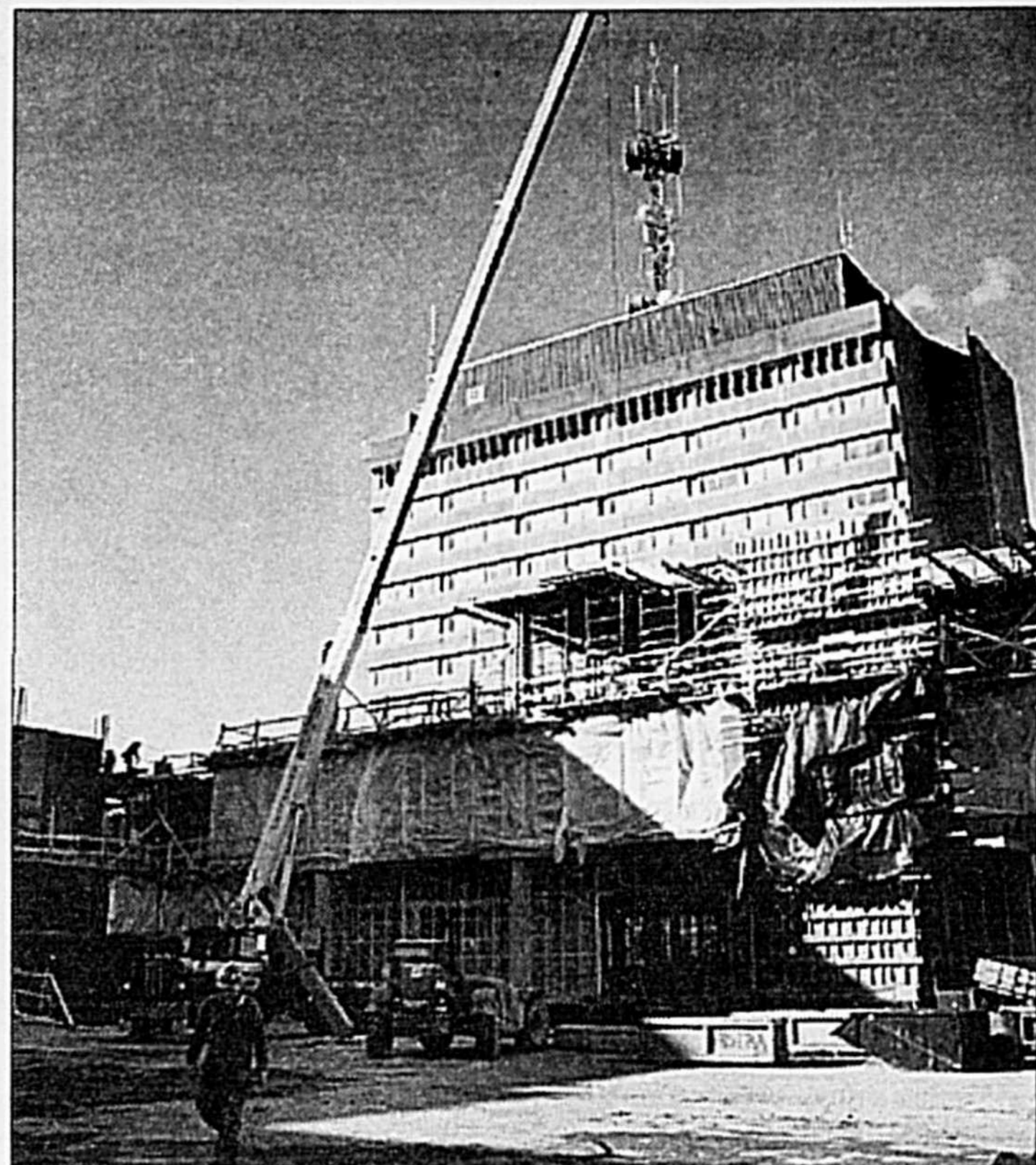


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Un nom pour le nouveau pavillon A

Encore en plein chantier de construction, les membres du conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska (RSRY) invitent le personnel, les médecins, les bénévoles et l'ensemble de la population à proposer un nom pour le nouveau pavillon A. Ce dernier reliera le Pavillon Saint-Charles et le Pavillon Honoré-Mercier dans la veine des travaux de réhabilitation du C. H. Honoré-Mercier. Les propositions de noms doivent concerner une personne de la sous-région Richelieu-Yamaska, décédée depuis au moins deux ans, et qui s'est démarquée dans le domaine de la santé et des services sociaux ou une thématique en lien avec la santé. Le nom débutera obligatoirement par l'appellation « pavillon ». Les propositions doivent être acheminées avant le 24 mars, avec une présentation d'environ une page, à Ghislaine Archambault, conseillère en communication, direction générale, au 2750, boul. Laframboise à Saint-Hyacinthe, J2S 4Y8. Inf. : 771-3333 poste 3354.

L'ÉCOLE DE GOLF LA PROVIDENCE

» RÉSERVEZ VOTRE COURS DE GOLF AVANT LE 19 MARS 2004, ET NOUS PAYONS LES TAXES

GAÉTAN MALO ET SON ÉQUIPE VOUS PROPOSENT
DES FORFAITS DE GROUPE

À PARTIR DE 85 \$ taxes en sus
obtenez des parties de golf gratuites, des rabais à la boutique et plus !



COURS DE GROUPE :
LE DÉMON DU MIDI, LES CAPUCINES, LE TIGER,
INIGOLF (POUR LES ENFANTS)



Gaétan Malo, PROFESSIONNEL
Diplômé de la PGA d'Allemagne

COURS PRIVÉS :

COURS INDIVIDUELS, COURS EN COUPLE, COURS FAMILIAUX...

**NOUVEAU » COURS DE GROUPE « NIVEAU II »
AVEC PARTIES DE GOLF ASSISTÉES**

TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT **CHAUFFÉ**

CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE INC.

5055, Saint-Pierre Ouest, C.P. 15, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 7B2 • Tél. : (450) 773-1234 • Téléc. : (450) 773-0310 • www.golflaprovidence.com



Deux options possibles pour la sous-région de Saint-Hyacinthe

Véronique Lemonde

Le président-directeur général de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, le docteur Luc Boileau, a rencontré récemment divers intervenants du milieu de la santé et des services sociaux. Le but de sa visite en sol maskoutain était de présenter les propositions de l'Agence dans le dossier de la constitution des réseaux locaux de services (RLS), pour la sous-région de Saint-Hyacinthe.

C'est avec l'adoption de la Loi 25, qui créa les Agences, que le système de santé québécois est entré dans une ère de changement pratiquement aussi importante que celle de la réforme Castonguay-Nepveu du début des années 70.

« Avec les réseaux locaux de services, nous souhaitons maintenir une continuité de services pour tous les gens qui doivent traverser un système de santé qui est déjà complexe », de préciser le docteur Boileau. « La constitution de réseaux locaux de services est avant tout un projet clinique et l'année 2004 en sera une de transition », de rajouter le docteur Boileau.

La constitution des RLS pour Saint-Hyacinthe

La sous-région de Saint-Hyacinthe dessert plus de 190 000 personnes, regroupées en trois territoires. Le territoire des Maskoutains (80 000 habitants) est le seul à posséder un centre hospitalier qui donne des services aux deux autres territoires. Les Maskoutains utilisent, dans une proportion de 88 %, les services de santé de leur propre territoire. D'un autre côté, la consommation de services hospitaliers des usagers de la MRC d'Acton (16 000 habitants) se fait principalement sur le territoire des Maskoutains, mais parfois, vers Granby ou Drummondville.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

« On est conscient que ça ne fait pas l'unanimité », d'expliquer le docteur Luc Boileau, lors de son passage à Saint-Hyacinthe.

C'est le territoire Des Patriotes (98 000 habitants) qui diverge le plus dans sa consommation de services hospitaliers, en se partageant entre Saint-Hyacinthe, Longueuil et Montréal. À cet égard, les municipalités de Saint-Basile et de Saint-Bruno n'utilisent que très peu les services hospitaliers de Réseau santé Richelieu-Yamaska (RSRY). Par contre, le territoire Des Patriotes est moins bien pourvu en organismes communautaires et il est souvent desservi par ceux du territoire des Maskoutains.

À la suite de ces diverses constatations, le docteur Luc Boileau a présenté deux options possibles de services pour l'ensemble de la sous-région de Saint-Hyacinthe. La première option consiste en l'intégration globale des services des trois territoires de la sous-région de Saint-Hyacinthe. La seconde option distinguerait les populations en fusionnant le territoire des Maskoutains à celui d'Acton et en retranchant le territoire Des Patriotes de la sous-région de Saint-Hyacinthe. Ce dernier serait vraisemblablement rattaché au territoire des Seigneuries (Boucherville). « Ce que nous souhaitons, c'est que le niveau local soit plus organisé pour prescrire tous les services à la population », d'expliquer le docteur Boileau.

Un échéancier serré

Lors de l'assemblée publique du conseil d'administration de RSRY, le 25 février, l'ensemble des administrateurs présents ont résolu de présenter un mémoire conjoint avec le CLSC-CHSLD des Maskoutains, lors des audiences publiques qui auront lieu à Saint-Hyacinthe le 25 mars prochain. C'est le 29 avril que l'Agence prendra sa décision finale sur la mise en place des RLS. « Dès le 1er juin, c'est de nouvelles lettres patentes qui seront émises. Les institutions telles qu'on les connaît disparaissent alors », de préciser Lucie Wise-

man, directrice générale de RSRY. De telles démarches ne se font pas sans heurt. « On est conscient que ça ne fait pas l'unanimité, mais on n'entend pas défaire les territoires locaux, mais plutôt hiérarchiser les services de premières lignes pour diriger efficacement les gens vers des corridors déjà existants », de conclure le docteur Boileau.

Les audiences publiques auront lieu à Saint-Hyacinthe le 25 mars, de 18 h 30 à 21 h 30, afin de consulter l'ensemble des intervenants concernés et d'obtenir leur

point de vue sur les deux options de services présentées. Les groupes intéressés doivent s'inscrire pour participer aux audiences au plus tard le 12 mars, en téléphonant à l'Agence au (450) 928-6777 poste 4121. Les mémoires présentés doivent être déposés en vingt exemplaires au plus tard le 19 mars. Pour toute la durée de la consultation, soit du 17 février au 9 avril, une ligne téléphonique est mise en service pour toutes demandes de renseignements : 1-866-928-1RLS.

Les Jours de la Jonquille

Faites fleurir l'espoir!

Depuis 1961, les jours qui suivent l'arrivée du printemps sont marqués par la vente de jonquilles au profit de la Société canadienne du cancer. Cette activité est prévue les 31 mars, 1er, 2, 3 et 4 avril prochain dans la région maskoutaine. La traditionnelle levée de fonds sera présidée par le Dr Lise Faucher, médecin dermatologue du Réseau Santé Richelieu-Yamaska.

Le Dr Faucher et quelque 500 bénévoles comptent vendre 43 000 jonquilles dans le but de recueillir 48 000 \$ et même de dépasser cet objectif. L'objectif québécois pour l'année 2004

est de 1 700 000 \$. Les sommes amassées serviront directement à financer des projets de recherche, à fournir du soutien aux personnes touchées par le cancer, à diffuser de l'information sur cette maladie et à soutenir des activités de prévention et de promotion.

L'équipe de prévente est déjà à l'oeuvre afin de rejoindre près de 1 000 places d'affaires. Cependant, des postes bénévoles restent à combler, soit livreurs pour le mercredi 31 mars et vendeurs du 1er au 4 avril. Les gens qui désirent devenir bénévoles doivent composer le 773-1003.



Un nouveau feu de circulation

La Ville a finalement statué et décidé d'installer un feu de circulation à l'angle des rues de la Bruère et Dessaulles, en marge de la construction d'un deuxième édifice pour ING. Cela permettra entre autres de faciliter l'accès au stationnement des employés de la compagnie d'assurance.

DIA ONGLES
Technicienne
en pose d'ongles
prop. Diane Lacoste

- Acrylique
- Résine & poudre
- Manucure
- Pédicure
- Bain paraffine

30\$
La pose

2665 Ste-Anne, Saint-Hyacinthe 450-223-0044

Porte ouverte du 13 au 17 mars



complexe.gymax.

Bienvenue à tous, au plaisir de vous rencontrer
[sac sportif aux 100 premiers abonnés]

29,49 \$/mois*

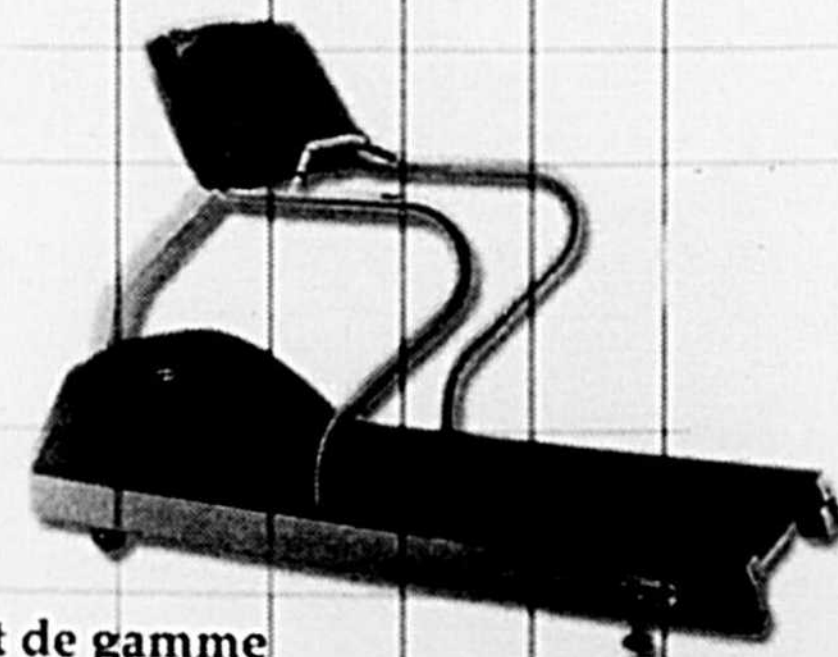
possibilité de rachat d'abonnement

- Bronzage
- Garderie
- Cardio
- Salle d'aérobic
- Musculation (poids libres)
- Entraînement privé
- Plan d'entraînement spécialisé
- Plan d'amaigrissement
- Équipements neufs Atlantis haut de gamme
- Bar santé (shake de protéines et repas santé)

Plus de 8500 pi²

Informations: 450.252.gymax
(4962)

* certaines clauses s'y appliquent



Situé à l'ancien I.V.S.
2^e étage
2985, rue Picard
Saint-Hyacinthe
Proximité de l'autoroute 20

Quand les maths deviennent jeu

Marc Bouchard

Les gradins sont remplis, l'atmosphère est fébrile. Tous les pilotes et leurs mécanos attendent leur tour non loin de la ligne de départ et la nervosité est palpable. Le maître de jeu appellera finalement les deux premières écuries à prendre place à la ligne. Et c'est un départ!

Deux petites voitures, conçues en carton ou en plastique, mues par un ballon soufflé, tenteront de parcourir la plus grande distance à partir de la ligne de départ. La première devra tout simplement abandonner en raison d'un bris mécanique. L'autre franchira un ou deux mètres avant de s'arrêter, sous les cris d'encouragement de la foule. Le manège se répétera ainsi une douzaine de fois.

Cette piste de course nouveau genre était située vendredi dernier dans le gymnase de l'école Larocque de Saint-Hyacinthe. La foule, ce sont des jeunes de l'école de tous les niveaux d'enseignement. Les pilotes et leurs mécanos, des jeunes de 3e et de 6e année qui ont pris part au premier Daytona Larocque, une initiative destinée à leur faire découvrir les applications mathématiques dans un contexte plus concret, sous la direction de leurs Bernie Ecclestone locaux, les enseignants Sylvain Lussier et André Bergeron.

« Nous avons confronté les unes à un problème précis, et en leur fournissant un certain cadre de travail, nous les avons laissé trouver les solutions » explique Brigitte



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Aidés de leur enseignant André Bergeron, les jeunes s'apprentent à prendre le départ du premier Daytona Larocque.

Provençal, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et grande responsable du projet.

En fait, tout ce projet, dans ce cas on parle d'un projet pilote, s'inscrit dans la foulée de la réforme de l'enseignement. « On place les jeunes en situation de résolution de problème, et on les laisse aller en groupe. Les résultats sont étonnants », poursuit madame Provençal.

Une affirmation qui, il faut l'admettre, est tout à fait exacte. Dans le cas du Dayto-

na Larocque, les jeunes devaient construire une voiture non polluante, capable de se mouvoir en ligne droite sur la plus longue distance possible. Deux propulsions étaient offertes : le moteur électrique (seulement deux équipes l'ont choisi) ou le ballon gonflé qui, en se dégonflant, donne l'élan nécessaire.

« Il fallait faire des roues, installer les composantes, s'assurer que tout fonctionnait comme prévu. Ce n'était pas si facile », poursuit madame Provençal.

Le témoignage des jeunes mécaniciens est d'ailleurs éloquent. Faire une roue ronde, ce n'est pas si mal. Mais je vous mets au défi d'en trouver le centre exact sans instrument spécialisé. C'est pourtant ce qu'on dû faire toutes les écuries pour réussir à apposer leur essieu au bon endroit.

« À tous les points de vue, le résultat est exceptionnel. Les jeunes ont calculé les trajectoires, évalué les formes. Ils ont véritablement mis en application plusieurs aspects des mathématiques et des sciences et la réussite est au-delà de nos espérances » souligne la conseillère.

Les jeunes eux-mêmes ont bien apprécié l'expérience, même s'ils affirment avoir vécu de nombreuses difficultés. Ces difficultés se trouvent d'ailleurs consignées dans un journal de bord propre à chacun des élèves et qui relate le projet étape par étape, incluant tous les calculs scientifiques.

Pour bien évaluer les retombées de ce projet pilote, les jeunes ont été invités à livrer leurs témoignages sur vidéo. « Quand j'ai entendu un des élèves qui avait auparavant des difficultés à l'école nous avouer que « pour la première fois, je me sens intelligent », j'en ai eu les larmes aux yeux. Je pense que nous avons atteint nos objectifs », lance madame Provençal.

Signalons que ce projet, même s'il est unique dans sa forme à l'école Larocque, n'est pas le seul du genre au niveau de la commission scolaire. En fait, plus d'une quarantaine de situations de résolution de problème ont été écrites et offertes aux jeunes partout sur le territoire. À l'école même, c'était le deuxième projet important de l'année puisqu'en septembre dernier, les jeunes avaient construit un mini-golf.

« L'objectif est toujours le même : résoudre des difficultés pratiques en utilisant les connaissances scientifiques et mathématiques. Pour la première fois de leur vie, les élèves se rendent compte que des maths, c'est utile et amusant. Je pense qu'on peut dire qu'on a atteint notre but » termine la conseillère pédagogique.

Approvisionnement en eau potable

Québec verse 20 628 \$ à l'école de Sainte-Christine

Stéphane Chagnon

Terminés les problèmes d'eau potable à l'école Notre-Dame de Sainte-Christine, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, vient d'annoncer l'octroi d'une somme de 20 628 \$ à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour solutionner le tout.

Cette somme servira à la réalisation de travaux d'immobilisation au cours de l'année scolaire 2003-2004.

Cette annonce fait suite à un exercice au cours duquel les commissions scolaires comptant des écoles qui recevaient 100 élèves ou moins au 30 septembre 2002 dans des municipalités de moins de 25 000 habitants étaient invitées par le ministère de l'Éducation à présenter des demandes de financement de travaux de rénovation touchant principalement l'enveloppe architecturale des bâtiments. Les demandes soumises dans ce cadre ont fait l'objet d'une

analyse qui tenait compte à la fois des critères établis et du budget disponible.

À la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, deux projets ont été retenus, soit celui de l'école Notre-Dame de Sainte-Christine et celui du Pavillon Saint-Marcel à Saint-Marcel-de-Richelieu, qui a bénéficié d'une subvention de 68 760 \$.

En apprenant la nouvelle de l'auteur de ces lignes, la directrice de l'école Notre-Dame s'est dite heureuse de cette octroi.

« Nous devons nous approvisionner en eau potable par le biais de distributeurs. Annuellement, nous devons réserver environ 1 000 \$ de notre budget seulement pour l'achat de cruches d'eau. L'aide financière accordée par le ministre Reid nous permettra finalement de bénéficier d'un système d'approvisionnement en eau potable adéquat », a indiqué Chantal Langelier, directrice de l'école.

La réalisation de ce projet devrait se fai-






LES CENTRES MASLAH
Audioprothésistes

2860, Laframboise
Saint-Hyacinthe
450-778-3238

SURDITÉ?



Voilà l'expertise de la technologie numérique au service des malentendants



Salon National

AUTO-SPORT MOTORISÉ

7e ÉDITION

2-3-4 AVRIL 2004



HÔTEL DES SEIGNEURS

SAINT-HYACINTHE

Réunion - Congrès - Exposition

Autoroute 20, sortie 130, Saint-Hyacinthe

La plus grosse exposition d'autos sport et de haute performance au Québec

PLUS DE 10,000 PERSONNES
PLUS DE 200 VOITURES
50 KIOSQUES COMMERCIAUX DE VENTE
KIOSQUE COMMERCIAL - 10' X 20' / SPÉCIAL: 750\$
INSCRIPTION DE VOITURE - SPÉCIAL: 30\$

Promoteur: Aurèle Collette / Info: sport_auto@videotron.ca
Tél.: (514) 766-5148 / Fax: (514) 767-3064

WWW.SALONAUTOSPORT.COM

Une première semaine de mars perturbée



Michel MORISSETTE

La première semaine de mars laissera un avant-goût du printemps.

Après quelques heures de pluie, le milieu de la semaine nous apportera quelques heures de soleil avec la présence d'une faible crête de haute pression et les températures resteront douces. Par la suite, les nuages seront de retour le 4 avec l'arrivée d'une importante dépression sur les Grands-Lacs qui se déplacera vers le sud du Québec.

On connaîtra un mélange de pluie et de neige pour la fin de la semaine et le début du week-end avec des températures qui demeureront au-dessus des moyennes saisonnières.

Regard à plus long terme :

Période du 7 au 9 mars : un peu de neige presque à tous les jours durant cette période avec des températures qui se refroidiront les 8 et 9.

Résumé de la semaine

Pour une deuxième semaine consécutive, la dernière semaine complète de février a connu dans l'ensemble des températures plus froides que la normale. La tempé-

ture moyenne fut de -8,4°C, soit près de 2°C sous la moyenne saisonnière. Les nuits furent froides alors que quatre journées consécutives ont enregistré des températures minimums inférieures à -16°C. Seule la dernière journée a connu une température au-dessus du point de congélation.

Pour une troisième semaine consécutive, les précipitations de neige négligeables alors qu'une seule journée a enregistré des précipitations mesurables pour une faible accumulation de 1 cm de neige. Avec plus de cinquante heures de soleil, la semaine fut la plus ensoleillée depuis la mi-septembre dernier. Pas beaucoup de vent durant la semaine avec une vitesse moyenne de 6 km/h. Une seule journée a enregistré des rafales de vent supérieures à 30 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur Sud durant 43 heures.

Résumé de février

Pour un deuxième mois consécutif, le mois de février aura connu des températures sous la moyenne saisonnière. Aucun record de température ne fut enregistré. Ce sont les nuits qui furent plus froides que la normale alors que quatre nuits ont enregistré des températures inférieures à -20°C. Pour un deuxième mois consécutif, les précipitations sont demeurées inférieures à la normale autant la neige que la pluie. D'ailleurs, nous avons enregistré les plus faibles accumulations de pluie pour un mois de février depuis 1995. Seulement huit journées ont enregistré de la neige alors que plus de la moitié des précipitations totales de neige du mois sont tombées dans une période de 24 heures. Depuis le 1er novembre dernier, nous avons enregistré à Saint-Hyacinthe, en neige,


près de 233 cm comparativement à la moyenne pour cette période de l'hiver qui est de 180 cm. Le mois de février aura été le plus ensoleillé depuis 1999 et pour une deuxième année consécutive, le mois de février aura enregistré plus de 130 heures de soleil.

	Température normale		Record de température			
	Minimum	Maximum	Maximum		Minimum	
			Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
3 mars	-10	0	1950 : -20,0°	2002 : 12,2°	1938 : -37,7°	1964 : 2,2°
4 mars	-10	0	1938 : -14,5°	1999 : 11,2°	1938 : -35,0°	1974 : 3,3°
5 mars	-10	0	1948 : -14,5°	1964 : 14,5°	1948 : -27,2°	1979 : 5,0°

Température moyenne du mois	(-8,6°C)
Moyenne des 30 dernières années	(-8,2°C)
Accumulation totale de pluie	0,2 mm
Moyenne des 30 dernières années	22,2 mm
Accumulation totale de neige	38,1 cm
Moyenne des 30 dernières années	45,7 cm
Ensoleillement total du mois	136,3 h
Moyenne des 30 dernières années	103,0 h
Le vent dominant a soufflé du secteur SUD-OUEST durant près de 113 heures.	
La vitesse moyenne du vent durant le mois fut de 9,4 km/h.	

Données Climatologiques pour la région de Saint-Hyacinthe

Date	Température moyenne	Température normale	Température maximum	Température minimum	Précipitation totale		Jours de précipitation (0.2 mm et +)	Précipitation totale du mois		Accumulation totale de neige de la saison (cm)	Nombre d'heures d'ensoleillement	Degrés-jours de chauffe (base 18°C et moins)		
					Pluie (mm)	Neige (cm)		Pluie (mm)	Neige (cm)			Total de la période	depuis 1 ^{er} juillet 2002	Normale depuis 1 ^{er} juillet 2002
15 au 21 février	-11.0	-7.6	2.2	-26.2	trace	0.8	1	0.2	37.1	232.6	40.2	203.5	3111.8	3053.0
22 au 28 février	-8.4	-6.5	1.5	-20.2	0.0	1.0	1	0.2	38.1	233.6	53.0	184.8	3296.6	3224.5



Desjardins
Caisse Populaire
La Présentation

Cher(ère) membre,

En cette année anniversaire, riche de ses 60 ans d'histoire, notre institution souligne le passé en mettant en évidence sa modernité et sa compétence.

Depuis 60 ans, notre Caisse a toujours eu à cœur d'évoluer au diapason de vos besoins et de ceux de notre collectivité. C'est pourquoi en 2003, la Caisse a continué de bonifier la gamme, la qualité et la commodité des services, tout en se donnant les moyens de vous accompagner avec toujours plus de prévenance, de compétence et de professionnalisme.


Un appui basé sur une gestion rigoureuse et efficace, nous permettra sans nul doute d'améliorer encore les résultats de la Caisse. Comme en fait preuve les 8 dernières années, ce sont plus de 850 000 \$ qui vous ont ainsi été versés en ristourne, bref un total qui s'élève à plus de 1 000 000 \$ jusqu'à aujourd'hui.

Les prochaines années témoigneront à cet effet de notre engagement à toujours mieux vous servir, à prévaloir l'accessibilité et le caractère humain du service et surtout à satisfaire vos attentes les plus élevées.

Dirigeants, dirigeantes, gestionnaires et employés de la Caisse travaillent aujourd'hui avec plus de confiance et de détermination que jamais, à s'impliquer auprès de la jeunesse et des gens du milieu. Faire vivre et prospérer le formidable instrument de développement collectif de notre Caisse, voilà notre mandat.

Merci à tous les membres de la Caisse pour votre grande confiance envers votre coopérative financière et la fidélité dont vous faites preuve.

Nos salutations les plus cordiales !!



Les policiers envahissent la rivière

Marc Bouchard

Ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir des voitures, blanches de surcroît, s'élançant à toute allure sur la glace de la rivière Yamaska non loin de la porte des Anciens maires. C'est pourtant le spectacle qui attendait les Maskoutains la semaine dernière, alors que l'école de conduite des policiers de la Sûreté du Québec avait élu domicile sur la glace maskoutaine.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si les cours de conduite avancée dispensés aux policiers de la Sûreté du Québec l'ont été à Saint-Hyacinthe. Un des instructeurs, lui-

même un ancien patrouilleur, monsieur Sylvain Lamontagne, est un résidant maskoutain.

« C'est certain que quand j'ai une chance, j'essaie de donner les cours non loin d'ici. La situation géographique est excellente puisque nos élèves viennent des quatre coins de la province, et pour moi c'est génial », explique monsieur Lamontagne.

Habituellement, ce genre de formation est donnée l'été, et on utilise souvent les ressources de la piste Sanair. « Mais nous voulions donner un cours de conduite sur glace à l'une de nos brigades spécialisées. Nous devons donc trouver un site qui s'y

prêtait bien, et qui nous permettait un accès facile. J'ai cherché durant quelques jours avant de voir que je l'avais eu sous le nez tout le long. Nous avons fait dégager une piste, et voilà » lance l'instructeur maskoutain.

Sylvain Lamontagne est lui-même un conducteur hors-pair. Patrouilleur durant plus d'une dizaine d'années, dont neuf au poste de la Sûreté du Québec des Maskoutains, il a choisi le chemin de la formation. Il a suivi les cours, et

est désormais un des six instructeurs en poste au Québec.

« Notre rôle, c'est de donner des cours sur tout ce qui a des roues et un moteur et dont se sert la SQ. En fait, le seul genre de véhicule que nous n'utilisons pas, ce sont les bateaux. Mais pour le reste, comme les motos, les motoneiges, les quatre-roues ou toutes les sortes de camion, nous proposons des cours adaptés. »

Adapté, le terme est exact puisque chaque corps d'emploi au sein de la SQ a des besoins spécifiques en matière de conduite. Pour la filature par exemple, il faudra être capable de réaliser des manoeuvres spécifiques à haute vitesse. Pour la simple patrouille aussi, mais dans des conditions moins extrêmes. Finalement, les quatre-roues ou les motoneiges nécessitent une formation particulière et ce ne sont pas tous les policiers qui la suivent.

Sur la rivière Yamaska par exemple, ont avait préparé une série d'exercices destinés aux manoeuvres rapides. Lors de notre passage, les conducteurs devaient effectuer un triple changement de voie à une vitesse de 65 kilomètres à l'heure. Ce qui peut sembler facile à première vue, mais qui doit être fait rappelés-le sur une surface entiè-



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Pas toujours facile de franchir une porte de cônes à 65 kilomètres à l'heure et sur la glace.

rement glacée.

« Nous avons aussi deux types de véhicule, une propulsion et une traction avant. Les gars doivent apprendre à composer avec tous les genres et toutes les situations » souligne monsieur Lamontagne.

Plus les conducteurs réussissaient facilement, plus l'exercice devenait difficile puisqu'on déplaçait les cônes formant les voies de circulation. Et chaque fois, du moins lors de la présence des journalistes, les conducteurs ont relevé le défi.

« Ces gars-là ont déjà une base de conduite. Il arrive parfois que la formation soit beaucoup plus longue. Mais soyez assurés que personne à la SQ ne prend la route sans avoir auparavant reçu la bonne dose de formation. C'est notre mission à nous », conclut Sylvain Lamontagne.



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Sylvain Lamontagne (au centre) entouré de ses deux collègues instructeurs.

Entente entre Québec et les médecins omnipraticiens du Québec

Plus de médecins en Montérégie?

Véronique Lemonde

Le 17 février, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, annonçait une entente qui devrait régler le manque de médecins dans les régions intermédiaires. Ces dernières sont en fait des régions en périphérie des grandes zones urbaines (Montréal, Québec), mais qui ne bénéficient pas des mesures destinées aux régions dites éloignées (Abitibi, Gaspésie).

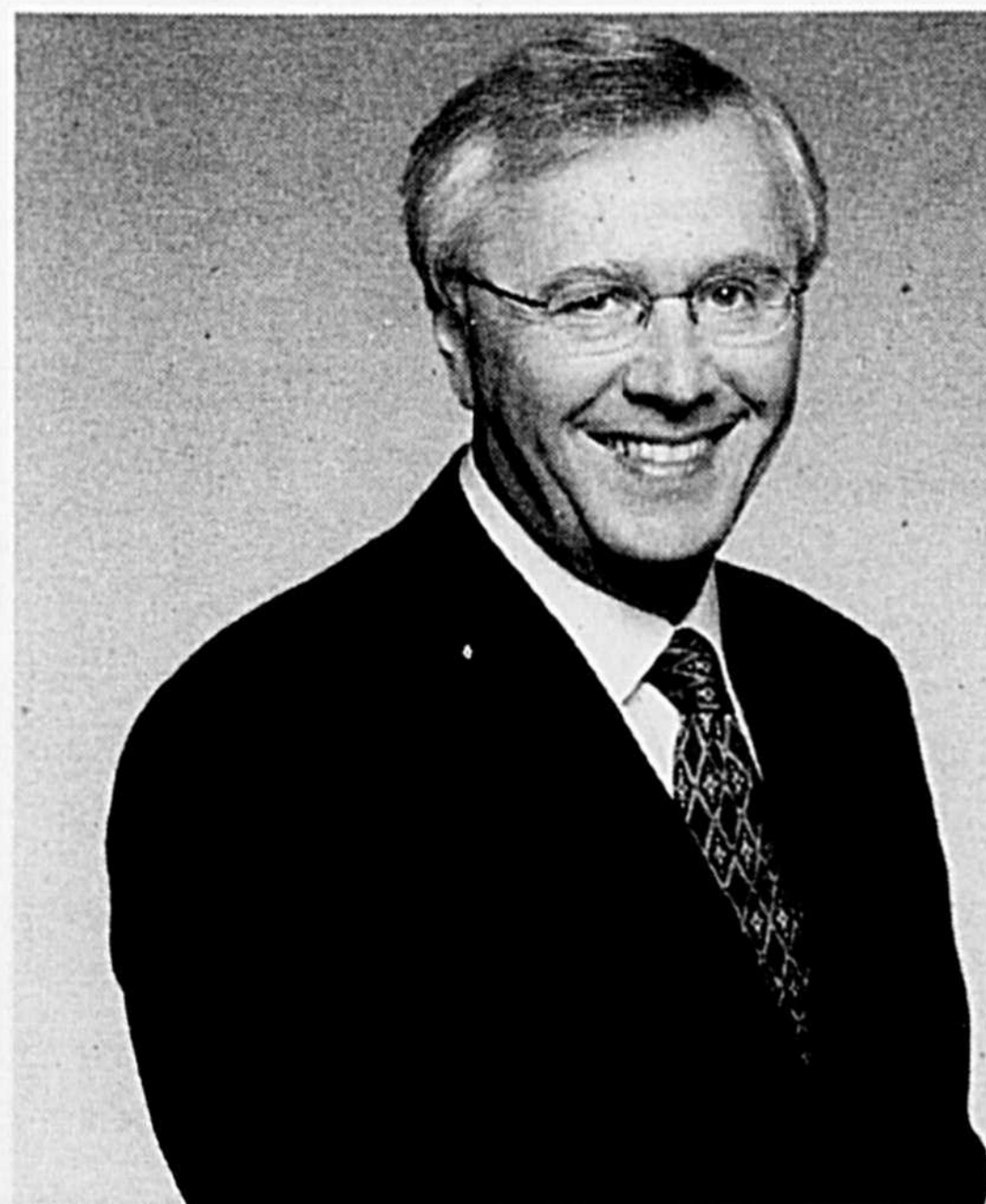
La région la plus durement touchée par la pénurie de médecins serait la Mauricie - Centre-du-Québec. Cependant, la Monté-

régie n'en connaît pas moins une situation alarmante. Ainsi, Acton Vale et Saint-Denis-sur-Richelieu font partie des heureux élus qui se partageront 30 forfaits de 20 000 \$ destinés à encourager des médecins à s'établir dans leurs municipalités. Les régions intermédiaires ou isolées ont un minimum de 4 000 habitants et sont situées à au moins 25 km du point de service médical le plus près. Ce qui s'applique tout à fait à Saint-Denis qui dessert près de 9 000 habitants et à Acton Vale qui en dessert 10 000. L'entente prévoit un forfait de 20 000 \$ pour chacune de ces municipalités.

C'est suite à des discussions avec la Fédé-

ration des médecins omnipraticiens et les intervenants locaux que le ministère a mis sur pied de nouvelles stratégies de planification des effectifs médicaux en région. « Les nouvelles règles mises en place de concert avec la fédération prévoient notamment qu'un médecin désirant s'installer dans une région devra le faire en conformité avec le plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique. En d'autres mots, si les besoins sont déjà comblés dans une région, le médecin sera incité à établir sa pratique dans un milieu où on a davantage besoin de ses services », de préciser le ministre Couillard.

Concrètement, l'attribution de forfaits pour les médecins qui s'installeront en régions isolées « entrera directement en concurrence avec les mesures incitatives déjà connues. Il ne faut pas oublier que ces mesures sont incitatives et non obligatoires », de préciser le docteur Laurent Marcoux, chef de la Direction régionale de médecine générale de la Montérégie. De plus, seuls les médecins qui s'engageront à pratiquer au moins deux ans dans un milieu qui connaît une pénurie seront admissibles à ces forfaits. Ils devront aussi axer au moins 60 % de leur pratique sur ledit territoire et ne pas habiter celui-ci au départ.



M. Jean Houde
Président-directeur général, Investissement Québec

Invitation : Dîner-Conférence

LE RÔLE D'INVESTISSEMENT QUÉBEC DANS LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Depuis sa création, en 1998, Investissement Québec joue un rôle important dans le développement économique du Québec, tout particulièrement auprès des PME. À ce dîner-conférence, monsieur Houde partagera sa vision du mandat d'Investissement Québec face au financement des entreprises.

LE MARDI 9 MARS À 11 H 30
Club de Golf de Saint-Hyacinthe
3840, boulevard Laurier

RSVP auprès de la Chambre de commerce
Les Maskoutains au www.chambrecommerce.ca
(paiement en ligne), ou encore au (450) 773-3474



Le lobbyisme doit devenir transparent

-André C. Côté

Marc Bouchard

Dans la foulée des nombreux scandales liés au monde des commandites fédérales, les lobbyistes et les agences de relations publiques ont évidemment mauvaise presse. Une histoire similaire, bien que moins importante, le dossier Oxygène, avait aussi ébranlé l'ancien gouvernement péquiste.

C'est pour éviter ce genre de situation que l'Assemblée nationale a adopté en juin 2002 une toute nouvelle loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.

Outre les règles de procédures destinées au lobbyiste, la loi avait aussi comme ambition de créer un poste de commissaire au lobbyisme, relevant directement de l'Assemblée nationale (et non du premier ministre) et dont le mandat est de s'assurer du respect des règles.

« C'est clair, nous voulons que le lobbyisme puisse survivre, mais en étant transparent. Les décisions que les lobbyistes influencent sont prises avec l'argent des contribuables, auprès d'institutions publiques. Nous croyons que les citoyens ont le droit à une information complète et précise », a précisé monsieur André Côté, premier commissaire québécois au lobbyisme.

La notion même de lobbyisme peut



Photo Patrick Roger, Le Courrier

André C. Côté, le nouveau commissaire au lobbyisme du Québec.

sembler lointaine. Mais pour monsieur Côté, elle s'applique au contraire à des institutions très près de nous. « Chaque jour, des lobbyistes sont à l'oeuvre pour tenter d'influencer des décisions municipales par exemple. Nous voulons être certain que tout soit fait selon les règles de l'art » poursuit monsieur Côté.

Pour s'assurer de la transparence, les lobbyistes devront désormais s'enregistrer auprès du commissaire. Leurs noms seront alors diffusés dans un registre disponible sur internet et accessible gratuitement au public, à l'adresse www.lobby.gouv.qc.ca. La liste comprendra les coordonnées du lobbyiste, mais aussi son employeur, son champ d'activité et les personnes qu'il désire contacter pour compléter son mandat.

« Ainsi, auprès de la Ville de Saint-Hyacinthe, un lobbyiste est déjà inscrit. Il s'agit d'un représentant de Gaz Métropolitain. Mais tous les ingénieurs, architectes et urbanistes qui tentent d'établir des contacts avec la municipalité devront aussi s'enregistrer, et leurs mandats seront publics pour tous », poursuit monsieur Côté.

Les lobbyistes devront aussi se plier à un tout nouveau code de déontologie qui sera adopté sous peu par l'Assemblée nationale, et qui a déjà traversé les étapes de la commission parlementaire et de l'adoption préliminaire. « Cette tâche est indispensable pour de nombreuses personnes, j'en conviens. Mais les fonctions de lobbyistes devront être mieux encadrées pour préserver l'équité. Un lobbyiste qui ne s'enregistrerait pas ou qui défierait le code de déontologie pourrait s'exposer à de sévères sanctions risquant même de le priver de ses fonctions », souligne le commissaire.

Du côté des institutions publiques, rien n'oblige à assurer une surveillance à savoir si les lobbyistes font partie ou non du registre. « Mais les décisions qui seront prises, ce sont les représentants élus qui vont les défendre en public. Ils doivent donc se protéger. Je pense que c'est simplement une question de crédibilité dans la prise de décision. C'est à nous tous d'y voir », conclut monsieur Côté.

Le commissaire au lobbyisme a d'ailleurs amorcé une tournée québécoise pour rencontrer les représentants de toutes les grandes villes du Québec pour leur exposer les grandes lignes de la loi. Il a rencontré les membres du conseil municipal de Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

Fonds d'investissement jeunesse en Montérégie : 3,3 millions de \$

Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) vise à contrer l'exclusion des jeunes de 12 à 35 ans, à favoriser leur intégration dans la société et à soutenir la prise en main par les jeunes de leur développement.

« Aujourd'hui, à titre de ministre responsable de la Montérégie, je confirme que pour cette année, 3 273 000 \$ sont disponibles pour subventionner des projets locaux et régionaux venant en aide aux jeunes », a déclaré Jean-Marc Fournier.

Un montant supplémentaire de 1 091 000 \$ pourrait être ajouté en 2004-2005, sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires.

Un des volets du FRIJ-Montérégie concerne la création d'une fondation. Avec un investissement initial de 1 million de dollars provenant du FRIJ, les membres du Forum jeunesse de la Montérégie espèrent créer un effet de levier et amasser des fonds supplémentaires auprès des entre-

prises et des citoyens de la Montérégie.

« Ce projet s'inscrit dans une perspective de pérennité et d'action à long terme auprès des jeunes. Cette décision repose sur notre ferme et persévérante volonté d'agir maintenant pour les jeunes de demain », souligne Émilie Blais, coprésidente du Forum.

Un second volet vise la réalisation d'ententes de partenariat pour créer les conditions nécessaires afin de permettre aux jeunes de prendre leur place aux niveaux économique, social, politique et culturel.

Ces ententes doivent être élaborées et réalisées avec les acteurs régionaux concernés par le développement et la jeunesse.

« D'ailleurs, il nous fait plaisir d'annoncer qu'un premier investissement de 150 000 \$ sera fait dans l'entente spécifique sur le décrochage scolaire. Elle permettra d'octroyer des bourses de persévérance scolaire aux jeunes du niveau secon-

daire, voilà une réalisation concrète qui soutiendra directement les jeunes dans leurs efforts de persévérance », déclare madame Blais.

Des projets : 1,5 M \$

Un montant de 1 523 000 \$ est réservé pour des appels de projets. Pour être admissibles à une subvention, les projets devront s'inscrire dans les priorités de développement retenues par le Forum.

Les dates de tombée pour les appels de projets sont les 26 mars et 10 septembre 2004. Les priorités retenues et formulaires sont disponibles à l'adresse Internet suivante www.crdmonteregie.qc.ca.

De 2000 à 2003, le Forum a analysé et sélectionné les projets déposés dans le cadre du volet régional du Fonds Jeunesse Québec. Plus de 40 organismes ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Forum. Des investissements totalisant 1 739 448 \$ ont été réalisés en Montérégie.

Le Forum Jeunesse Montérégie a pour mission de concerter, de représenter et de mobiliser les jeunes dans le but de favoriser leur participation aux décisions qui les concernent. Il est composé de vingt-quatre jeunes de 16 à 35 ans provenant de différents milieux de la Montérégie, dont un représentant par territoire de MRC.

Transfert des résidents de l'Unité des Moissons

« Les familles ont été agréablement surprises »

-Ginette Senez, directrice des services gériatriques

Véronique Lemonde

Le mardi 24 février, cinq familles concernées par le transfert des résidents de l'Unité des Moissons ont rencontré pour une première fois Chantal Goulet, la future propriétaire de la résidence La joie d'y vivre.

Selon Ginette Senez, directrice des services gériatriques de Réseau Santé Richelieu-Yamaska (RSRY), la rencontre s'est très bien déroulée. Même son de cloche du côté de Danièle Côté-Germain qui s'occupe d'une personne atteinte d'Alzheimer. « C'était très intéressant. Nos inquiétudes ont beaucoup diminuées devant la présentation de Chantal Goulet, de sa vision, de son plan », de confier madame Côté-Germain. Cinq familles avaient manifesté le désir de siéger sur le comité de transition,

ce qui a été accepté d'emblée par RSRY.

Chantal Goulet, future propriétaire de la ressource intermédiaire, s'est dite très satisfaite de sa rencontre avec les familles. « Les familles ont bien répondu à l'appel et ils m'ont posé les bonnes questions. Ils m'ont parlé de leurs peurs, de leurs attentes, m'ont questionné sur le ratio résident / employé proposé. Je crois que l'on s'en va maintenant dans la même direction », d'expliquer madame Goulet.

Les familles, de même que Chantal Goulet, doivent maintenant attendre l'évaluation des résidents de l'Unité des Moissons qui devrait s'effectuer dans le courant du mois d'avril. C'est ce qui déterminera qui déménagera vers la résidence de madame Goulet et qui demeurera à l'Hôtel-Dieu.

Les abonnés du Courrier au spectacle de Les Respectables



Voici entourant "Les Respectables" les gens qui ont assisté à leur spectacle dans le cadre du concours "Les abonnés du Courrier au spectacle". Ils sont accompagnés par Mme Claire Therrien du Courrier.

Voici la liste des gagnants : M. Charles-Émile Messier, M. Gérald Morin, M. Gilles Desrosiers, M. Yves Perreault, M. Rémi Beauregard, M. Rémi Lapierre, Mme Marie-Ange Lapointe, Mme Annie Gosselin, M. Raoul Thibodeau, Mme Rachel Ledoux.

Dans la tourmente

Jean Dumont

« J'ai quitté Haïti le 25 février, la journée de tous les dangers. De l'endroit où j'habite, Pétienville, il n'y a que deux routes qui mènent à l'aéroport. On m'avait dit qu'en quittant tôt, je n'aurais probablement pas de problème. Mais, ce ne fut pas le cas. »

Ancien attaché politique de Léandre Dion, Michel Filion travaille pour un organisme non gouvernemental canadien, le SUCO, à

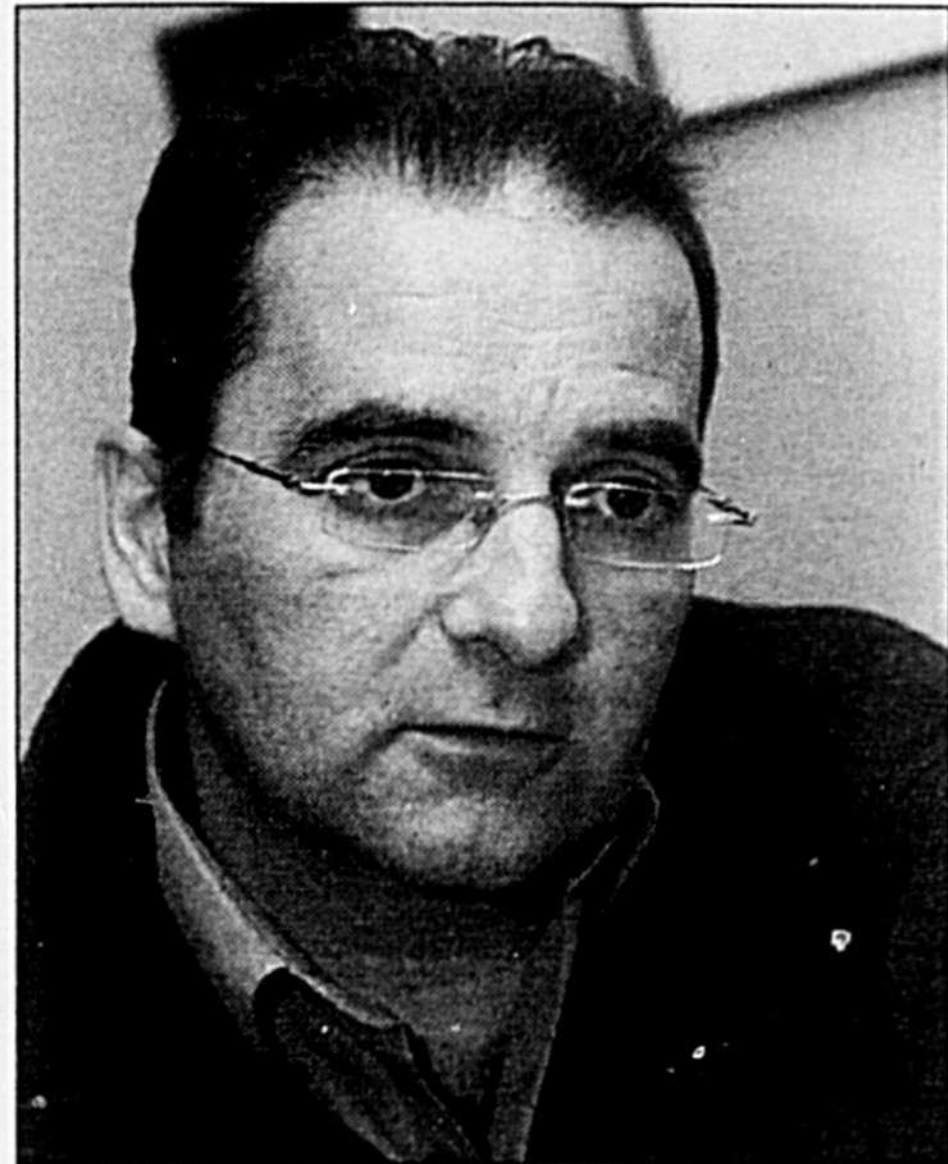


Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Michel Filion

Haïti. Sous contrat pour deux ans, il était là-bas depuis juin dernier.

« Je prends donc la première route vers 6 h 15. En apercevant une première barricade avec près d'un kilomètre de voitures à la file, je décide de virer de bord et d'utiliser l'autre voie. Je me disais que l'autre route serait sans doute plus sécuritaire. Ce ne fut pas le cas. »

« En route vers l'autre direction, un de mes employés m'appelle pour me dire d'éviter le carrefour de l'aéroport parce qu'il y avait du grabuge potentiel. Il était trop tard. Trois camions bloquaient la route et laissaient passer les gens au comptegouttes. »

« Malgré tout, j'avance tranquillement les mains en haut sur le volant alors que devant moi, un peu plus loin, des manifestants lançaient des pierres. Rendu à une première barricade, mon informateur me souligne que ces gens me laisseraient peut-être passer. »

« Après avoir sorti de l'argent, bon pour l'équivalent de quatre bières, à la personne à la barricade, on me laisse passer. Devant moi, il y a encore des manifestants, plus enragés qui bloquent le chemin. Il n'y a rien de rassurant dans ce genre de circonstance. Plaidant le fait d'être Canadien désirant retourner dans mon pays et à force d'argumentation louant surtout leur courage dans ce combat contre le régime, je réussis à passer à la deuxième barricade. »

Finalement, il arriva à l'aéroport et pris à temps son vol de 9 h 45 pour Montréal. Sa conjointe avait quitté le pays quelques jours

plus tôt au moment où ça chauffait ici et là dans le pays.

Aristide dehors

Rencontré vendredi dernier, Michel Filion ne savait pas encore si le président Jean-Bertrand Aristide allait lever les feutres de ce triste pays.

« La situation s'envenimait depuis plusieurs mois. Même si le président Aristide a été élu démocratiquement en 2001, pour une période de cinq ans, il n'en demeure pas moins que sa position est précaire. »

« L'opposition, qui vient surtout de la bourgeoisie, demandait au Président un peu de souplesse et surtout des changements dans le régime démocratique. Toutefois, de plus en plus, il était évident que c'était un dialogue de sourds entre eux et qu'il

se jouait une partie de bras de fer. »

Avenant le départ du président, Michel Filion souhaitait retourner pour continuer sa tâche de vulgarisation des pratiques agricoles dans ce pays. Toutefois, c'est l'Agence canadienne de développement international qui donne le feu vert aux ressortissants canadiens pour qu'ils retournent là-bas.

D'ici là, il souhaite bien évidemment que le climat s'apaise et que le nouveau régime mis en place profite d'une certaine accalmie.

Avant de rentrer à Montréal mercredi dernier, M. Filion avait songé fuir vers la République Dominicaine, à environ 45 minutes de route de la capitale Port-au-Prince. Mais, le gouvernement canadien invitait plutôt les gens à rentrer au pays.

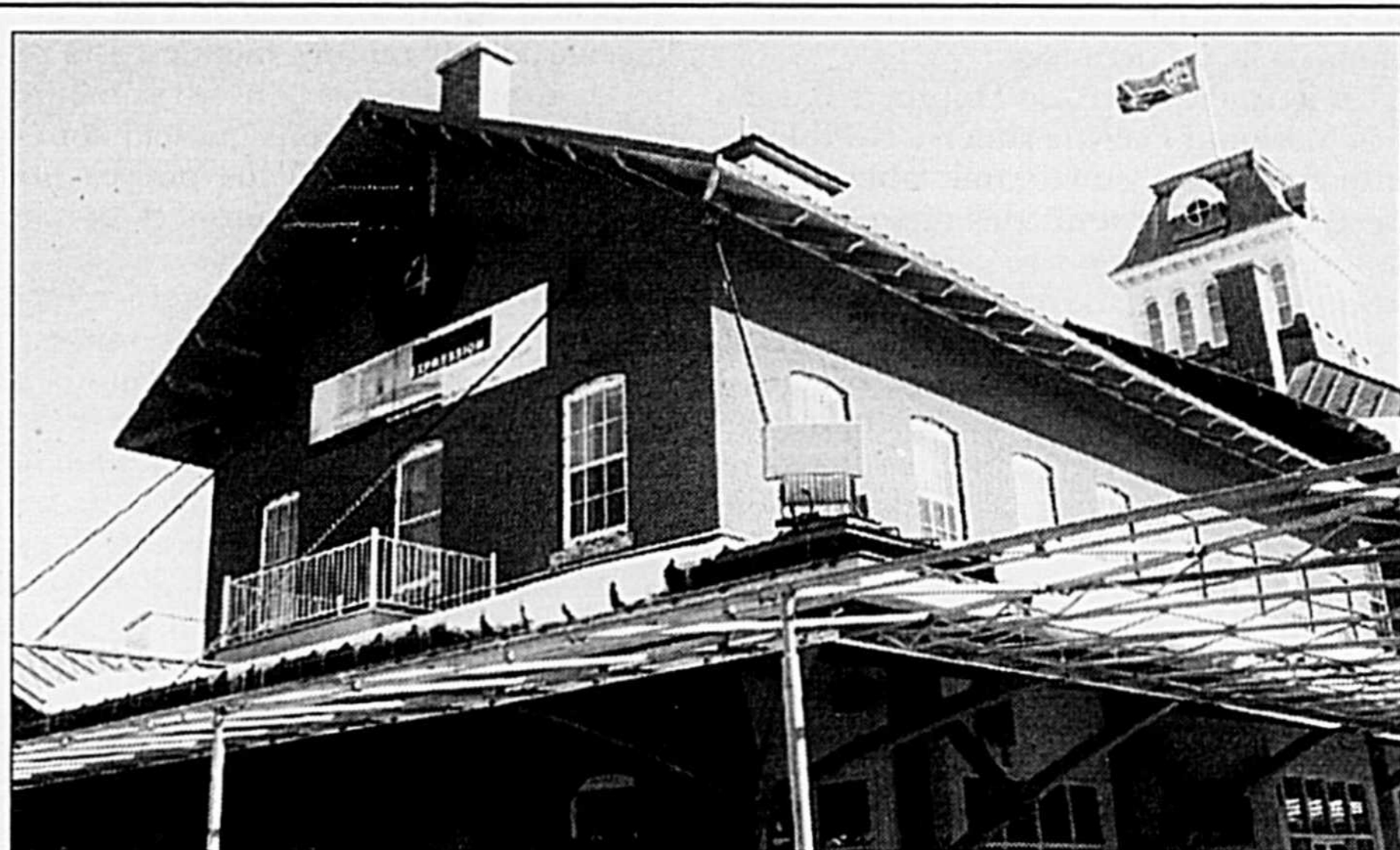


Photo Patrick Roger, Le Courrier

Expression pour cinq ans

La Ville de Saint-Hyacinthe vient de renouveler un bail de cinq ans avec la galerie d'art contemporain Expression, située au deuxième étage du Marché-Centre. L'entente prévoit que la Ville assume le loyer, le chauffage et l'électricité pour un montant annuel d'environ 115 000 \$.

Ancien député en poste au Kosovo

Charles Messier reçoit la médaille canadienne du maintien de la paix

L'ancien député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, monsieur Charles Messier a reçu il y a quelques jours la Médaille canadienne du maintien de la paix. La cérémonie a eu lieu au bureau chef de UNMIK/MINUK (Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo) à Pristina en présence de représentants du bureau canadien et de UNMIK/MINUK.

Signalons que l'ex-député est en poste au Kosovo depuis 1999. Il occupe actuellement les fonctions d'administrateur municipal à Strepce, une des plus importantes villes kosovares. Monsieur Messier s'est installé au Kosovo avec toute sa famille il y a quelques années.

« Je suis très heureux que nous puissions partager cette occasion avec le représentant des Nations Unies. Ceci démontre une fois de plus les liens uniques qui se sont forgés entre le Canada et les Nations Unies au cours des années, sur tous les plans et particulièrement dans les projets

de maintien de la paix », commentait Monsieur Stephen Moran, Chef du Bureau de liaison du Gouvernement du Canada au Kosovo.

« En remettant cette médaille, le Canada reconnaît l'effort des Canadiens, comme Charles Messier, qui ont participé à des missions de maintien de la paix. Je suis très fier monsieur Messier que vous receviez cet honneur. »

Lors de sa présentation, monsieur Charles Brayshaw, Adjoint principal du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, a tenu à rappeler que si la situation au Kosovo s'est sensiblement améliorée, il n'en était pas de même au moment des conflits en 1999.

Charles Messier était alors de ceux qui étaient sur place prêt à servir auprès de la mission de vérification des accords de paix sous l'égide de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe).



Monsieur Stephen Moran et Monsieur Charles Brayshaw ont procédé à la remise à l'ex-député de Saint-Hyacinthe, Charles Messier.



JOURNÉES PORTES OUVERTES 6 ET 7 MARS

samedi de 9 h à 17 h - dimanche de 10 h à 17 h



CL1800

Toutes les couleurs en magasin

PRIX
DE
PRÉSENCE

PRIX SPÉCIAL
DE PORTES
OUVERTES

CASQUES
spécial

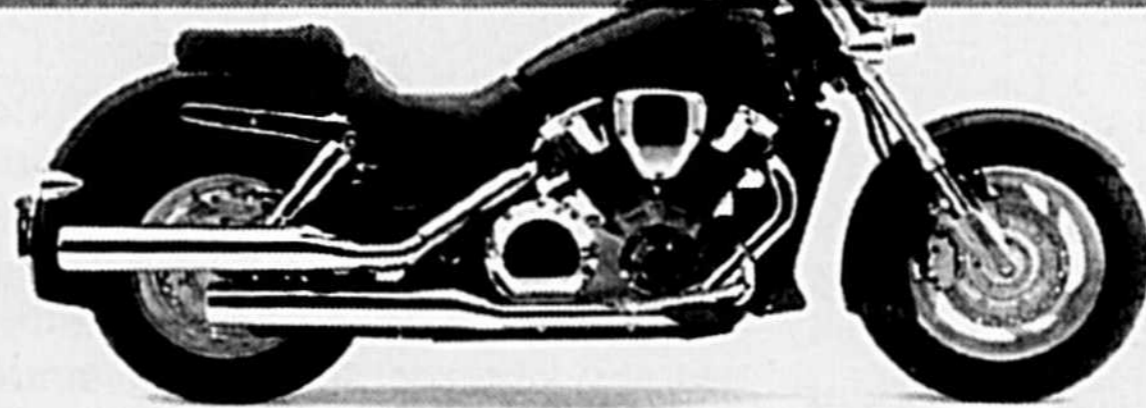
44⁹⁵\$

valeur de 79 95 \$



VTX1800N

2004



La toute nouvelle VTX1800N lance une nouvelle ère en matière de stylisme, avec un accent prononcé sur l'aspect "néo" du concept néo-rétro. Offerte en quatre coloris sensationnels : noir, tisane, rouge candy et magenta métallisé

625, route 116,
Sainte-Madeleine
autoroute 20, sortie 120
1 stop à gauche
1 lumière à gauche, 7 km

1-800-605-6686
Moto
CENTRE
St-Hyacinthe INC.
www.motocentrest-hyacinthe.com

0289683

Les Animations Toutakou

Plus l'fun que La Ronde!

Par Chantal Gagnon

Laurent Favre, Annie Bergeron et Pascal Vermette ont tous trois travaillé dans le secteur de l'animation pendant plusieurs années. En fait, ces trois travailleurs autonomes caressaient le rêve d'avoir un jour leur propre entreprise dans ce secteur, estimant pouvoir apporter quelque chose de différent à la clientèle... Bref, ils s'en parlaient, comme cela, à l'occasion.

Un jour, Pascal croise Monsieur Bastien de la Maison d'Évelyne située à Saint-Jude. Cette maison est, en fait, une table champêtre où l'on peut tenir des réceptions. La Maison d'Évelyne est située sur un site enchanteur, près d'une rivière, et présente une piste d'hébertisme ainsi que des installations de style médiéval qui se prêtent à différents types d'animations... Or, il s'avère que Pascal avait déjà travaillé sur ce site. Monsieur Bastien, qui voulait laisser le soin à d'autres d'animer l'endroit, demande à Pascal s'il ne connaît pas quelqu'un qui aimerait louer ce site avec son propre service d'animation... Pascal avait sa p'tite idée là-dessus!

L'appréciation des jeunes clients

C'est comme cela, grâce au destin, que les trois amis de travail sont devenus des entrepreneurs. C'est en mai dernier que l'entreprise a véritablement été lancée et, depuis ce temps, c'est un feu roulant! Les Animations Toutakou ont accueilli une quarantaine de groupes d'enfants de différents services de garde et de camps de jour. Avec eux, les animateurs leur offrent de devenir des espions ou de s'attaquer au Fort Toutakou. Les enfants adorent ces activités. En entrevue Pascal racontait : « Une des choses les plus stimulantes est certainement les commentaires des animateurs qui sont heureux de travailler avec nous, mais aussi, l'appréciation des jeunes clients. Vous savez, un petit garçon qui a joué à l'es-

pion avec nous pendant une journée m'a dit que Toutakou, c'est plus l'fun que La Ronde! C'est le genre de comparatif qui fait chaud au coeur! »

Je vous soupçonne de vouloir retomber en enfance pour aller vous aussi chez Les Animations Toutakou... Avouez! Faites comme les 10 autres groupes d'adultes qui ont été reçus jusqu'à présent et profitez des services d'animation qui s'adressent au milieu corporatif ou aux familles! Les groupes de professionnels peuvent se mettre au défi avec des animations qui leur sont spécialement destinées! Vous pouvez même terminer votre journée autour d'un bon repas de la Maison d'Évelyne!

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette première année d'opération a été un succès sur toute la ligne! En ayant opéré le centre quatre jours par semaine pendant les mois de juillet et d'août, non seulement nos entrepreneurs ont atteint leurs objectifs, ils les ont largement dépassés! Et parce qu'ils souhaitent offrir le meilleur service possible, les Animations Toutakou n'acceptent qu'un seul groupe à la fois sur son site. Cette politique a fait en sorte qu'ils ont dû, dès leur première année d'opération, refuser des groupes



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Pascal Vermette, Laurent Favre et Annie Bergeron des Animations Toutakou.

car les places étaient manquantes! Avis aux organisateurs de sorties... Une dizaine de groupes ont déjà fait leur réservation pour la saison 2004!



Fiche signalétique

Nom de l'entreprise : Les Animations Toutakou
Dirigeants : Pascal Vermette, Annie Bergeron et Laurent Favre
Année de fondation : 2003
Municipalité : Saint-Jude
Secteur d'activité : Loisirs et culture
Description : Service d'animation pour les écoles, les services de garde, les services de loisirs, les entreprises, les familles, les groupes sociaux, etc.
Marché : Québec

Quand on sort d'une période de détention

Si vous avez été incarcéré pour une période de moins de deux ans, il vous est possible d'obtenir des prestations d'assurance-chômage.

La première information à savoir :

Pendant la période de détention, c'est-à-dire de la première journée jusqu'à la dernière journée passée dans une institution carcérale, vous ne pouvez pas recevoir de l'assurance-chômage.

La deuxième information à savoir :

Il est possible de recevoir de l'assurance-chômage lorsque vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- vous obtenez une libération complète (la sentence a été purgée);
- vous êtes en libération conditionnelle;
- vous avez l'autorisation de vous absenter temporairement (libération de jour);
- vous possédez un certificat de disponibilité pour chercher et accepter un emploi.

Suivant l'une ou l'autre de ces éventualités, il vous sera possible de recevoir de l'assurance-chômage.

Dans tous les cas, vous devez démontrer que vous êtes disponible à travailler.

Deux possibilités

1. Vous étiez sur l'assurance-chômage lors

de votre incarcération.

2. Vous étiez au travail, ou l'aviez été, dans les mois qui ont précédé la détention, mais sans avoir déposé une demande de chômage.

Regardons de plus près l'une et l'autre de ces deux situations.

1. Vous étiez en chômage...

Si vous étiez déjà en chômage et n'aviez pas terminé votre période de prestations lors de votre incarcération, vous pourriez avoir droit, au moment de votre libération, à une prolongation de la période de prestations.

La prolongation d'une période de prestations signifie que vous pouvez demander une « extension » de votre chômage pour un nombre équivalent de semaines passées en détention; mais bien entendu, vous ne pouvez obtenir plus que le nombre total de semaines de chômage auxquelles vous aviez droit au début. Cette prolongation ne peut aller au-delà des 104 semaines (2 ans) qui suivent le dépôt de votre demande initiale.

Exemple

Maurice dépose une demande de chômage le 12 mai 2003 et reçoit ses chèques pendant 10 semaines (jusqu'au 1er août 2003). Le 4 août, il est incarcéré pour un

an. Libéré le 31 juillet 2004, il peut se présenter au bureau de chômage et déposer une demande de prolongation de la période de prestations.

Sa période de chômage étant initialement de 40 semaines payables, il lui restera 30 semaines de prestations à partir de sa libération, qu'il pourra toucher avant la mi-mai 2005.

Tout cela se passe à l'intérieur des deux années qui suivent la demande initiale du 12 mai 2003.

Du 12 mai 2003 à la fin février 2005, il se sera donc écoulé 94 semaines, et Maurice aura reçu des prestations durant 40 semaines.

Pour avoir de l'information sur ce sujet ou tout autre sujet concernant la Loi sur l'assurance-emploi, vous pouvez rejoindre le MAC de St-Hyacinthe, soit par téléphone au (450) 778-6023 ou par courriel : mac@ntic.qc.ca Nous vous invitons aussi à visiter notre site web : macst-hyacinthe.qc.ca

Le sujet de notre prochain article : **Quand on sort d'une période de détention (suite).**



OPTOMÉTRISTES

Examen de la vue complet.
Vaste choix de lunettes
et verres de contact.



Dre Denise Thériault o.d.
optométriste

La dégénérescence maculaire liée à l'âge :

Lors de la dernière chronique, je vous avais dit que je discuterais de l'importance de protéger nos yeux contre les rayons ultra-violet.

Il est impossible de distinguer les rayons ultra-violet à l'œil nu. Pourtant ceux-ci peuvent provoquer chez l'être humain et son système oculo-visuel, des effets bien réels. Les rayons ultra-violet se retrouvent dans une source naturelle : le soleil, mais sont également émis par des sources artificielles.

Les sources artificielles ou incandescentes :

Par exemple, les torches à oxyacétylène ou celles utilisées pour la soudure à arc émettent de façon intense des ultra-violet.

Une source naturelle :

Une exposition importante et prolongée au soleil peut augmenter le risque de développer une dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Vos yeux, tout comme votre peau, doivent être protégés de l'exposition quotidienne au soleil. Selon des études récentes, le dommage cumulatif causé par les rayons UVA et UVB pourrait être à l'origine de graves maladies oculaires liées à l'âge.

L'exposition au rayonnement ultra-violet est à la fois bénéfique (il participe à la création de la vitamine D) et à la fois néfaste (il cause des coups de soleil, cancer de la peau, etc.).

La communauté scientifique s'inquiète de plus en plus de la destruction progressive de la couche d'ozone. Vraisemblablement, nous serions donc sujets à de plus grandes expositions aux rayons nocifs de l'ultra-violet dans les années à venir. Parmi les ultra-violet, le manque de filtration des UV-B serait le plus dommageable.

Pour ceux qui aiment les détails scientifiques,

Types	Sources possibles
Rayons UV-A (315 à 400 nm)	Soleil Salon de bronzage
Rayons UV-B (280 à 315 nm)	Soleil Salon de bronzage, Lampe éclair (flash)
Rayons UV-C (100 à 280 nm)	Torche à acétylène, Lampe éclair (flash)

Les lentilles ophtalmiques se traitent pour offrir une protection contre les UV. De même, certaines lentilles cornéennes molles et semi-rigides peuvent offrir une très bonne protection contre les UV.

Comme on doit s'enduire d'une crème solaire pour se prémunir des brûlures ou du cancer de la peau, on doit se munir de lunettes solaires avec un traitement anti-UV complet pour se protéger les yeux.

LA TEINTE D'UNE LUNETTE N'ASSURE PAS DE PROTECTION CONTRE LES UV. UN FILTRE DOIT ÊTRE INCORPORÉ AUX LENTILLES POUR ÊTRE EFFICACES.

L'œil se protège d'une lumière trop intense en diminuant l'ouverture de la pupille. Le port d'une lunette solaire est donc vraisemblablement une solution logique pour se soulager des effets de l'éblouissement. Par contre, l'assombrissement provoqué par la lunette solaire conduira à une augmentation du diamètre pupillaire et permettra à une plus grande partie du rayonnement UV de pénétrer dans l'œil. Il est essentiel que vos lunettes solaires vous protègent autant contre les UV qu'elles vous aident de la lumière visible. Tout ceci, pour vous démontrer l'importance de s'assurer que la lunette solaire portée possède un filtre pour bloquer les rayons UV et qu'elle ne diminue pas seulement la quantité de lumière visible reçue.

Centre de la Vision Ste-Rosalie

Membre du groupe Vision Expert

630, du Centre, Ste-Rosalie
Tél.: (450) 799-4337

Blitz de l'emploi en mars

Jean Dumont

La région de Saint-Hyacinthe aura cinq cents emplois à combler ce printemps. Après deux ans de silence, en raison de la conjoncture difficile, les leaders économiques reprennent le flambeau et décident de relancer leur campagne publicitaire « Blitz Emploi ».

Profitant d'une première semaine de l'emploi, qui se tiendra du 15 au 21 mars, le CLD Les Maskoutains, la Chambre de Commerce, Emploi-Québec et le Centre local d'emploi entendent créer un engouement chez les chercheurs d'emploi.

« Il s'agit de la cinquième fois que nous tenons ce genre de blitz. Règle générale, les statistiques nous indiquent que plus de 60 p. cent des postes à combler le sont lors de ce genre de campagne. De plus, les em-

ployés. Richelieu dans le cadre d'une vaste campagne publicitaire représentant un investissement de plus de 35 000 \$.

En tout, plus de 200 000 dépliantes seront insérés dans les Publisacs de ces régions.

Contexte difficile

Le directeur général du CLD, Mario de Tilly, admet que 2003 n'en fut pas une avec des résultats intéressants en termes d'emplois.

« Globalement, la région maskoutaine affiche une baisse de 150 emplois, soit l'équivalent d'un pour cent des jobs dans le secteur de l'industrie manufacturière. Toutefois, pour 2004, nombreux sont les dirigeants à avoir des projets d'investissements et de recrutement. Les besoins sont de plus en plus intéressants en termes de qualité d'emploi. »

M. de Tilly rappelle le contexte difficile en 2003 avec les effets du SRAS, de la vache folle, de la hausse du dollar canadien sans oublier les élections (provinciales) qui, généralement, n'aident pas la conjoncture.

De son côté, le préfet de la MRC, Michel Daviau désire saluer « le dynamisme des entrepreneurs et surtout remercier les personnes qui n'hésitent pas à investir dans l'économie locale et régionale. Nous avons été longtemps identifiés comme la capitale agroalimentaire du Québec. Cette fois, avec le Blitz Emploi, peut-être nous verrons-nous comme le paradis de l'emploi ».

Pour Jean-Marie Pelletier, de la Chambre de Commerce, le contexte est favorable pour la relance de l'emploi et surtout ses retombées sur la région maskoutaine.

« Par rapport aux blitz des dernières années, nous ajoutons le volet du commerce et des institutions comme potentiel d'employabilité. Nous souhaitons que ces nouveaux emplois permettront à plus de gens de venir habiter notre ville-centre et notre région. Cet aspect a peut-être été la faiblesse des dernières années. Oui, les gens se trouvaient un emploi chez nous, mais ils ne venaient pas habiter pour plusieurs raisons. »

Deux conférences

Durant cette semaine de l'emploi, il y aura donc deux conférences pour les employeurs.

Une première le mardi 16 mars à l'Hôtel des Seigneurs. Un dîner-conférence de Rock Bédard, traitant des stratégies à mettre en place pour favoriser la mobilisation

des employés.

De plus, le jeudi 18 mars, les chefs d'entreprise et les gestionnaires dans le secteur des ressources humaines sont attendus au restaurant Le Parvis pour un atelier d'information dans le cadre d'un petit-déjeuner. Le thème sera alors « les politiques d'entreprise et le manuel de l'employé ».



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Jean-Marie Pelletier, de la Chambre de Commerce, en compagnie de Mario de Tilly, du Centre local de développement.

ployeurs se sont dits très satisfaits des résultats », souligne Gaétan Beauregard, d'Emploi-Québec.

De telles campagnes avaient eu lieu en 1998 (620 emplois), 1999 (1 000 emplois), 2000 (800 emplois) et 2001 (450 emplois).

Cette fois, en plus d'offrir des emplois de meilleure qualité, les organisateurs ajoutent le volet de conférences destinées aux employeurs.

Les quelque 500 emplois disponibles le sont auprès d'une quarantaine d'employeurs.

Les organisateurs entendent déborder la région maskoutaine pour se faire entendre. On a en effet ciblé les régions de Drummondville, Granby, Acton Vale de même que les MRC de Rouville, de Lajemmerais, du Bas-Richelieu et de la Vallée-du-

La vision d'Investissement Québec

Dans le cadre d'un dîner-conférence, la Chambre de Commerce recevra le président-directeur général d'Investissement Québec, Jean Houde, le mardi 9 mars de 11 h 30 à 14 h au club de golf Saint-Hyacinthe.

La conférence de M. Houde portera sur la vision d'Investissement Québec et la portée du mandat de son organisation.

Monsieur Houde est diplômé en droit et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval.

Il a occupé divers postes tant au sein de la Société générale de financement que chez Hydro-Québec.

Il est devenu vice-président aux ressources humaines et à l'administration de la Banque Nationale, avant d'avoir la respon-

sabilité des affaires bancaires et aux particuliers.

Depuis juin 2003, il est président-directeur général d'Investissement Québec.

Depuis sa création en 1998, Investissement Québec joue un rôle important dans le développement économique de la province, tout particulièrement auprès des PME manufacturières, exportatrices ou de service à forte valeur ajoutée.

Dans le contexte de l'intense concurrence que se livrent les États en matière de prospection d'investissements étrangers, monsieur Houde fera part du rôle de la Société en la matière et également auprès des filiales d'entreprises étrangères.

On peut réserver sa place à cette conférence d'ici lundi auprès de Denise Lacaille au 773-3474.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Promutuel Bagot, société mutuelle d'assurance générale, invite ses membres assurés à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 17 mars 2004, à 20 h, à la salle des Chevaliers de Colomb, situé au 1655, rang St-Édouard, Saint-Liboire, pour :

1. Adopter le rapport annuel de la Société portant sur l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003.

2. Procéder à l'élection des administrateurs sortant de charge :

Administrateurs sortant de charge et rééligibles pour cette année :

Poste no. 5 - René Ducharme

Poste no. 6 - Réal Desautels

3. Étudier, s'il y a lieu, tout autre point pouvant être dûment soumis à l'assemblée.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Pierre-Paul Larose

secrétaire, pour le conseil d'administration.



Une ristourne de 450 000 \$ chez Promutuel Bagot à ses membres

En célébrant son 25^e anniversaire d'existence, Promutuel Bagot a décrété une ristourne de 10 p. cent sur les primes de 2003. Le conseil d'administration remettra donc une somme de 450 000 \$ aux assurés. Voici les membres du conseil d'administration. Assis, M. Sylvain Girard, M. Roland Brodeur, président, M. Claude Ruel, vice-président; debout de gauche à droite, MM. Réal Desautels, Michel Daigle, Richard Bruneau, Pierre-Paul Larose, directeur général et René Ducharme.

PROMUTUEL
BAGOT

Personnalité de Mars

Grégoire Girard

L'homme qui connaît Saint-Hyacinthe lot par lot

Jean Vigneault

Quand il a choisi la profession d'arpenteur-géomètre au Séminaire au milieu des années '40, la ville de Saint-Hyacinthe ne comptait aucun membre de cette profession. Lentement, il a appris la région et Saint-Hyacinthe lot par lot, rue par rue, district par district, village par village. Il devint maire après avoir aidé plusieurs conseils municipaux à se doter de règlements d'urbanisme et de zonage.

Depuis plusieurs années, Grégoire Girard, personnalité de mars 2004, se passionne tout naturellement pour l'histoire régionale. C'est naturel, il en a été un des acteurs majeurs depuis cinquante ans.

Ses maîtres et confrères de profession ont reconnu la justesse de ses connaissances en lui demandant d'enseigner à l'Université Laval et en recourant à son expertise pour rafraîchir leurs connaissances au moment de la réforme du code civil. Une expérience qu'il a appréciée grandement parce qu'elle lui permettait d'approfondir lui-même ses notions.

Devenu maire en 1971, il a préparé la fusion de 1976 non pas en l'imposant mais en démontrant que c'était la voie de l'avenir et du bon sens.

En traîneau à chiens

Les arpenteurs-géomètres suivaient également le cours d'ingénieur forestier puisque c'est surtout le nord du Québec qu'on arpenteait et dont on faisait la cartographie.

Devenu maire en 1971,
il a préparé
la fusion de 1976

Durant environ cinq ans, au moment où les « skidoos » n'étaient pas accessibles, Grégoire Girard quittait Saint-Hyacinthe et se rendait de Roberval à Schefferville après avoir acheté un traîneau et des chiens, pour aller faire la cartographie à pied.

Il s'enfonçait donc dans le Nord environ trois mois à chaque année en compagnie de quelques Indiens, jusqu'en 1956. Il délaissait ainsi le bureau qu'il avait ouvert à Saint-Hyacinthe en 1951. Du travail de pionnier, du travail effectué dans des conditions difficiles.

À Saint-Hyacinthe, les services de son bureau étaient surtout requis par la Société Centrale d'hypothèques et de logements qui avait besoin de certificats de localisation pour autoriser les prêts, et par les services de la voirie.

Progressivement, il ouvre des succursales à Beloeil, Sorel, Saint-Jean, qu'il partageait



avec des bureaux d'avocats; entre les années '50 et '60, d'autres villes s'ajoutèrent.

D'abord en périphérie

C'est d'abord en région que son influence s'exerce. Son expertise aide non pas à guérir les conflits mais à les prévenir.

Il aidera les petites municipalités à se doter de règlements pour empêcher l'éclosion de petits villages en leur sein. Il n'existait pas de règlement québécois comme tel, mais la loi prévoyait qu'après 30 ans, ces règlements et ces ententes avaient force de loi.

Par exemple, Douville en 1962 profitera d'un règlement de zonage et d'urbanisme, Sainte-Madeleine l'imitera un peu plus tard. Quand Sainte-Rosalie, son patelin d'origine, lui fait signe, il suggère aux édiles d'adopter un tel règlement pour régler les problèmes avant qu'ils ne surgissent.

En tout, une dizaine de règlements en région verront le jour grâce à son expertise, et disons-le, grâce à sa sagesse. Il ne proposait sa solution qu'après avoir procédé à une consultation publique.

Cette façon de faire fut si reconnue que le ministre Jean Garon qui voulait et qui a fait adopter une loi sur le zonage agricole, vint le consulter. Ce qui avait épaté l'exubérant ministre

de l'Agriculture, c'est que les conseils municipaux qui avaient voté de tels règlements, avaient tous été réélus après coup. C'était là un élément de persuasion majeur pour un politicien comme Jean Garon qui devait convaincre ses collègues qu'une telle loi ne les renverrait pas sur les banquettes de l'opposition.

Un maire fusionniste

Lui qui travaillait professionnellement à morceler le territoire ou qui le connaissait morceau par morceau, devint maire en 1971 après avoir été président de la Chambre de commerce et avoir oeuvré à des projets de commission industrielle avec les Nichol, Sylvestre, Deslauriers et Lafontaine.

Visionnaire, fort de ses connaissances du milieu, il entreprit une sorte de croisade pour la fusion. Il faisait valoir les avantages de se lier à Saint-Hyacinthe qui devait construire son usine d'épuration des eaux et qui avait mis sur pied une commission industrielle pour développer tout le territoire.

Après un sondage, il s'avéra que Sainte-Rosalie, contrairement aux autres municipalités, refusait la fusion dans une proportion de 60 p.cent. Sur les conseils de Victor Goldbloom, alors ministre des Affaires municipales, Grégoire Girard ne s'acharna pas à convaincre les opposants et réussit la fusion avec Saint-Joseph, La Providence, Douville. Puis il choisit de ne pas se représenter, laissant ainsi la place à P.A. Hamel, pour se consacrer à sa profession.

Après avoir consacré 30-35 heures par semaine à la mairie où il se rendait chaque jour à 15 h, pour un salaire qui tenait du pourboire, après avoir mené à bien un regroupement qui a profité à l'ensemble, Grégoire Girard a cru qu'il ne devait pas s'accrocher. Il



était d'abord arpenteur-géomètre, pas un politicien de carrière.

La preuve? Quand il a fermé son bureau en l'an 2000, il avait accumulé 21 000 dossiers dont il vient tout juste d'achever le classement et la révision complète.

Le secret de sa recette?

En découpant et en mesurant le territoire, en côtoyant les élus et les populations de toute la MRC, Grégoire Girard a appris à connaître une partie de l'histoire des familles et des institutions d'ici. Il souhaitait en découvrir davantage, lui qui lit surtout des biographies.

Après avoir mené à bien
un regroupement qui a
profité à l'ensemble,
Grégoire Girard a cru qu'il
ne devait pas s'accrocher.

On ne restera pas surpris alors qu'il passe maintenant trois jours par semaine dans les locaux de la Société d'histoire et du Centre d'archives et qu'il vient de présider à leur fusion pour une plus grande efficacité.

Travailler encore à cet âge? Oui, parce qu'il a une recette secrète à double volet. Tout d'abord, depuis 37 ans, il s'entraîne une heure par jour, trois fois par semaine au centre de conditionnement Poisson. Les quatre autres jours sont consacrés à des marches de trois ou quatre kilomètres, particulièrement au parc des Salines qu'il affectionne.

Mais un homme qui consacre autant de temps à sa profession et à des activités politiques, ne peut s'en tirer seul. Son épouse, c'est l'autre partie, sans doute la plus indispensable, de la recette. Elle a trouvé le moyen d'agir comme secrétaire, de veiller à la comptabilité et au respect de son agenda. Une fois la famille élevée, elle termina son baccalauréat avec option sciences.

Après avoir siégé au conseil d'administration de Honoré-Mercier, elle fait partie du comité organisateur des cours de l'université du troisième âge où tous les deux sont inscrits à des cours d'histoire, une passion cultivée de part et d'autre depuis des années.

Grégoire Girard détient à coup sûr le secret de la jeunesse et de la belle humeur, lui qui a appris à rire en jouant la comédie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, entre autres avec Jean-Pierre Masson, son aîné de cinq ou six ans.

Mais quand il parle de ses six enfants avec lesquels deux fois l'an il partage les réalisations personnelles et professionnelles des uns et des autres en vue d'un enrichissement collectif, il n'a plus besoin de se mettre dans la peau d'un personnage public ou de théâtre. Il est juste un papa fier. Très fier.

Une initiative de:



www.lecourrier.qc.ca

FONDÉ EN 1855
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Biovet conclut des ententes de distribution en Europe

Biovet a conclu trois ententes de distribution avec des entreprises européennes, lui donnant ainsi accès au marché européen de plus de 30 millions de dollars pour ses produits.

AES Laboratoires et Adiagène, situées en Bretagne, France, ainsi que le groupe Menarini, basé en Hollande, distribueront dorénavant les trousse de diagnostic animal de l'entreprise de Saint-Hyacinthe sur le continent européen.

Ces nouvelles ententes renforcent la présence de Biovet en Europe, qui est maintenant présente dans les principaux pays de l'Union européenne.

Ces ententes permettront à Biovet de distribuer sa gamme de trousse de diagnostic animal, destinée aux porcs, aux bovins et aux animaux de compagnie, sur le marché européen. Au total, 25 trousse de diagnostic et de fertilité seront exportées vers la France, qui représente 23 % du marché européen.

« Ces ententes de distribution auront un impact direct sur la croissance des ventes de Biovet en Europe et contribueront à mieux faire connaître nos produits. Elles nous permettront également de bonifier notre offre, puisque nous commercialiserons ou utiliserons dans nos laboratoires les produits de nos nouveaux partenaires », a déclaré Daniel Roy, directeur général de Biovet.

Dorénavant, Biovet bénéficiera notamment de nouvelles trousse d'analyse de

biologie moléculaire destinées aux porcs et à la volaille. « Nous compléterons ainsi notre ligne d'affaires et pourrons alors pénétrer ce segment de marché, qui connaît actuellement une très forte croissance en Amérique du Nord », a ajouté M. Roy.

En plus d'augmenter ses ventes, ces ententes de distribution assureront à Biovet une présence technique en France, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Biovet est déjà représentée en Europe de l'Est par la société Biomedica et au Royaume-Uni par Guildhay Ltd.

La croissance

La signature de ces ententes de distribution contribuera à l'atteinte des objectifs de croissance de Biovet. L'entreprise vise une augmentation de ses activités de 30 % annuellement pour les cinq prochaines années.

Pour ce faire, Biovet entend miser sur de nouveaux partenaires, étoffer sa gamme de trousse de diagnostic destinée aux marchés bovins et porcins, et intensifier son offre de services de diagnostic en Amérique du Nord.

Biovet est une entreprise de biotechnologie qui développe, fabrique et commercialise des trousse et des services de diagnostic innovateurs pour les spécialistes de la santé animale et bioalimentaire.

Située dans la Cité de la biotechnologie et créée en 1991, Biovet emploie près de 75 personnes dont une quinzaine de scientifi-

ques et enregistre un chiffre d'affaires de 8 millions de dollars canadiens.

L'entreprise est active en Amérique, du Nord et en Europe. Biovet a un permis d'établissement de fabricant de l'Agence

canadienne d'inspection des aliments et est présentement en processus d'obtention de l'approbation américaine du United States Department of Agriculture.



Cocktail de Desjardins

Il y a quelques semaines, Desjardins Capital de risque conviait des représentants de la communauté d'affaires de la région Richelieu-Yamaska à une activité de réseautage. On aperçoit, Luc Chabot, de Desjardins, Jean Simard, de Viandes Lacroix, Alban D'Amours, président du Mouvement Desjardins et Michel Lacroix, de Viandes Lacroix.

Capital régional et coopératif Desjardins : moratoire

Alors que l'émission 2004 des actions de Capital régional et coopératif Desjardins devait débiter le 1er mars, le ministère des Finances du Québec impose un moratoire visant à maintenir la capitalisation maximale au montant déjà atteint en septembre 2003.

Ainsi, la levée de fonds 2004 qui débutait le 1er mars se voit donc retardée jusqu'à ce que le gouvernement ait complété les travaux entrepris pour évaluer la pertinence et la complémentarité des différentes dépenses fiscales visant à favoriser la capitalisation des entreprises.

Rappelons qu'en juin 2003, le ministère des Finances avait annoncé que le montant des émissions des sociétés d'investissement autorisées à recueillir du capital bénéficiant d'un avantage fiscal était limité pour un an, et ce, afin de contribuer à la stabilisation de la situation financière du gouvernement.

« Nous sommes conscients que plusieurs personnes souhaitent se porter acquéreurs d'actions lors de la prochaine émission et regrettons de ne pas être en mesure de les satisfaire », affirme Luc Chabot, président et directeur général de la Société.

Cette mesure arrive au moment où Capital régional et coopératif Desjardins, qui en février 2004 débute sa troisième année d'activité au niveau de l'investissement en capital de risque, est de plus en plus active dans toutes les régions du Québec. Elle vient de faire passer de 6 à 14 le nombre de bureaux d'affaires accessibles pour répondre aux besoins des entreprises et coopératives.

Capital régional et coopératif Desjardins

Capital régional et coopératif Desjardins est une société publique constituée en 2001 à l'initiative du Mouvement des caisses Desjardins.

La Société a pour mission principale de mobiliser du capital de développement afin de contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions-ressources. Avec une capitalisation autorisée de 1,425 milliard de dollars, Capital régional et coopératif Desjardins rejoint toutes les régions du Québec en mettant à la disposition des entreprises et des coopératives, de l'expertise conseil et un réseau pour les appuyer dans leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement.

Jacques Valotaire à la Chambre de Commerce

Pour souligner le démarrage officiel du projet de construction du siège social d'ING Québec à Saint-Hyacinthe, la Chambre de Commerce reçoit Jacques Valotaire.

Cette activité se déroule dans le cadre d'un petit déjeuner d'affaires le vendredi 5 mars de 7 h 30 à 9 h au club de golf Saint-Hyacinthe.

Le président d'ING fera alors le point

sur cet investissement en le situant dans l'évolution d'ING au Québec, au Canada et dans le monde.

Il identifiera par la suite les facteurs de succès de l'entreprise pour terminer sur les principaux enjeux qui confrontent l'industrie de l'assurance de dommages chez nous et dans le monde.

Réservation avant le jeudi 4 mars par télécopieur au 773-9339.

**Bonne Journée
de la Femme**

**À partir de 50 ans,
il est recommandé aux femmes
de passer une mammographie
chaque 2 ans.**

1-888-845-SEIN (7346)

**PROGRAMME QUÉBÉCOIS
DE DÉPISTAGE
DU CANCER DU SEIN
DE LA MONTÉRÉGIE**

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec
Montérégie

Direction de santé publique

Agroalimentaire

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS STANBRIDGE STATION NAPIERVILLE
Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201 Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILAUME Tél.: (819) 396-2161 0235604
CASE III

Consultation publique sur la sécurité alimentaire

« Il n'y a pas assez de chercheurs au Québec »

-Raymond S. Roy, doyen de la Faculté de médecine vétérinaire

Denyse Bégin

« Pour assurer la sécurité alimentaire des gens, il faut des décisions basées sur la science. Hors, actuellement, il n'y a pas suffisamment de laboratoires spécialisés, de médecins vétérinaires et de chercheurs au Québec. »

Monsieur Raymond S. Roy, doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, a profité des audiences publiques sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec pour faire état de la situation problématique dans laquelle l'institution qu'il dirige se trouve ainsi que, par ricochet, les professionnels qui oeuvrent sur le terrain.

La Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation s'était donné le mandat d'examiner les nouveaux enjeux du secteur bioalimentaire de la ferme à la table, notamment au chapitre des OGM, de la traçabilité et de l'étiquetage, afin d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire au Québec.

Les audiences publiques ont eu lieu du 3 au 12 février. Quarante-mémoires y ont été déposés et les commissaires ont entendu cinquante représentants d'organismes ou individus lors des auditions. Le rapport des commissaires devrait être rendu public au début du mois de juin.

« Ce qui accentue la pénurie de médecins vétérinaires, a expliqué le doyen au Courrier, c'est que plusieurs d'entre eux approchent l'âge de la retraite. En fait, un nombre important la prennent chaque année depuis quelque temps et cette tendance se maintiendra encore au cours des prochaines années.

« Aussi, les conditions salariales des finissants ne sont pas très bonnes si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées, entre autres à cause de la pénurie des effectifs. Ça se rétablit tranquillement, l'assurance-santé aidant, mais tout n'est pas réglé dans ce dossier.

« De plus, il n'y a actuellement pas suffisamment de vétérinaires qui choisissent de travailler dans le domaine des grands animaux », indique le docteur Roy.

La Faculté de médecine vétérinaire accueille présentement quatre-vingts finissants, le maximum qu'elle peut contenir



Photothèque Le Courrier

Le Dr Raymond S. Roy, doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

dans l'espace disponible. Rappelons que depuis la décote de l'institution en 1999, d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris.

« Québec a investi en 2000 et le gouvernement fédéral en 2002 mais ce ne sont que 60 % de nos besoins qui sont actuellement financés. La phase 1 des travaux prendra fin en juin 2004 et nous espérons que la phase 2, la rénovation de l'hôpital, débutera en janvier 2005. Il nous manque environ 14 M \$ pour compléter l'investissement au niveau des équipements. »

De l'importance de la recherche

« Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on tire de la patte au niveau des investissements en recherche, souligne le doyen de la faculté de médecine vétérinaire située à Saint-Hyacinthe.

« Entre autres, a-t-il précisé et c'est indiqué dans le mémoire déposé lors des au-

diences publiques, il n'y a pas de laboratoire de pathologie animale de niveau 3 au Québec, ni de salle de nécropsie de niveau 3. Pire, aucun des laboratoires de pathologie animale existants ne répond aux exigences du niveau de biosécurité 2. Les infrastructures de l'actuelle salle de nécropsie de la FMV ne sont pas non plus conformes aux normes. Les laboratoires ne sont pas non plus accrédités selon les normes dans ce domaine.

« Il nous faudrait un complexe intégré de pathologie. Le réseau actuel de laboratoires ne fonctionne pas bien et la concentration de professeurs et de chercheurs en un seul lieu ou tout au plus deux, au Québec nous parlons de Québec et de Saint-Hyacinthe, s'avère plus efficace, c'est prouvé.

« Concrètement, au Québec présentement, à cause de l'état de nos équipements, nous ne pouvons travailler sur certains germes. Fièvre aphteuse, influenza... on ne peut manipuler ces germes. Ce type de travail s'effectue à Winnipeg seulement pour ce qui est du Canada.

« Les vétérinaires sont donc inquiets en ce qui concerne certaines productions. Cette situation constitue un frein. Il faut que nos gouvernements prennent un virage important.

« Tous ces faits ont une influence sur la réputation de notre cheptel. Les pays avec qui nous commerçons veulent savoir comment nous sommes équipés.

« Les quatre facultés de médecine vétérinaire du Canada (Saint-Hyacinthe, Saskatoon, Guelph et Charlottetown) réclament des laboratoires de niveau 3 à proximité des écoles.

« Il n'y a pas suffisamment d'oreilles attentives à nos revendications en haut niveau. Ça ne bouge pas, dit Raymond S. Roy.

« Ce que nous avons aussi indiqué à la commission sur la sécurité alimentaire, c'est, en gros, que c'est bien beau d'avoir des lois qui améliorent l'étiquetage ou le contrôle de la production mais les décisions pour y arriver doivent être prises par des professionnels. Hors, on manque de professionnels... »

Au sujet des OGM, la Faculté de médecine vétérinaire considère que « le consommateur veut faire des choix alimentaires éclairés et il a raison d'exiger un étiquetage exhaustif des produits, incluant la présence d'OGM. Cependant, l'information sur les OGM doit être significativement améliorée. Là aussi, les réponses proviendront de la recherche à court, moyen et à long terme », mentionne le mémoire de la FMV.

EN BREF

Portes ouvertes à la Faculté de médecine vétérinaire

Dans le cadre du 125^e anniversaire de l'Université de Montréal, la Faculté de médecine vétérinaire accueillera le grand public à ses 11^e Portes ouvertes. L'activité se tiendra les 13 et 14 mars.

Les étudiants animeront une quarantaine de stands expliquant les multiples facettes de la médecine vétérinaire, dont plusieurs sont encore méconnues. La grippe aviaire, la maladie de la vache folle, la santé des bélugas du Saint-Laurent, la médecine des oiseaux de proie, la médecine zoologique, le clonage et les biotechnologies, les problèmes de comportement chez les animaux de compagnie, le virus du Nil Occidental et la salubrité des aliments, voilà autant de

sujets d'actualité présentés par les étudiants. Le public est attendu à la Faculté de médecine vétérinaire située au 3200, rue Sicotte à Saint-Hyacinthe, le samedi 13

mars, de 9 h à 20 h et le dimanche 14 mars, de 9 h à 16 h.

Premier colloque du COGEBY

Le Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY) tiendra son premier colloque annuel *Petits gestes, grands résultats : hommage à la rivière Yamaska* le samedi 20 mars, à Granby, de 9 h à 16 h à l'hôtel le Granby.

En plus de permettre le lancement du projet Trousse de démarrage de comité de sous-bassin versant et la tenue de l'assemblée générale annuelle du COGEBY, le colloque présentera diverses réalisations concrètes en faveur de la protection ou de la restauration de la rivière Yamaska, de divers partenaires et intervenants du bassin versant. Les organismes intéressés à tenir un stand sont invités à communiquer avec le COGEBY. Inscription avant le 15 mars. Inf. : Martine Ruel au 774-9154, ext. 233 ou cogebly@cogebly.qc.ca

LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE EN MONTÉRÉGIE

Volume 29
2e numéro

GTA

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

La promotion de
l'agriculture dans la
région de Saint-Hyacinthe
depuis 1975

Publication 17 mars

L'érosion, un phénomène maîtrisable

contenu rédactionnel

- Haies brise-vent - Corridors forestiers - Bandes riveraines
- Techniques de conservation des sols (résidus, etc.)

**Date limite pour réservation
de votre annonce**

Vendredi 5 mars

**Distribué dans plus
de 130 municipalités**

LES ÉDITIONS
GESTION ET
TECHNOLOGIE
AGRICOLES

Tél.: (450) 773-6028
Mtl.: (514) 875-1948
Télé.: (450) 773-3115

655, Av. Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 5G4

0289654

L'auto-Courrier



Le luxe, dans tous les segments



Marc
BOUCHARD

mbouchard@lecourrier.qc.ca

Difficile, très difficile de ne pas aimer la toute nouvelle Cadillac SRX. Il faut dire que depuis que la marque de prestige de General Motor a entrepris son virage vers une allure plus moderne, je suis devenu un véritable fan du modèle.

Les designs sont devenus uniques, tout en conservant l'allure distinctive qui sied à Cadillac. Du même souffle, on a créé des voitures répondant aux nouvelles tendances, munies d'un moteur de grande performance, toujours dans un environnement de grand luxe.

Pour couronner le tout, on n'a pas hésité à jeter aux poubelles les vieux modèles qui ne répondaient plus aux exigences du monde automobile moderne pour reprendre presque à zéro avec des voitures aux lignes et au mandat spécifiques.

C'est le cas de la toute nouvelle SRX. En passant, remarquez que Cadillac a aussi pris le virage des noms étranges puisque tous ses modèles auront désormais des lettres uniquement comme appellation à l'exception de l'Escalade.

Revenons à la SRX. En fait, on ne parlera pas ici de voiture proprement dite. Pas plus d'ailleurs qu'on ne parlera de camionnette. La SRX, c'est la version multisegment des véhicules de luxe américain. Et attention, on parle ici d'un grand véhicule avec trois rangées de sièges, un moteur puissant, beaucoup d'espace pour tout le monde, une traction intégrale, mais qui donne presque l'impression de conduire une voiture. Bref, une véritable incursion dans toutes les variantes de véhicules.

Je l'ai dit, les lignes de Cadillac ont été considérablement modifiées, et la SX adopte ce nouveau look lancé avec la CTS et inspiré directement du chasseur furtif Skyhawk. Cette fois cependant, on l'a un peu épuré tout en conservant les arêtes tranchantes de tous les côtés. Le résultat est spectaculaire, rien de moins. En fait, il est tellement bien réussi qu'il faut tourner toutes les têtes, ce que Cadillac n'avait pas réussi depuis fort longtemps. Mieux encore, sa silhouette est tellement unique qu'on croirait, à regarder le véhicule, qu'on a affaire à une espèce de familiale. Mais quand on s'approche, on remarque assez facilement les dimensions un peu plus imposantes de la voiture.

À l'intérieur, comme toutes les Cadillac, le luxe est de rigueur. L'intérieur est noir, les sièges en cuir et le volant gainé de cuir et parsemé de boiseries qui donnent un air haut de gamme tout en permettant une agréable et sécuritaire prise sur le volant.

Les commandes sont nombreuses, à



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Une silhouette unique, encadrée par des blocs optiques carrés de haute densité.

l'image des nombreux accessoires qui équipent cette grande voiture. Le système de son est de grande qualité et est doublé de commandes sur le volant qui rendent encore plus simple son utilisation. Et comme toutes les voitures du genre, la SRX est munie du système On Star qui fournit à la fois un système de sécurité et un système de guidage sur demande.

Les sièges sont confortables, et ajustables pour trouver à la perfection la position de conduite. Pour rendre le tout encore plus précis, on peut bouger le volant, ou déplacer le pédalier pour s'assurer d'un plus grand confort. Des positions que l'on peut ensuite mettre aisément en mémoire pour deux conducteurs différents.

Notre modèle d'essai était muni d'une option un peu coûteuse, mais qui m'a, je l'avoue, littéralement conquis : le système Ultraview. C'est simple, il ne s'agit que d'un toit ouvrant. Mais d'un immense toit ouvrant qui permet non seulement de donner un peu d'air au conducteur et à son passager, mais qui s'ouvre aussi pour faire de même avec les passagers de la deuxième banquette. Le trou est alors immense et on a l'impression de rouler à ciel ouvert. Une fois fermé, pour éviter trop de chaleur, on peut faire glisser un rideau qui recouvre l'ensemble, et hop, ni vu ni connu. Seul défaut cependant, il ne faut pas être pressé car le mécanisme de déplacement du toit ouvrant est d'une lenteur désespérante.

Le même commentaire s'applique d'ailleurs à la troisième banquette (dont le confort et l'accessibilité sont plutôt symboliques), entièrement dissimulée dans le plancher et qu'un système électrique optionnel permet de déployer. Encore une fois, il faut s'y prendre plusieurs minutes d'avance tellement le système est peu rapide. Autrement, avec cette banquette rabattue, la SRX dispose d'un bon espace de chargement facile d'accès par un hayon arrière vaste, assez bas et assez large.

C'est cependant derrière le volant que la SRX est la plus impressionnante. Il faut dire que notre modèle d'essai était équipé du moteur Northstar V8 de 4,6 litres d'une puissance inépuisable. Comme tous les Northstar cependant, il a la fâcheuse habitude d'être passablement gourmand, ce qui n'est pas peu dire avec un véhicule de cette dimension. En revanche, les

usage quotidien, on sent qu'il s'essouffle un peu trop rapidement. Le V8 demeure donc le meilleur choix.

La transmission automatique à 5 rapports qui équipait notre modèle d'essai répondait bien à la commande, et j'ai trouvé un peu inutile le système qui permet de l'utiliser comme une transmission séquentielle. Elle est douce et agréable sans avoir besoin de notre aide.

Par contre, on ne peut en dire autant de la direction assistée électroniquement qui est un peu lourde et dont le manque de souplesse se fait surtout sentir en virage serré. Mais soyons honnête, avec un véhicule de cette dimension, pas question de faire du slalom en plein coeur du centre-ville.

Bien qu'il soit un peu dispendieux, le SRX devrait se faire une niche dans le secteur controversé des véhicules multisegments. Design, performance et la réputation Cadillac sont certainement au rendez-vous. Mais le serez-vous?

Forces :

- Silhouette unique
- Moteur souple et puissant
- Grande polyvalence d'utilisation

Faiblesses :

- Toit ouvrant trop lent
- Direction un peu lourde
- Moteur bruyant à haut régime



Fondation
Aline-Letendre
de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe

L'AUTO MYSTÈRE

****Quelle voiture la Fondation Aline-Letendre fera-t-elle tirer?**

Devinez la voiture choisie et courez la chance de gagner 1 000 \$ en bons d'achat des Galeries ST-HYACINTHE

Déposez votre coupon aux **Galeries ST-HYACINTHE**

La voiture choisie est : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. : _____

En collaboration avec



0289804

****Sous forme de location
*Détails au bureau de la Fondation Aline-Letendre**

PONTIAC

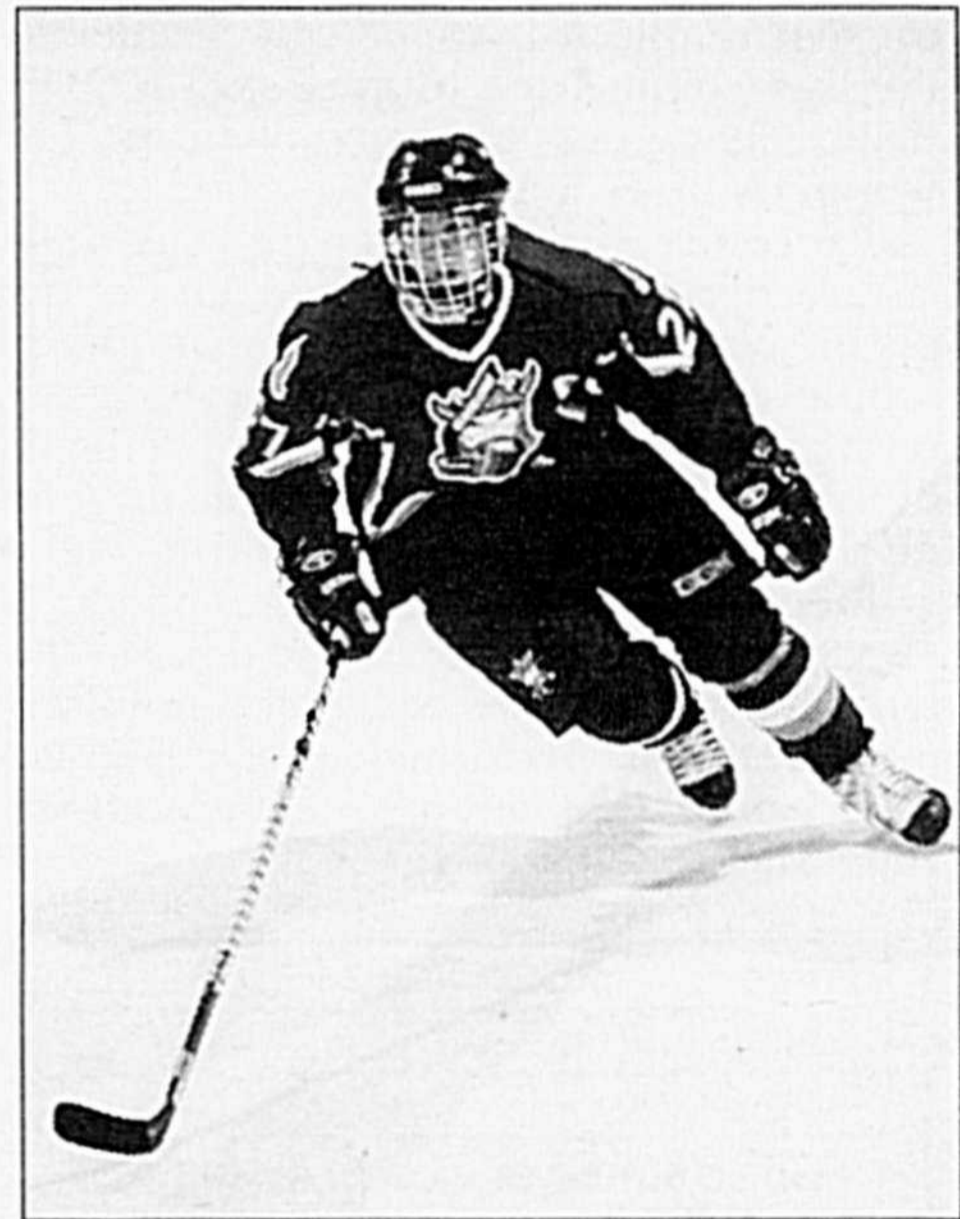


« Ça n'aurait pas dû entrer »

Myène Richard

Le gardien Thomas Sychterz a gardé les filets des Gaulois pour une quatrième partie en six jours. Il a avoué qu'il avait ressenti un peu de fatigue et qu'il n'aurait pas dû accorder les deux buts, lundi, sur les deux premiers lancers.

« J'ai eu un début de partie difficile et ça n'aurait pas dû entrer, a mentionné Sych-



Photothèque Le Courrier

Michael Dubuc a marqué le but gagnant lundi dernier.



25 février

Saint-François 3 Gaulois 6

26 février

Gaulois 3 Saint-François 2

29 février

Saint-François 0 Gaulois 3

1er mars

Gaulois 6 Saint-François 4

Prochaine partie

Probablement mardi le 9 mars

Magog ou Trois-Rivières

à Gaulois

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
4-Joël Hamelin	4	0	0	0	2
7-Michaël Boissonneault	4	0	1	1	2
9-Francis Charette	4	2	3	5	4
10-Olivier Donais	4	2	0	2	2
12-Dany Massé	4	1	1	2	6
14-Francis Cloutier	4	0	3	3	8
15-Nicolas Blanchard	4	6	2	8	0
17-Éric Castonguay	4	1	4	5	0
18-Joshua Boileau	4	0	0	0	6
19-William Lacasse	4	0	0	0	0
20-Matthew Ménard	4	0	0	0	4
21-Sébastien Letendre	4	1	1	2	4
25-Michaël Lecomte	4	1	4	5	2
27-Michael Dubuc	4	1	2	3	6
30-Thomas Sychterz	4	0	1	1	0
32-Jérôme Samson	4	0	7	7	4
35-Guillaume Blouin	2	0	0	0	0
44-Kristopher Letang	4	3	1	4	14
55-Guillaume Monast	4	0	0	0	4
33-P.O. Brodeur Marcotte	2	0	0	0	0

Gardiens	PJ	V	D	DP	BL	BC
30-Thomas Sychterz	4	4	0	0	1	9
35-Guillaume Blouin	0	0	0	0	0	0

-Thomas Sychterz

terz. Mario Pouliot m'a dit de relaxer et j'ai gardé ma concentration. On s'est beaucoup entraîné au cours de la saison et ma condition physique s'est améliorée, ce qui amène aussi une meilleure préparation mentale. »

Si Sychterz a participé aux quatre parties, c'est que Guillaume Blouin n'était pas avec l'équipe lors des derniers jours. En fait, il aurait dû garder les buts jeudi, mais il n'a pas respecté le couvre-feu de l'équipe. Puis, les Foreurs de Val d'Or l'ont rappelé pour leur rencontre de dimanche dernier, face à Gatineau. C'est Pier-Olivier Brodeur Marcotte qui a secondé Sychterz.

« Guillaume a passé son tour, a soutenu Pouliot. Après, Val d'Or nous a appelés et ils ont été corrects. Maxime Daigneault était blessé et Guillaume est allé seconder leur deuxième gardien. Il reviendra avec nous mercredi. »

Blanchard a récolté huit points

En quatre rencontres éliminatoires, Blanchard a amassé huit points et Pouliot est satisfait de son travail. Le jeune homme est un joueur complet, qui excelle en offensive et en défensive. Il est un fin marqueur et il a du cœur au ventre.

« L'équipe joue bien et c'est plaisant, a expliqué Blanchard. Notre ligne (avec Jérôme Samson et Francis Charette) va bien et on patine beaucoup. En plus, on fait plus d'exercices après les parties et on récupère plus vite. Ça paraît. »

De son côté, Michael Dubuc a compté le but gagnant lors du quatrième match, mais il avait écopé deux mauvaises punitions. Parfois l'entraîneur lui reproche d'essayer de jouer avec trop de finesse.

« J'ai eu plusieurs chances de marquer durant le match et j'essaie d'utiliser mes mains et mes feintes quand c'est le temps, comme sur mon but, a indiqué Dubuc. J'ai été le dernier joueur à être coupé du camp d'entraînement, alors j'avais espoir de revenir avec l'équipe. J'ai joué deux matches comme remplaçant et j'ai amassé cinq points. Mario m'a dit que j'apportais de la profondeur à la formation. »

Par ailleurs, Charette a quitté le match, car il s'est blessé au cou en début de rencontre. Pouliot n'a pas voulu prendre de chance et il a envoyé son capitaine au vestiaire. Les autres attaquants ont pris la relève afin de remporter la série.

Gaulois en bref Saison terminée pour Kevin Mailhiot

La saison de l'ancien porte-couleurs des Gaulois, Kevin Mailhiot, est terminée. L'attaquant des Voltigeurs de Drummondville a subi deux commotions cérébrales lors des derniers mois, pour un total de six à seulement 17 ans.

Il a rencontré la neurologue montréalaise, Karen Jonhston, qui traite les athlètes professionnels, comme Éric Lindros et elle lui a demandé de ne pas pratiquer d'activité physique pour au moins six semaines.

Maxime Talbot honoré

L'ancien capitaine des Gaulois, Maxime Talbot, a été désigné le joueur offensif de la dernière semaine dans la LHJMQ. Le centre des Olympiques de Gatineau a amassé 13 points en quatre matches. Il s'est notamment illustré en marquant deux buts victorieux la semaine dernière, ce qui lui en fait huit cette saison.

M. R.

Les Gaulois balayent le Blizzard

Myène Richard

Une grosse troisième période des Gaulois leur a permis d'éliminer le Blizzard du Séminaire Saint-François en quatre parties, lundi au PEPS de l'Université Laval à Québec. Les Gaulois ont marqué quatre buts au dernier tiers pour l'emporter 6-4.

Pourtant, les receveurs ont surpris la troupe du Collège Antoine-Girouard en marquant les deux premiers buts, sur leurs deux premiers lancers. Le gardien Thomas Sychterz a paru quelque peu chancelant.

Lors des deux premières périodes, les joueurs de Mario Pouliot n'ont pas semblé vouloir en finir au plus vite avec cette demi-finale de division. Les joueurs du Blizzard les ont constamment frappés, ils étaient emboîtés dans leur zone et leurs lancers étaient imprécis. En avantage numérique, Nicolas Blanchard a marqué deux buts, mais son équipe est retournée au vestiaire avec un déficit de 4-2.

L'ambiance était bonne au PEPS et les supporters du Blizzard croyaient bien pouvoir gagner une partie contre les Gaulois. Cependant, ces derniers n'ont jamais lâché et ils ont fait preuve de persévérance au dernier engagement.

Kristopher Letang s'est racheté en inscrivant deux buts. Plus tôt, le Blizzard avait compté à deux occasions, alors que le défenseur était au cachot. Michaël Lecomte et Michael Dubuc ont permis aux siens de se sauver avec la victoire. De plus, Lecomte et Olivier Donais ont très bien joué, surtout en infériorité.

L'entraîneur en chef était heureux de terminer cette série en quatre matches, mais il a avoué que cela n'avait pas été facile et que le Blizzard avait offert une bonne opposition. Il a aussi souligné le bon travail du gardien adverse, Pier-Olivier Pelletier.

« On ne s'attendait pas à gagner en quatre, a lancé Pouliot. Le Blizzard est une grosse équipe, qui frappe beaucoup. On ne recule pas quand c'est physique. Souvent le Séminaire a pris les devants, mais on a démontré notre force de caractère. Je crois que notre remontée lors de la première partie a donné le ton à la série. »

Les Gaulois pourront se reposer jusqu'à la prochaine série, la finale de division, qui devrait commencer mardi prochain à L.-P.-Gaucher. Ils affronteront Magog ou Trois-Rivières.

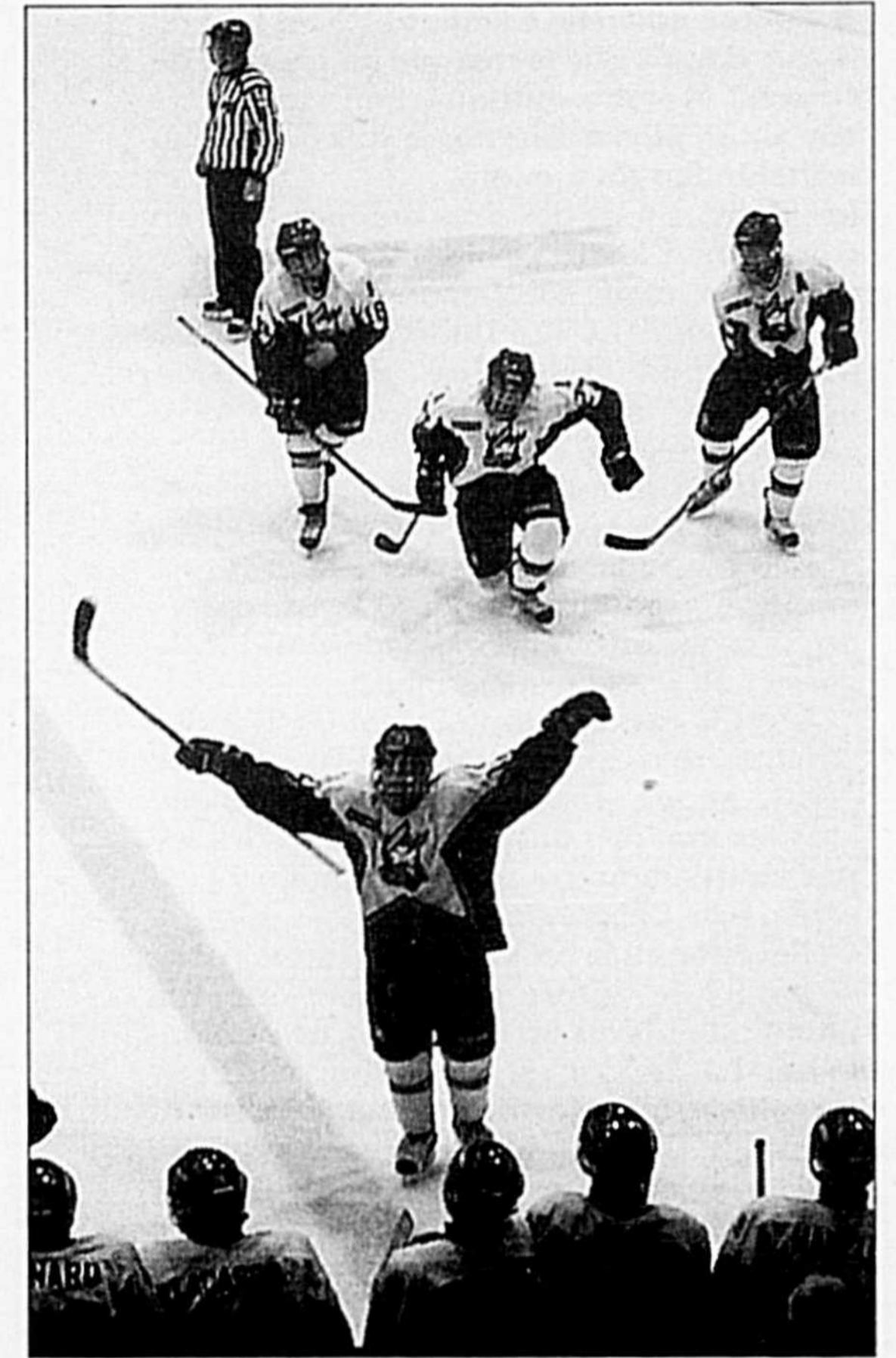
Lent départ

Les Gaulois n'avaient pas joué depuis plus d'une semaine et ils ont semblé rouillés lors de la première période du premier

match de la série, mercredi dernier. Le Blizzard a marqué deux buts chanceux dès la période initiale.

Charette et Letang se sont chargés d'égaliser la marque au deuxième tiers, lors de supériorités numériques. La troisième période a été l'affaire des Gaulois, alors que Dany Massé, Blanchard à deux reprises et Sébastien Letendre ont permis aux siens de l'emporter 6-3.

Le lendemain, les Gaulois ont mieux commencé la rencontre, en marquant deux buts. Blanchard a ouvert la marque



Les Gaulois ont comblé un déficit de 4-2 en troisième période pour éliminer le Blizzard du Séminaire Saint-François en quatre matches.

en avantage numérique et Donais a augmenté l'avance des siens en fin d'engagement. Après que le Blizzard ait réduit le pointage, Blanchard a compté son quatrième but des séries, pour assurer une victoire de 3-2.

Dimanche, devant plus de 500 personnes au stade L.-P.-Gaucher, la troupe de Pouliot a blanchi le Blizzard 3-0. Après une première période sans but, Donais a enfilé l'aiguille. Puis, Charette et Éric Castonguay ont concrétisé la victoire.

Au cours de cette série, Sychterz a fait face à 97 lancers et ses coéquipiers ont dirigé 152 tirs vers Pelletier. De plus, les Gaulois ont marqué huit buts en 27 supériorités et n'en ont accordé que quatre en 24 infériorités numériques.

LE SPORT EN BREF

Hockey Féminin

Les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe ont terminé leur saison régulière avec un gain de 3-1 sur les Sonics de N.D.G. Geneviève Fortier a ouvert la marque en deuxième période. Au dernier tiers, Bianca Flibotte et Kim Gourdeau ont assuré la victoire aux siennes. Le week-end prochain, l'équipe féminine junior B commencera les séries contre les Félines du Saint-Laurent.

Football

L'École secondaire Saint-Joseph est à la recherche d'entraîneurs pour ses équipes de football, ainsi que d'arbitres. Informations auprès de Robert Holtmann

au 774-3775, poste 270.

Basketball

L'équipe de basketball juvénile féminin AA du Collège Saint-Maurice a perdu son dernier match, le samedi 21 février, face à Marie-Rivier, au compte de 66-44.

Challenge sur glace Damafro

Bertrand Godin et son coéquipier Marc-Antoine Camirand ont terminé au quatrième rang cumulé lors du Challenge sur glace Damafro de Sherbrooke. Godin a fini au troisième rang lors de la deuxième demi-finale et Camirand a pris le deuxième rang. En finale, le duo québécois a conclu avec une quatrième place.

Au Championnat de l'Est canadien

Alexandrine Tétreault acquiert de l'expérience

Mylène Richard

La nageuse du CNSH était la seule représentante maskoutaine au Championnat de l'Est du Canada, du 19 au 22 février, à la piscine Daplex de l'université Dalhousie de Halifax. Elle a surpris chez les juvéniles en terminant à deux occasions, en 13e place aux 100m et 200m papillon. Lorsqu'Alexandrine a terminé 13e au total, elle a fini quatrième des Québécoises.

« Avec mes deux 13e place, j'ai amélioré mes temps, a souligné la jeune fille de 14 ans. J'étais contente et satisfaite. C'est certain que c'est une expérience à vivre. On côtoie les meilleurs au pays et on est impressionné par leurs performances. On aimerait bien un jour faire les mêmes chronos ou même les battre. »

« J'ai discuté avec une amie du fait que les parents ne voulaient pas nous laisser partir et qu'ils avaient les larmes aux yeux. La nageuse Jennifer Carroll nous a dit de ne pas s'en faire, car elle a 22 ans et c'est encore comme ça. »

Aux épreuves de 50m libre et 100m libre, Alexandrine a terminé respectivement au 46e et 52e rang. Elle a souligné que dernièrement, elle avait quelques difficultés en style libre. Par contre, tout va bien en papillon et elle préfère cette nage.

Tempête de neige

Alexandrine en était à sa première compétition du genre et elle a semblé un peu déçue du déroulement de l'événement. Il

faut dire qu'une tempête de neige a ensvelé les Maritimes et que la compétition a été reportée pendant deux jours.

« Mercredi soir, la tempête a commencé et pendant toute la journée de jeudi, elle a continué, a expliqué Alexandrine. Les compétitions de jeudi ont été annulées et je n'ai pas nagé le 50m papillon. On est resté à l'hôtel et il n'y avait pas d'électricité, donc pas de télévision. On a joué aux cartes en pyjamas. C'était un peu long et pla-



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Alexandrine Tétreault a participé au Championnat de l'Est du Canada.

te, parce qu'on voulait nager. »

Un couvre-feu a même été décrété dans la ville et il était interdit de circuler dans les rues entre 22 heures et 7 heures. Puis, le toit de la piscine Daplex a commencé à couler et à inonder le bord de la piscine d'un pied d'eau.

La nageuse pourra certainement retourner l'an prochain au Championnat canadien de l'Est et elle sera encore dans la même catégorie, soit chez les 15 ans et moins.

Le 26e Championnat québécois de sauvetage en piscine

Ce sont plus de 120 athlètes en sauvetage sportif qui se donneront rendez-vous à Saint-Hyacinthe, du 5 au 7 mars, afin de participer au 26e Championnat québécois de sauvetage en piscine. Les compétitions se dérouleront le vendredi à la piscine du Centre culturel et le samedi et le dimanche à celle du Cégep maskoutain.

Plus de 60 athlètes âgés de 16 ans et plus compétitionneront dans la catégorie senior, en équipe de quatre. Ils tenteront

d'obtenir un laissez-passer pour le Championnat canadien, qui aura lieu du 27 au 30 mai, à Longueuil.

Puis, 50 juniors se feront la lutte individuellement dans les classes 9 ans et moins, 10-12 ans et 12-15 ans, le samedi et le dimanche.

Les épreuves seront entre autres, la nage, les courses à obstacles, la nage avec mannequin, les ateliers d'habiletés, les premiers soins, les épreuves de priorité, de sauvetage et de surveillance.

LE SPORT EN BREF

Tournoi de hockey balle

Les 20 et 21 mars, à l'école Roméo-Forbes, se tiendra un tournoi de hockey balle pour adultes. Les joutes se feront trois contre trois. Information et inscriptions auprès de Patrick au 772-2584 ou Daniel au 773-0207.

Activité pour les Jeux du Québec

En préparation des Jeux du Québec hiver 2005, qui auront lieu à Saint-Hyacinthe, une activité pour les joueuses de hockey sera organisée le 27 mars, de 13 h à 16 h, à l'aréna L.-P.-Gaucher.

Les hockeyeuses nées entre le 1er octobre 1988 et le 30 septembre 1992, peu importe si elles évoluent avec une équipe masculine ou féminine fédérée par Hockey Québec, sont invitées à prendre part à l'activité.

Les jeunes filles doivent confirmer leur

présence auprès de monsieur Denis Cloutier, au 773-0571 ou à denis.cloutier.3@cgocable.ca.

Stage de formation

Loisir et Sport Montérégie tiendra un stage de formation du Programme National de Certification des Entraîneurs, Partie A, les 20 et 21 mars au Cégep de Saint-Hyacinthe. Ce stage s'adresse aux entraîneurs de toutes disciplines, âgés d'au moins 16 ans. Les candidats intéressés doivent compléter un formulaire d'inscription et le faire parvenir, accompagné d'un chèque de 55 dollars au plus tard le 12 mars, à Loisir et Sport Montérégie, 16 675, rue Desrochers, Saint-Hyacinthe, J2T 3K3. Informations : www.loisir.qc.ca ou 773-9802.

Près de 30 Maskoutains à la Coupe du Québec

Mylène Richard

Ce week-end, Saint-Hyacinthe vibrera au rythme de la boxe olympique. Les Apprentis champions et l'Hôtel des Seigneurs seront l'hôte de la Coupe du Québec, du 5 au 7 mars. Les Maskoutains seront près d'une trentaine à affronter plus de 110 autres boxeurs.

Le Club des Apprentis champions sera représenté par onze pugilistes. Du nombre, Jonathan St-Laurent (54 kg, juvénile, 17 combats) est un fort cogneur qui se préparera en vue des qualifications juvéniles.

Daniel Désorcy Jr (57 kg, juvénile, 41 combats) a beaucoup d'expérience et il ne souhaite rien de moins que de remporter l'or. Philippe Blanchard (66 kg, juvénile, 6 combats) espère gagner avant les qualifications juvéniles. L'an passé, Jean-Philippe Fraser (63 kg, juvénile, 31 combats) avait gagné chez les 54 kg et il souhaite continuer sa progression en vue du Championnat canadien.

« La Coupe du Québec est une bonne préparation, parce que je vais sûrement croiser les mêmes boxeurs lors de la qualification pour le Championnat canadien, a indiqué Fraser, qui s'entraîne au moins dix heures par semaine. La boxe, c'est bon pour la forme, on veut tout le temps se surpasser, gagner et être le meilleur. Quand tu t'entraînes, tu ne penses pas à des mauvaises choses, comme à la drogue. »

De son côté, Samuel Vincent (37 kg, cadet, 13 combats) possède une bonne force de frappe, il désire bien performer et avoir du plaisir. Marc-André Lamoureux (43 kg,

cadet, 13 combats) souhaite répéter son exploit de l'an dernier et remporter l'or. Joanie Charbonneau (54 kg, juvénile, 8 combats) tentera d'aller le plus loin possible dans le tournoi, tout en boxant « intelligemment ».

Chez les novices, Jean-Luc Croteau (63 kg, juvénile), Steven St-Pierre (46 kg, juvénile), Mathieu Proulx (37 kg, cadet) et Vincent Cartier (57 kg, juvénile) connaîtront leurs premières expériences en compétition et ils désirent s'amuser.

Le Club de boxe de Saint-Hyacinthe

Le Club de boxe de Saint-Hyacinthe aura 19 de ses boxeurs à la Coupe du Québec et tous tenteront de remporter la Coupe du Québec pour une troisième année consécutive.

Alexandre Bergeron (41 kg), Philippe Ouellette (34 kg), Carl Vaillancourt (37 kg) et Audrey Maude Bienvenue (37 kg) seront dans la classe benjamin. Jean-Philippe Barbeau (46 kg), Chan Tremblay (54 kg), Marjolaine Champagne (41 kg) et Marie-Pierre Bergeron (54 kg) seront des juvéniles. Dans la catégorie junior, Maude Bergeron (75 kg), Marc-André Demers (69 kg) et Daniel Béchette (+ 90 kg) seront de la compétition.

Puis, Christie Gervais (54 kg), Geneviève Lachance (60 kg), Véronique Pascoal (57 kg), Alexandre Hamel (81 kg), Jean-François Leduc (+ 90 kg), Sébastien Demers (69 kg), David Gauthier (57 kg) et Vincent Morin (54 kg) participeront à l'événement chez les seniors. Les entraîneurs Marc Seyer, Laszlo Marien et Alain St-Amand accompagneront leurs boxeurs.



Jonathan St-Laurent, Jean-Philippe Fraser, Samuel Vincent, Philippe Blanchard, Marc-André Lamoureux et Daniel Désorcy Jr des Apprentis champions.

Plus de 15 ans d'expérience

Académie de golf

MARC BRODEUR

Membre C.P.G.A. depuis 1987

COURS DE GROUPE

Intérieur CEGEP
Début 22 mars 2004

Extérieur
Début 3 mai 2004

Inscriptions et informations : (450) 701-GOLF (4653)

Mercredi 3 mars 2004 - Le Courrier - A-27

Tout le monde est optimiste

Mylène Richard

Les entraîneurs et les joueurs du Cousin sont soulagés de ne pas affronter en première ronde les plus grosses équipes et ils sont confiants d'offrir de bonnes performances lors du tournoi à la ronde.

« Je n'aurais pas aimé jouer contre Verdun et Saint-Jean en début de séries, a avoué Hugues Laliberté. J'aime mieux affronter Sorel et Laval, car ils ont des équipes moins complètes. Je ne pense pas qu'on a une équipe pour prendre des adversaires à la légère. On l'a prouvé, lors de notre première année à Saint-Hyacinthe, alors qu'on avait battu Verdun en sept matches. »

Le capitaine du Cousin a ajouté que plusieurs joueurs avaient hâte que la saison se termine, parce que 50 parties pour des joueurs qui travaillent, c'est beaucoup. Il a aussi glissé un mot sur la foule maskoutaine.

« Je pense que depuis le début de la saison, on a donné un bon spectacle à Saint-Hyacinthe, a poursuivi Hugues Laliberté, et lors des deux dernières parties ici, on s'est fait huer. Je n'ai pas aimé ça, mais ça doit faire partie du jeu. »

Son frère Simon a dit être confiant pour les séries. Il a souligné que le Cousin était effectivement capable de battre Sherbrooke et Sorel, mais que les joueurs devront « s'atteler » contre Laval, car c'est une bonne et grosse équipe.

L'entraîneur adjoint, Daniel Saumier, croit que tout se jouera contre Laval et Sherbrooke, surtout que les Chiefs ont des joueurs intimidants et

que rien ne sera facile, car Sorel a également une bonne équipe.

« Sherbrooke n'a pas dit son dernier mot, surtout depuis que l'équipe a changé d'entraîneur. Les Chiefs sont les champions lors des deux dernières années et l'équipe ne s'est jamais classée dans les trois premiers en saison. Ils vont être



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Jean-François Nogues a expliqué que les deux gardiens doivent être prêts pour les séries et il soutient qu'il le sera.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Hugues Laliberté espère que Martin Duval et lui, réussiront à se démarquer en séries et que tous travailleront encore plus fort qu'en saison régulière.

durs à battre. Je crois que nos joueurs ont compris que s'ils travaillaient comme ce soir (contre Sherbrooke), ils peuvent aller loin. »

Selon l'entraîneur en chef, Francis Breault, quand la rondelle tombera sur la glace en séries, personne ne regardera en arrière, tous partiront sur un pied d'égalité. Il espère que son équipe gagnera les parties à domicile et au moins une sur la route.

« On va se concentrer sur une partie à la

fois, on ne peut rien développer, car on ne joue pas deux fois de suite contre la même équipe. Je crois que c'est une formule qui avantage peut-être les petites équipes. »

« Contrairement à mes autres saisons à la barre du Cousin, l'équipe n'a pas terminé les derniers matches sur une bonne note. Il y a deux façons de voir ça. La première, c'est de dire qu'on a pas retrouvé notre synchronisme et la deuxième, c'est de dire qu'on ne veut plus jamais retourner dans une séquence comme celle-là. »

La passion selon Pierre Champigny

Jean Dumont

Si le Cousin se battait jusqu'au dernier match de la saison pour déterminer son rang en vue des séries éliminatoires, le président du club, Pierre Champigny, estime que cela est essentiellement dû au mauvais début de saison de l'équipe maskoutaine.

Lors des quatre premières rencontres, l'équipe dirigée alors par Jean Perron, n'avait pas encore remporté de victoire.

« La vraie saison commence avec les séries éliminatoires. Ce sera donc uniquement à ce moment-là que l'on pourra déterminer la valeur de notre club. « Avec une troisième place dans notre division, j'ai confiance. Nous avons un club compétitif et la présence de notre entraîneur Francis Breault est déterminante. C'est un gars qui pense hockey 24 heures par jour et qui amène un facteur positif dans la chambre. »

Lors du tournoi à la ronde qui prend son envol vendredi, le président pense qu'avec une fiche de .500, l'équipe passera en demi-finale de division.

Assistance

En séries, Champigny pense que la foule sera plus nombreuse à se rendre au stade L.-P.-Gaucher.

« Nous avons une moyenne de 1 650 personnes et en se basant sur les données des dernières années, nous pensons attirer un peu plus de 2 000 spectateurs. Nous avons un public fidèle. Il y en a même entre trois ou quatre cents qui se rendent régulièrement suivre les matches à l'extérieur. »

« Pour les assistances, je suis satisfait. Nous ne sommes pas descendus sous les 1 000 spectateurs durant la saison. Il s'agit de la première fois en trois ans que cela arrive. »

Une aventure

S'il a décidé d'investir dans cette ligue il y a quatre ans maintenant, Champigny l'a fait pour une seule raison.

« Mon implication dans le Cousin se résume à un élément : la passion. Jamais l'argent. J'ai suivi l'équipe comme partisan du temps d'Acton Vale. Ici à Saint-Hyacinthe,



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Pierre Champigny

avec mes six partenaires, je me suis fait de bons chums. »

« On ne peut présumer de rien, mais la seule raison qui me ferait cesser cette aventure est l'aspect familial. Mes enfants grandissent. »

Cette année, s'il a vu la plupart des rencontres à domicile, Pierre Champigny estime ne s'être déplacé qu'à six ou sept reprises pour aller voir le Cousin sur la route.

Finalement, le président admet qu'il deviendra de plus en plus difficile de jouer la carte du « Laser » pour attirer les nouveaux joueurs.

« Si Pierre Allard est venu jouer chez nous cette année, c'est parce qu'il a apprécié son stage à Saint-Hyacinthe à l'époque. Par contre, je dirais que le principal élément qui facilite l'attraction d'un joueur dans une ville ce sont les coéquipiers. »

Comme on le sait, le Laser a quitté Saint-Hyacinthe pour Rouyn-Noranda en 1996. Il est bon de se demander maintenant quand un premier ex-Gaulois revêtira l'uniforme bleu et blanc du Cousin?



TOURNOIS ROTATION 2004

Dimanche 7 mars 13 h 30

Les Royaux de Sorel

Judi 11 mars 19 h 30

Le St-François de Sherbrooke

Suivez Le Cousin via Internet / www.lecousin.ca

Maintenant les billets seront vendus sur place ou par carte de crédit à tous les mercredis de 15 h à 19 h 30 et la journée du match de 10 h à l'ouverture des guichets

LE COUSIN
En équipe avec vous!

Le Cousin l'emporte contre Sherbrooke



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Devant plus de 2000 spectateurs, le Cousin a remporté son match le plus important, au compte de 5-3, face au Saint-François de Sherbrooke. Malgré la nervosité des joueurs, la partie a été très intense et le jeu robuste a été présent jusqu'à la fin. Selon Hugues Laliberté, le mot d'ordre était de frapper.

Le match a été chaudement disputé et les deux équipes se sont échangé les buts jusqu'en milieu de troisième période, alors que Simon Laliberté a inscrit le but vainqueur, en déjouant Luc Bélanger.

« Ça faisait longtemps que je n'avais pas compté, alors je suis content de ce gros but, a lancé Simon Laliberté. Le défenseur du Saint-François a joué André Payette, alors j'étais seul avec le gardien. J'ai décidé de lancer plutôt que de le déjouer. »

Le Cousin a ouvert la marque grâce à David Bernier et après une réplique des visiteurs, David Bahl a redonné les devants aux siens. Avec le deuxième but de Sherbrooke, les quatre premiers filets du

match ont été réussis en avantage numérique. Au début de la période médiane, Samuel Gagnon a servi une solide mise en échec à Patrick Groleau et la baie vitrée s'est brisée. En quelques minutes, les employés de l'aréna l'ont remplacée par un plastique. Ensuite, Olivier Lefebvre a porté le pointage à 3-2, grâce à une superbe feinte le long de la bande.

En séries

Vendredi 5 mars (20 h)
Saint-Hyacinthe à Sherbrooke

Dimanche 7 mars (13 h 30)
Sorel à Saint-Hyacinthe

Mardi 9 mars (20 h)
Saint-Hyacinthe à Laval

Judi 11 mars (19 h 30)
Sherbrooke à Saint-Hyacinthe

Dimanche 14 mars (16 h)
Saint-Hyacinthe à Sorel

Mercredi 17 mars (19 h 30)
Laval à Saint-Hyacinthe

Au dernier tiers, le Saint-François a déjoué Jean-François Nogues, qui a remplacé Martin Hébert. Ce dernier a indiqué que sa hanche avait bloqué et que son cas sera évalué au jour le jour. Puis, Hugues Laliberté a complété dans un filet désert.

« Martin Hébert allait bien, alors je ne m'attendais pas du tout à jouer aujourd'hui, a souligné Nogues. J'aime bien jouer avec le stress, surtout quand une partie est aussi importante. Ça va bien depuis les deux dernières parties, mais au début de la saison, je n'arrivais pas à gagner les gros matches. Là, j'en devais une aux gars. »

« C'est pesant quatre défaites à la maison et les joueurs étaient nerveux, a indiqué l'entraîneur Francis Breault. Je ne peux pas être déçu de leur performance ce soir, car ils se sont donné au maximum. C'est la première fois qu'on sortait avec autant d'émotions. Je suis content qu'on ait retrouvé cette émotion avec les séries. On a parlé beaucoup de la troisième

place, mais cette victoire fait surtout du bien à la chambre, pour la confiance. »

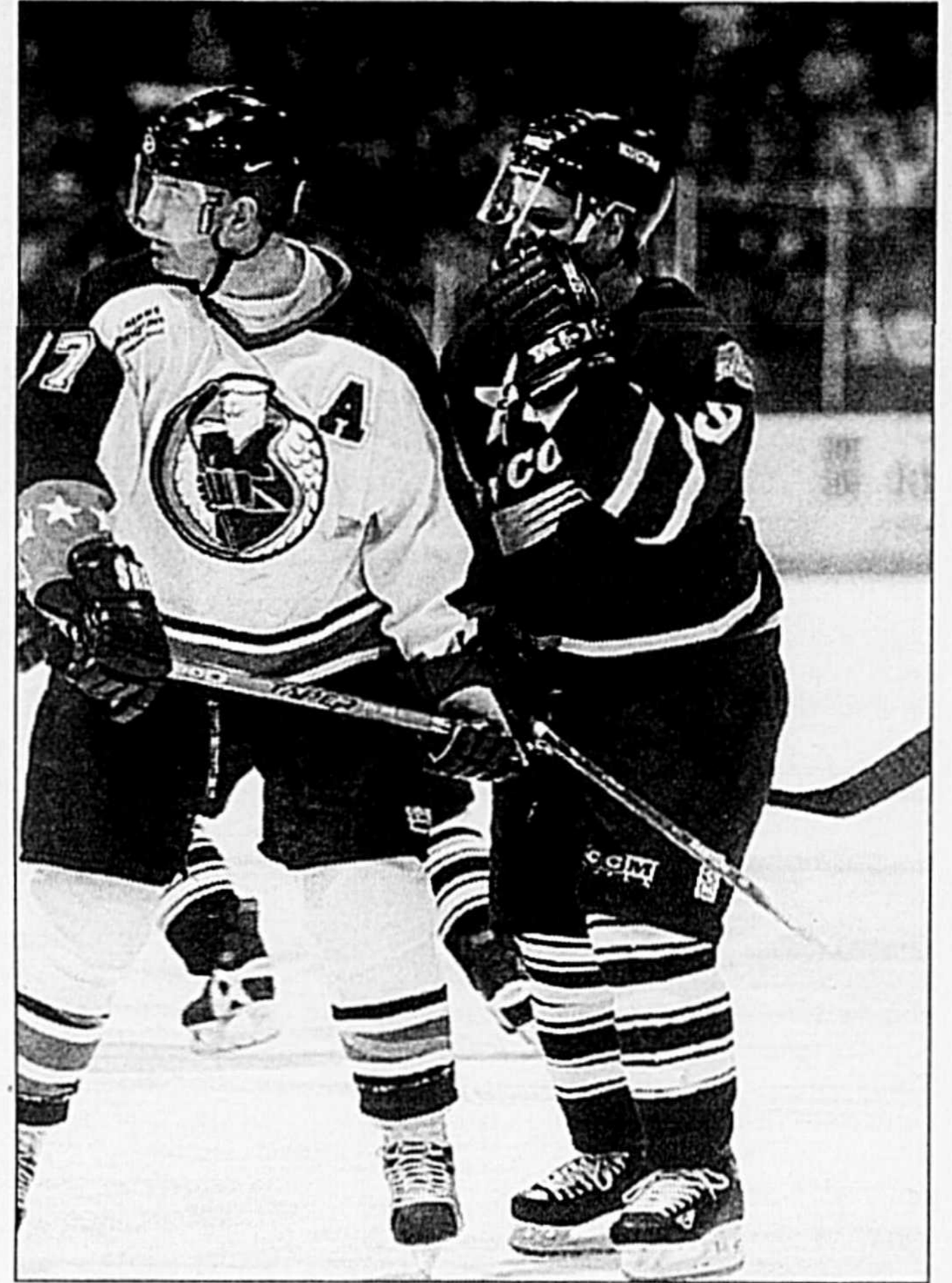


Photo Robert Gosselin, Le Courrier

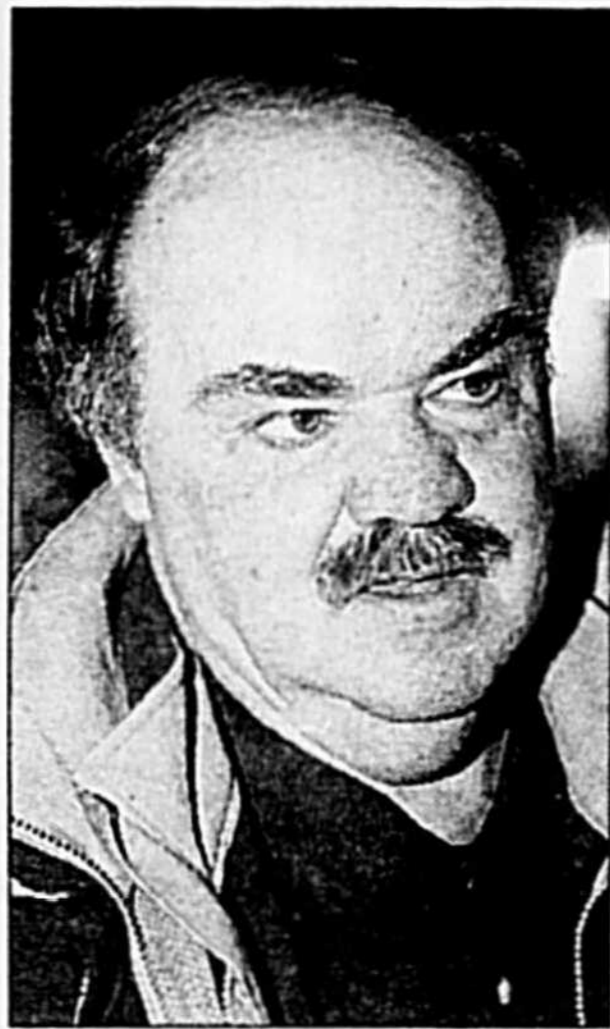
Simon Laliberté, qui a inscrit le but gagnant, semblait demander à Charles Poulin de baisser son bâton ou lui disait-il un secret?

La parole aux partisans



Ils ont autant de chance que les trois autres. Avec du cœur au ventre, ils sont capables de passer à travers.

- Yves Tessier



Mon gros point d'interrogation est le coach Francis Breault, qui manque d'émotion d'après moi. On devrait battre Sorel, contre Sherbrooke, c'est 50-50 tandis que Laval, ça reste difficile.

- Yves Donais



En terminant au troisième rang, nos chances sont bonnes durant les séries. Je dirais même que nous pourrions surprendre. Un joueur comme Duval pourrait être la clé du succès.

- André Boucher



Je ne serais pas surpris qu'ils se rendent plus loin que l'on pense. Des joueurs comme Nault, Hugues Laliberté et Martin Duval seront à surveiller en séries.

- Dany Courtemanche



Avec une troisième place, ce sera beaucoup plus facile, puisque les adversaires seront Sorel, Sherbrooke et Laval.

- Langis Leblanc



En gagnant ce soir contre Sherbrooke, nous irons jusqu'au bout. Le Cousin possède tout un joueur avec Francis Nault.

- David Godbout

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

LE COUSIN

"LE JOUEUR TOUT ÉTOILE DU MOIS"

CONCORDE
AUTOMOBILE IMPORTÉE
ST-HYACINTHE

M. Marc Charest effectue le tirage du bon d'achat de 500 \$ chez Germain Larivière.

Le gagnant est M. Éric Giard de Saint-Hyacinthe.

Les règlements du concours sont disponibles à l'Aréna LP Gaucher lors des parties locales du "Cousin" et aux bureaux du Courrier de Saint-Hyacinthe.

Sports

Les séries commenceront vendredi



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Le Cousin a terminé au troisième rang de la division Ouest, avec 54 points, tout comme Sherbrooke, mais Saint-Hyacinthe a obtenu 26 victoires, une de plus que le Saint-François.

C'est donc dire que le Cousin affrontera à deux reprises les quatrième, cinquième et sixième positions de leur section, soit Sherbrooke, Laval et Sorel, dans un tournoi à la ronde.

Après un classement, les quatre premières positions passeront à la demi-finale de division, dans une formule de quatre de sept.

Dans la Ligue senior majeur, les séries éliminatoires commenceront jeudi et le Cousin sera en action le vendredi 5 mars à Sherbrooke, dimanche après-midi à L.-P.-Gaucher contre Sorel et le mardi 9 mars, à

Laval.

Cette saison, la troupe de Francis Breault et Daniel Saumier, a cumulé une fiche positive de douze victoires et six défaites contre Sherbrooke, Sorel et Laval.

Le Cousin a gagné quatre parties contre deux revers face au Saint-François, il l'a blanchi à une occasion et gagné un match en prolongation. Le gardien Luc Bélanger est au 15e rang de la ligue (23-18). Patrick Groleau est le meilleur marqueur de l'équipe, mais Charles Poulin est toujours à surveiller.

Contre les Royaux, le Cousin a remporté cinq de ses six matches, dont un gain en fusillade. Le cerbère Steve Plouffe est au 12e rang du senior majeur (10-12) et Patrick Desrapes s'est avéré le meilleur compteur de Sorel.

Puis, le Cousin a partagé les honneurs avec les Chiefs, avec trois victoires et autant de défaites, dont un gain en fusillade. Francis Gourdeau se retrouve en quatrième position chez les gardiens (10-7). Dominic Perna a accumulé le plus de points pour

Laval et il se classe au dixième rang des meilleurs marqueurs du senior majeur.

Martin Duval a terminé la saison régulière au troisième rang des marqueurs de la ligue avec 85 points, dont 30 buts. Il a connu sa deuxième meilleure saison. En 1999-2000, avec Granby, il avait accumulé 86 points en 38 parties.

Le capitaine du Cousin, Hugues Laliberté a conclu le calendrier régulier avec 82 points, dont 30 filets, ce qui le place au cinquième rang du senior majeur. Ce fut sa saison la plus fructueuse. En 1997-1998, il avait récolté 78 points en 36 parties.

Martin Hébert a fini au neuvième rang des gardiens de la ligue, avec une moyenne de 3,52. Il a fait face à 965 lancers, conservé un pourcentage d'efficacité de 0,888, gagné 25 matches et il a réussi un jeu blanc.

De son côté, Corey Holland a été le joueur du Cousin qui a passé le plus de temps au banc des punitions, soit 282 minutes et il s'est battu 25 fois. Manuel Fréchette a été celui qui a jeté les gants le plus souvent, soit à 37 reprises.

Commentaire

Quatre victoires...

Vendredi, le Cousin a prouvé qu'il pouvait gagner sous la pression. Douze joueurs ont participé au pointage, dont cinq défenseurs. Ce qui contredit la règle voulant que seul le premier trio produit, à chaque match.

Le Cousin a aussi démontré vendredi, que si tous les joueurs frappent et s'imposent physiquement, ils sont plus menaçants. L'espace de jeu est donc libéré pour les rapides patineurs, comme Martin Duval et Francis Nault.

Comme l'a dit Francis Breault, ce gain n'est pas seulement important pour l'obtention du troisième rang dans l'Ouest, mais également pour la confiance des joueurs. Dernièrement, ils ont connu des mauvais matches et à l'aube des séries, il était important que la confiance revienne dans le vestiaire. Si le Cousin terminait au quatrième rang, les chances de traverser la première ronde contre Verdun et Saint-Jean auraient été quasi inexistantes.

Sorel ne devrait pas causer de problèmes et le Cousin devrait remporter ces deux matches contre les Royaux, qui manquent de profondeur. Les matches contre Sherbrooke et Laval devraient être plus serrés.

Le Saint-François n'a pas terminé la saison sur une belle note, mais il compte sur de rapides attaquants. La robustesse de Laval va peut-être épuiser le Cousin et les Chiefs ont surpris en deuxième moitié de saison. Le Cousin se doit de gagner au moins deux matches contre ces deux formations.

Afin de gagner au minimum quatre matches sur les six parties de la première ronde, Martin Hébert devra être en forme devant le filet maskoutain. Jean-François Nogues est de plus en plus constant, mais il ne semble pas être encore à son meilleur. Il devra élever son jeu d'un cran, s'il doit se joindre à la mêlée.

En défensive, la perte d'Hugo Bertrand se fera sentir le long des bandes, mais si Stan Melanson est en bonne santé, il peut prendre la relève. Le Cousin devra défendre Duval et Nault, s'il ne veut pas perdre ses meilleurs joueurs et le jeune défenseur devra apprendre à encaisser les coups et à ne pas répliquer. Il est de loin plus utile sur la glace que sur le banc de punition. François Bourdeau et David Desnoyers devront continuer de se lancer en attaque, mais tout comme David Bahl, ils devront diminuer les erreurs en zone défensive.

À l'avant, le duo Laliberté et Duval ne pourra se permettre de ralentir et peu importe qui sera leur coéquipier de trio (André Payette, David Bernier ou même Carl Ménard), ce dernier devra se poster devant le but et déranger l'adversaire.

Olivier Lefebvre, Pierre Allard, Simon Laliberté, Marc Lauzon et Patrice Roy devront contribuer régulièrement à l'attaque. Il est peu probable que Jeremy Knight, Corey Holland, Samuel Gagnon et Manuel Fréchette jouent de façon régulière en séries, mais lorsque Breault fera appel à leurs services, ils devront frapper l'adversaire.

Finalement, les joueurs du Cousin devront travailler en équipe, s'entraider, se défendre et regarder vers le même objectif, sans penser à leur petite personne.

Mylène Richard

Le ST-FRANÇOIS de SHERBROOKE



Résultats

11 septembre
Cousin 3, Sherbrooke 5
10 octobre
Sherbrooke 0, Cousin 4
19 octobre
Cousin 2, Sherbrooke 5
28 décembre
Sherbrooke 4, Cousin 5 (P)
8 février
Cousin 6, Sherbrooke 3
27 février
Sherbrooke 3, Cousin 5
Le Cousin l'emporte 4 à 2

Marqueurs

18- Patrick Groleau	67
80- Yannick Tremblay	65
32- Jean-François Grégoire	65
21- Olivier Morin	55
97- Charles Poulin	39

Points

Batailleurs

4- Simon Robidas	318
36 - Josh Dobbyn	288
72- Louis Bédard	268
71- Chad Nicholson	181

Punitions

Gardiens

35 - Luc Bélanger	3,81
30- Patrick Charbonneau	4,77

Moyenne

Les CHIEFS de LAVAL



Résultats

12 septembre
Laval 3, Cousin 2
5 octobre
Cousin 3, Laval 5
12 novembre
Laval 3, Cousin 7
14 décembre
Cousin 5, Laval 4 (F)
30 décembre
Cousin 7, Laval 6
20 février
Laval 3, Cousin 2
Série égale 3 à 3

Marqueurs

4- Dominic Perna	77
27 - Denis Chalifoux	64
92- Brian Richardson	63
19 - Michel Mongeau	56
33 - François Drainville	42

Points

Batailleurs

20- Patrick Côté	320
37- Randy Ponte	254
22- Patrick Bajurny	252
72- Craig Martin	206
25- Mario Joly	205

Punitions

Gardiens

37- Francis Gourdeau	3,08
1- Pierre-Luc Therrien	4,79

Moyenne

Les ROYAUX de SOREL



Résultats

2 octobre
Sorel 3, Cousin 4
16 octobre
Sorel 5, Cousin 6
31 octobre
Cousin 1, Sorel 5
11 janvier
Cousin 6, Sorel 3
23 janvier
Sorel 5, Cousin 6
15 février
Cousin 3, Sorel 2 (F)
Le Cousin l'emporte 5 à 1

Marqueurs

9- Patrick Desrapes	69
8- Christian Deschênes	62
12- Guillaume Rodrigue	62
11- François Leroux	42
21- Grégory Dupré	41

Points

Batailleurs

55- Dean Mayrand	314
20- Justin Leinhos	299
19- Jamie Leinhos	277
94- Aaron Boh	200
35- Brian Rasmussen	177

Punitions

Gardiens

90- Steve Plouffe	3,68
34- Patrick Labrecque	4,00

Moyenne

L'objectif du début de saison atteint

Jean Dumont

Le directeur général du Cousin, Michel Dorais, paraissait soulagé vendredi après la victoire des siens.

« Je suis content parce qu'en battant Sherbrooke, nous atteignons notre objectif du début de saison de terminer au troisième rang de notre division. »

Ainsi, l'équipe maskoutaine visait moins haut après avoir rattrapé le titre de la saison régulière de sa division l'an dernier.

« Il faut admettre que la ligue est de plus en plus compétitive. Aussi, je dois avouer que nous nous sommes brûlés l'an dernier en nous efforçant de terminer au premier rang. »

Dorais constate que les dernières semaines de la présente saison avaient de quoi

donner des cheveux gris.

« Nous avons eu des hauts et des bas. Je ne veux pas m'en servir comme excuse, mais un fait demeure, nous n'avons pas été épargnés par leurs blessures au cours des dernières semaines. Ce soir (vendredi), il y avait des joueurs qui étaient présents malgré des blessures. On a eu la preuve avec le gardien Martin Hébert, qui n'a pu terminer le match. »

« De toute façon, à partir de maintenant, j'espère que la semaine de congé avant d'entreprendre le tournoi à la ronde permettra à certains de se soigner. »

Au cours des prochains



Michel Dorais

jours, les adversaires du Cousin seront les Chiefs de Laval, les Royaux de Sorel et le St-François de Sherbrooke. Michel Dorais a sa petite idée sur chacun d'eux.

« Contre Sorel, nous avons eu une bonne fiche durant toute la saison. Toutefois, cela ne compte plus maintenant. D'ailleurs, il y a deux ans, nous avons une fiche de 0-6 contre Verdun, mais nous les avons tout de même battus en séries. »

« Les Chiefs resteront toujours les Chiefs. Ils ont de gros joueurs et

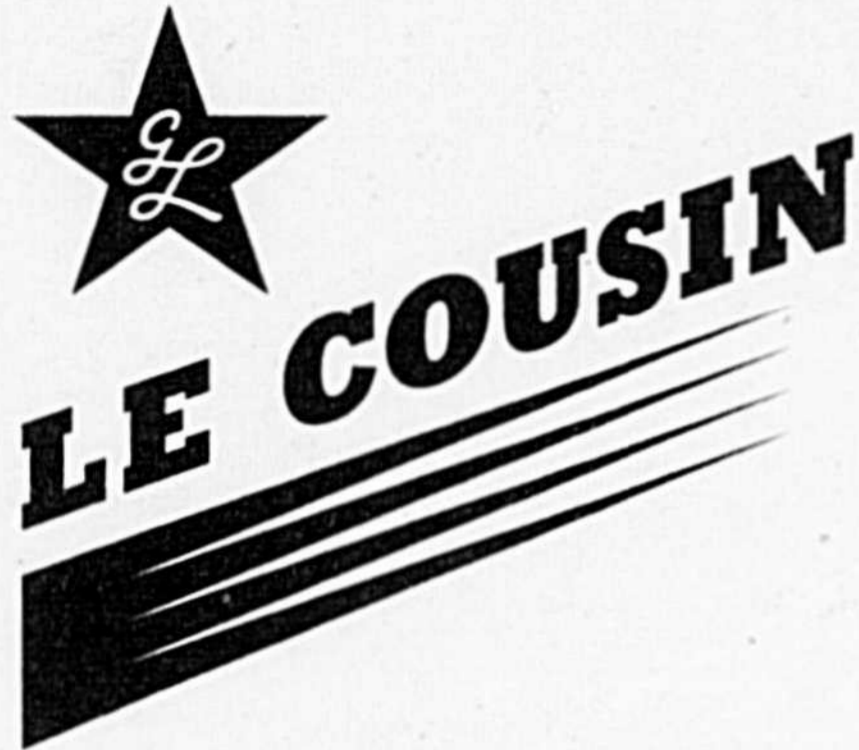
leur réputation est là. Quant à Sherbrooke, vous l'avez vu ce soir, les deux équipes se ressemblent si bien qu'il n'y a pas une grande différence entre nous. »

Le directeur général souhaite que son équipe performe bien à domicile, là où elle n'a pas fait preuve de constance depuis le mois de septembre dernier.

Sur la route cette saison, le Cousin revendique un dossier de neuf victoires, quatorze défaites, une défaite en prolongation et une défaite en fusillade.

À domicile, le Cousin possède une fiche de 17 victoires et seulement huit défaites.

Quoi qu'il en soit, il aimerait bien que le Cousin remporte ses trois matches à domicile et peut-être même un autre sur la route, histoire de confirmer une participation à la demi-finale de division à compter du 19 mars.



Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
14- Martin Duval	48	30	55	85	92
30- Hugues Laliberté	50	30	52	82	75
22- David Bernier	49	13	33	46	39
32- Pierre Allard	50	15	19	34	32
19- Carl Ménard	46	16	13	29	67
28- André Payette	30	9	16	25	177
25- Francis Nault	22	9	15	24	24
26- François Bourdeau	43	6	22	28	43
21- David Bahl	45	10	10	20	52
9- Simon Laliberté	15	6	10	16	10
23- Hugo Bertrand	40	4	12	16	133
18- David Desnoyers	50	2	15	17	87
28- Marc Lauzon	35	4	10	14	51
27- Philippe Lacasse	29	3	11	14	4
55- Olivier Lefebvre	36	7	6	13	26
12- Patrice Roy	17	6	3	9	6
38- Manuel Fréchette	49	1	8	9	254
24- Stan Melanson	48	0	8	8	154
4- Joey Letendre	48	1	6	7	72
16- Samuel Gagnon	33	1	3	4	181
33- Corey Holland	35	3	0	3	282
20- Jeremy Knight	33	2	1	3	125
36- Nic Beaudoin	7	1	1	2	22
35- Martin Hébert	47	0	2	2	24
34- J-F. Nogues	50	0	1	1	2

Gardiens	PJ	V	D	N	VF	DF	BLMOY
35-Martin Hébert	37	21	8	1	3	1	3,52
34-J-F. Nogues	26	5	14	0	0	0	3,87

Les meilleurs marqueurs

Joueur	Équipe	PJ	B	P	Pts
St-Pierre, David	Verdun	49	26	76	102
Chiasson, Dominic	Verdun	50	51	36	87
Duval, Martin	COUSIN	48	30	55	85
Doucet, Eric	Verdun	48	39	43	82
Laliberté, Hugues	COUSIN	50	30	52	82
Sévigny, Pierre	Thetford	47	29	53	82
Thibeault, David	Thetford	48	38	43	81
Delisle, Jonathan	St-Georges	49	21	59	80
Jobe, Trevor	St-Georges	49	32	47	79
Perna, Dominic	Laval	50	32	45	77
Benoit, Mathieu	Verdun	46	29	47	76
Cloutier, Kevin	St-Georges	46	28	47	75
Bellerose, Eric	Granby	49	29	44	73
Audet, Philippe	St-Georges	43	36	36	72

Classement général

OUEST	PJ	V	D	PTS	BP	BC
VERDUN	50	36	12	74	281	189
ST-JEAN	50	30	20	60	240	190

ST-HYACINTHE	PJ	V	D	PTS	BP	BC
SHERBROOKE	50	25	21	54	191	194
LAVAL	50	24	24	50	194	209
SOREL	50	21	26	45	188	201
GRANBY	50	19	26	43	193	255

EST	PJ	V	D	PTS	BP	BC
THETFORD MINES	50	8	82	252	152	
ST-GEORGES	50	38	10	78	231	134
PONT-ROUGE	50	25	16	59	200	185
QUEBEC	50	20	26	44	175	216
RIVIERE-DU-LOUP	50	18	25	43	162	234
SAGUENAY	50	18	27	41	178	219
TROIS-RIVIERES	50	10	36	24	143	240

BROLI
La Source
du sport
Le Sport, on connaît ça ...

VENTE VÉLO

PRÉ-SAISON

4 au 14 mars

HYBRIDE DE LA LOIRE (03)
LOUIS GARNEAU

Prix régulier ~~399,99\$~~
SPÉCIAL 289,99\$

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

GRATUIT
à l'achat d'un vélo 2004
à prix régulier, obtenez
10% en accessoires.

DÉPOSITAIRES

BMX MIRRA 540
HARO BIKES

Prix régulier ~~484,99\$~~
SPÉCIAL 429,99\$

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

BROLI
extremé
À LA MEZZANINE

MISE AU POINT VÉLO
à compter de
19,99\$

JOUEZ maintenant!

Payez PLUS TARD!

Nous annonçons la NOUVELLE carte de crédit La Source du sport
Ne payez rien pendant 90 jours sur tous les achats de plus de 100\$

Galeries ST-HYACINTHE

774-1104 • www.brolilasourcedusport.qc.ca

Ça sent le printemps



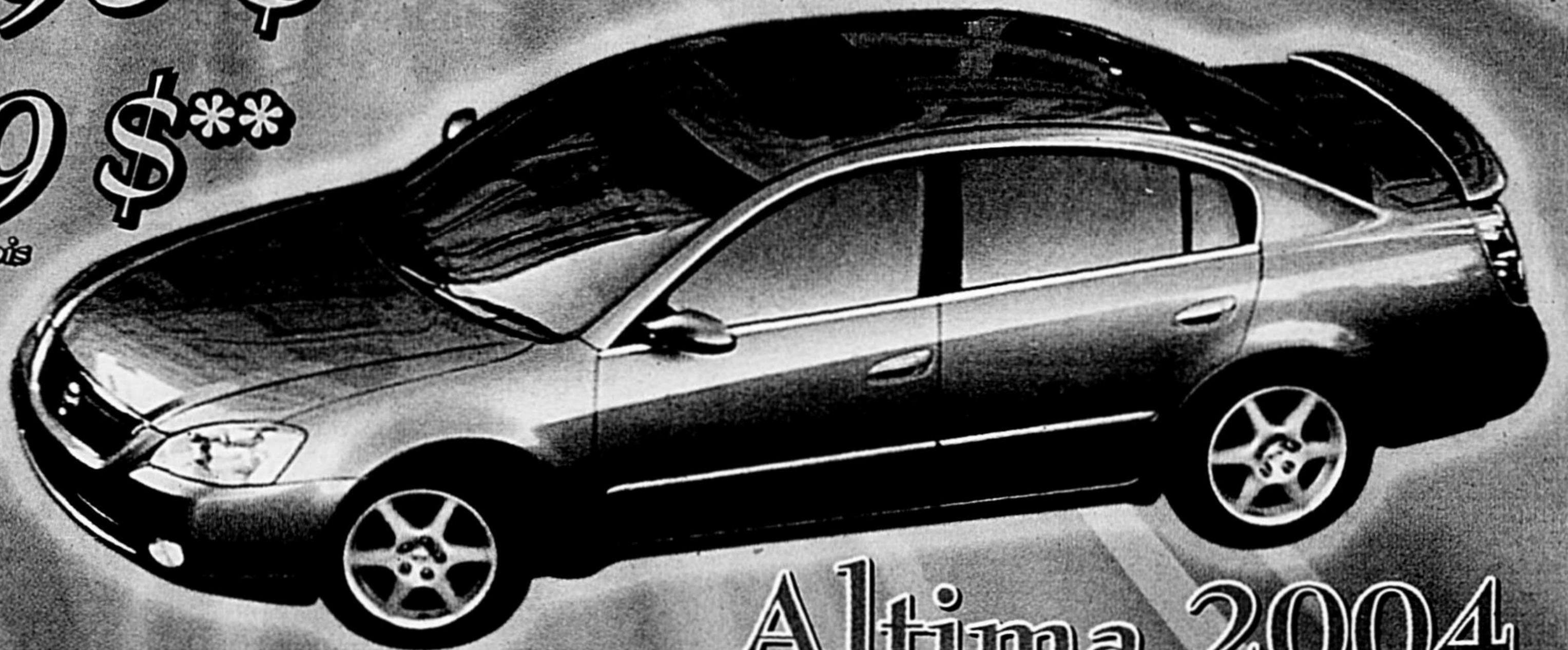
13 995 \$*

ou 199 \$**
location
60 mois

Sentra 2004

23 595 \$*

ou 289 \$**
location 48 mois



Altima 2004

* Photos à titre indicatif. Prix à l'achat comptant. ** Comptant requis, voir les détails chez Galeries Nissan



GALERIES NISSAN



3500, rue CUSSON
SAINT-HYACINTHE (450) 774-1679